



- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- LES TEMPS FORTS 2015
- LES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES
- LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
- L'HABITAT, LE CADRE DE VIE
- L'ACTION SOCIALE, LA SOLIDARITÉ
- L'ENVIRONNEMENT
- LES AFFAIRES CULTURELLES
- LE CENTRE AQUATIQUE FORMÉO
- LES SERVICES AUX COMMUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

Sommaire détaillé

TITRE I - Présentation générale de la collectivité

- A. Territoire
- B. Organisation
- C. Compétences
- D. Annexes

TITRE II - Les temps forts de l'année 2015

- A. Bilan 2015
- B. Perspectives 2016

TITRE III - Les ressources de la Collectivités – services supports

- A. Ressources humaines
- B. Finances
- C. Service des Affaires Générales

TITRE IV - L'activité par compétence

Développement du territoire

- A. Développement économique
- B. Tourisme
- C. SCOT

Habitat et Cadre de vie

- A. PLH
- B. FJT
- C. Logement jeunes
- D. Chenil

Action sociale et solidarité

- A. Service portage de repas
- B. Service téléalarme
- C. CLIC

Environnement

- A. Déchets ménagers
- B. SPANC

Affaires Culturelles

- A. Médiathèque
- B. Relais culturel régional
- C. Ecole de Musique
- D. Festival de musique en Pays de Falaise

Centre Aquatique

- A. Caractéristiques du contrat
- B. 2015 en chiffres

Le service aux communes

- A. Dotation patrimoine voirie
- B. Ingénierie
- C. Instructions droit des sols
- D. Heures bonifiées

TITRE V – Annexes

Concevoir ensemble l'avenir de notre territoire

J'ai le plaisir de vous adresser le rapport d'activités de l'année 2015. Ce rapport est maintenant imposé par la loi et c'est un bon exercice de démocratie car cela permet de mieux informer.

C'est une réponse aux interrogations que l'on entend ici ou là, à savoir à quoi sert la communauté de communes ? que fait-elle ? et va-t-elle, à terme, remplacer les communes ?

Vous trouverez des éléments de réponse dans ce document. Il vous appartient de les juger. Mais je tiens à vous rappeler la position du bureau et mon engagement personnel.

La Communauté de communes du Pays de Falaise est au service des habitants de notre territoire et en appui aux communes et à leurs élus sans volonté de substitution.

En tant que Président, je mesure la responsabilité à faire vivre cet esprit au bénéfice de nos 57 communes et de leurs habitants. Je l'aborde avec cette envie de renouveler les pratiques politiques et de construire collectivement l'avenir du Pays de Falaise.

En ces temps difficiles pour nos concitoyens, l'intercommunalité doit plus encore apporter des réponses concrètes aux questions de la vie quotidienne de chacun : le développement économique, l'habitat, la gestion des déchets, le maintien à domicile, etc.....

C'est bien la préservation et le développement des services publics que nous visons pour l'ensemble de notre territoire.

Nous avons de nombreux atouts et ne devons pas craindre de joindre davantage nos forces pour les valoriser.

C'est dans cet esprit que la Communauté de Communes du Pays de Falaise a adhéré au Pôle Métropolitain de Caen afin de prendre toute sa place dans l'organisation territoriale en cours.

Une intercommunalité plus intégrée et plus forte, c'est nous permettre de penser notre territoire collectivement pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. La solidarité territoriale que nous mettons en œuvre doit répondre aux aspirations légitimes des habitants : bien vivre dans leur quartier, dans leur commune, dans leur communauté.

C'est à cela qu'élus et agents de la Communauté de Communes du Pays de Falaise travaillent chaque jour : construire ensemble l'avenir du Pays de Falaise.

Claude LETEURTRE

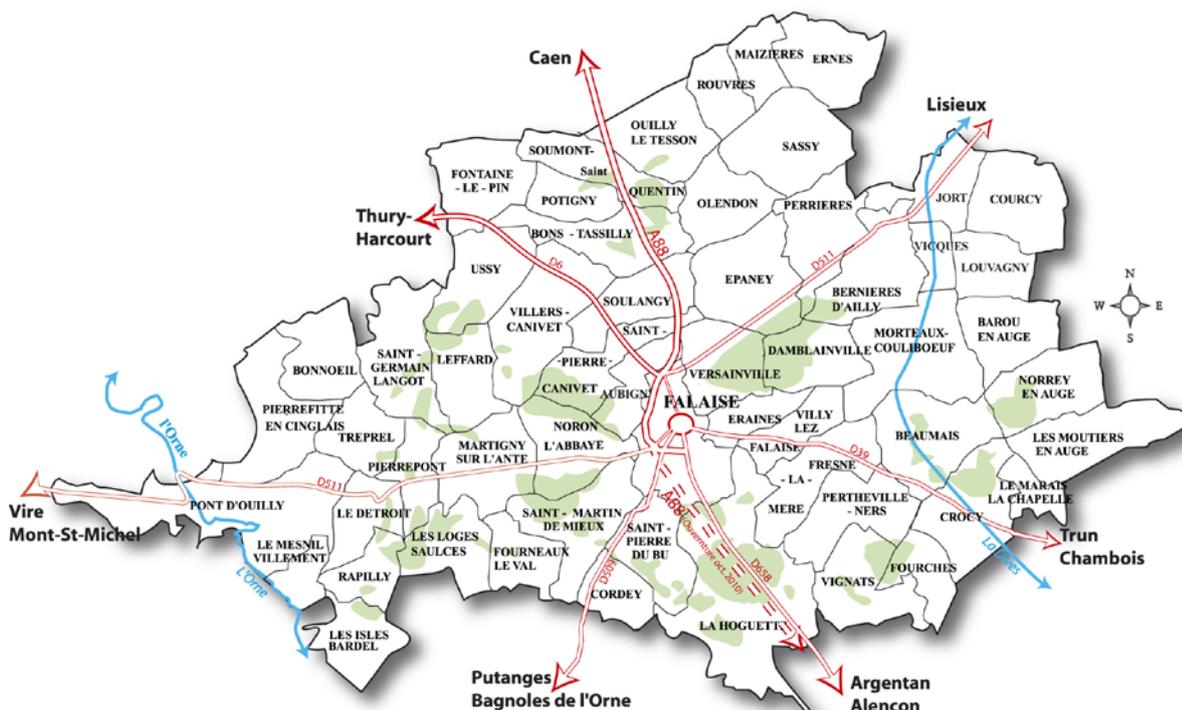
Président



Titre I

Présentation générale de la collectivité

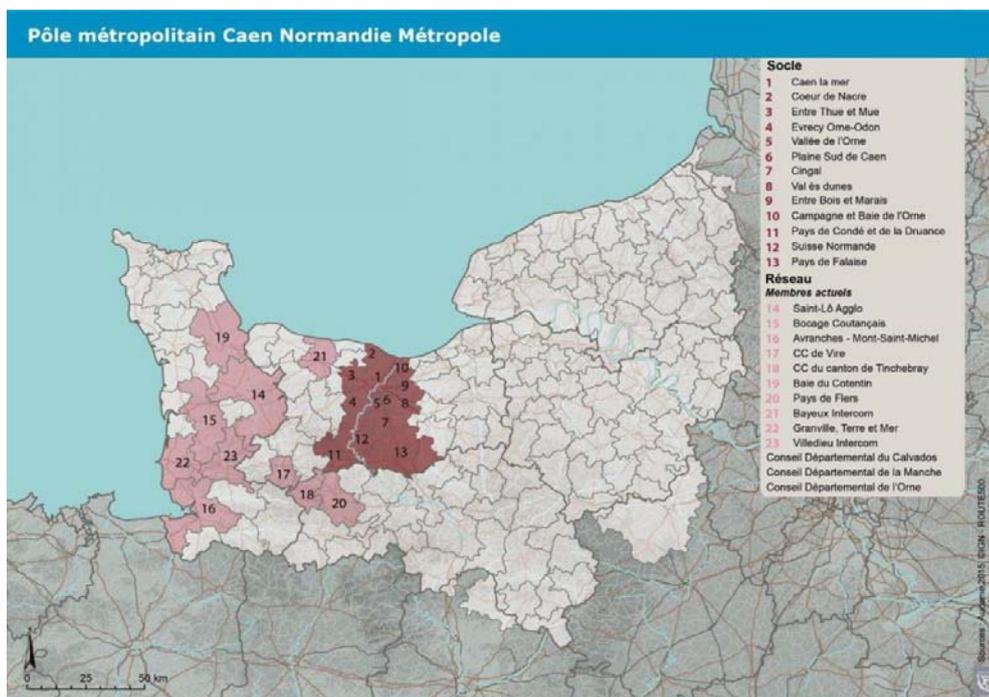
A. Territoire



Située à 35 km au Sud de Caen, la Communauté de Communes du Pays de Falaise est composée de 57 communes et de 27790 habitants. Elle s'étend sur 23 km du Nord au Sud et 40 km d'Est en Ouest.

Elle épouse dorénavant les contours du Canton.

Le 21 Janvier 2015, le Conseil Communautaire a décidé d'adhérer au Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole en qualité de collectivité « socle » fondateur du pôle. La Communauté de communes fait ainsi dorénavant partie d'une structure composée de 23 intercommunalités et 3 Conseils départementaux avec une volonté commune de coopérer, se coordonner et rayonner sur la Normandie et au delà.



B. Organisation

a) Conseil communautaire

L'assemblée délibérante de la Communauté de communes, le Conseil Communautaire, se compose de 83 délégués ainsi répartis :

- Commune de Falaise : 22 conseillers.
- Commune de Potigny : 4 conseillers.
- Commune de Pont D'Ouilly : 2 conseillers.
- Commune d'Ussy : 2 conseillers.
- 53 autres communes : 1 conseiller + 1 suppléant

La composition elle-même a évolué durant l'année 2015 pour tenir compte des décès et démissions intervenus.

b) Bureau communautaire

Le Bureau Communautaire se compose du Président, de 15 Vice-présidents et de 4 membres complémentaires. Cette composition répond à l'exigence de représentativité de l'ensemble du territoire voulu par les statuts communautaires, à savoir :

- 2 membres pour la micro-région n°1 comprenant les communes suivantes :
 - Bonnoeil, Le Détroit, Le Mesnil-Villement, Les Isles-Bardel, Pierrefitte-en-Cinglais, Pierrepont, Pont d'Ouilly, Rapilly, Trepel
- 2 membres pour la micro-région n°2 comprenant les communes suivantes :
 - Aubigny, Leffard, Saint-Germain-Langot, Saint-Pierre-Canivet, Soulangy, Ussy, Villers-Canivet
- 1 membre pour la micro-région n°3 comprenant les communes suivantes :
 - Cordey, Fourneaux-le-Val, Les-Loges-Saulces, Martigny-sur-l'Ante, Noron l'Abbaye, Saint-Martin-de-Mieux, Saint-Pierre-du-Bû
- 6 membres pour la micro-région n°4 comprenant les communes suivantes :
 - Falaise
- 3 membres pour la micro-région n°5 comprenant les communes suivantes :
 - Bons-Tassilly, Fontaine-le-Pin, Maizières, Ouilley-le-Tesson, Potigny, Rouvres, Soumont-Saint-Quentin
- 1 membre pour la micro-région n°6 comprenant les communes suivantes :
 - Courcy, Epaney, Ernes, Jort, Olendon, Perrières, Sassy
- 2 membres pour la micro-région n°7 comprenant les communes suivantes :
 - Damblainville, Eraines, Fresné-la-Mère, La Hoguette, Pertheville-Ners, Versainville, Villy-lez-Falaise
- 1 membre pour la micro-région n°8 comprenant les communes suivantes :
 - Barou-en-Auge, Beaumais, Bernières-d'Ailly, Crocy, Fourches, Le-Marais-La-Chapelle, Les-Moutiers-en-Auge, Louvagny, Morteaux-Coulboeuf, Norrey-en-Auge, Vicques, Vignats

Le Bureau Communautaire se réunit préalablement à la tenue de chaque Conseil et autant de fois que nécessaire pour aborder tout sujet. Il ne formule que des avis ; en effet le Conseil Communautaire n'a pas délégué une partie de ses attributions au bureau. Cela résulte d'une volonté de démocratie pleine et entière. Néanmoins, c'est une instance importante qui valide ou non les projets et sujets à présenter ensuite aux Conseils communautaires.

⇒ **Composition du bureau communautaire :**



Président : Claude LETEURTRE



**1^{er} Vice-Président :
Eric MACE**



**2^{ème} Vice-Président :
Jean-Philippe MESNIL**



**3^{ème} Vice-Président :
Clara DEWAELE**



**4^{ème} Vice-Président :
Jean-Pierre GOUPIL**



**5^{ème} Vice-Président :
Yvonnick TURBAN**



**6^{ème} Vice-Président :
Gérard KEPA**



**7^{ème} Vice-Président :
Jacques ZAMARA**



**8^{ème} Vice-Président :
Thierry DUBOST**



**9^{ème} Vice-Président :
Maryvonne GUIBOUT**



**10^{ème} Vice-Président :
Jacques DE BROSSARD**



**11^{ème} Vice-Président :
Pierre LIVIC**



**12^{ème} Vice-Président :
Serge HUET**



**13^{ème} Vice-Président :
Norbert BLAIS**



**14^{ème} Vice-Président :
Louis GARCIA**



**15^{ème} Vice-Président :
Christian BACHELEY**



**1^{er} Membre
Complémentaire :
Pascal POURNY**



**2^{ème} Membre
Complémentaire :
Elisabeth JOSSEAUME**



**3^{ème} Membre
Complémentaire :
Jean-Luc MARIE**



**4^{ème} Membre
Complémentaire :
Christine HOFACK**

Si le Conseil est l'instance décisionnelle, il a cependant délégué au Président un certain nombre de fonctions, dont le Président doit rendre compte à chaque réunion de Conseil. C'est ce que l'on appelle les décisions du Président. (Liste des décisions prises en 2015 : [Annexe 1](#))

⇒ Les délégations de fonction sont les suivantes :

1° arrêter et modifier l'affectation des propriétés communautaires utilisées par les services publics communautaires ;

2° procéder, dans la limite de 100 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du « c) » de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

3° prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

4° décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

5° passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

6° créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;

7° accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

8° décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

9° fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

10° fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la communauté de communes à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

11° exercer toute action en justice et voie de recours qu'elle soit administrative, civile, pénale, commerciale, sociale ou autre dès lors qu'il y va des intérêts de la Communauté de Communes et ce, devant toute juridiction tant en référé qu'au fond jusqu'à ce qu'une décision irrévocable ait mis un terme au litige ;

Sont toutefois exclues, les actions dans lesquelles le Président a des intérêts opposés à ceux de la Communauté de Communes.

Il est chargé, dans les mêmes conditions, de défendre la Communauté de Communes dans les actions intentées contre elles ;

12° se constituer partie civile lors d'infractions constatées sur le patrimoine de la Communauté de Communes ;

13° effectuer toute transaction permettant de terminer une contestation née ou de prévenir une contestation à naître, dans la limite de 10 000 € ;

14° régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires dans la limite de 10 000 € ;

15° donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la communauté de communes préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

16° signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

17° réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 500 000 € ;

18° prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la communauté de communes ;

19° autoriser, au nom de la communauté de communes, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

20° passer des conventions de partenariats avec les communes-membres ou partenaires qui n'ont pas d'impact financier ou dont les sommes ont été inscrites au budget de l'exercice ;

21° solliciter des subventions auprès des différents partenaires financiers, en fonction des dossiers, dès lors que les sommes pour la réalisation des projets ont été votées et inscrites au budget ou que les projets ont fait l'objet d'une inscription sur le plan pluriannuel d'investissement.

Les Vice-Présidents peuvent également signer les décisions, dans la limite des délégations qui leurs sont données par le Président.

⇒ **Les délégations de signature aux vice-présidents**

Le Conseil élit les Vice-présidents. Leurs délégations sont accordées par le Président. Ainsi, le Président a délégué les fonctions suivantes aux Vice-présidents :

DELEGATIONS DE FONCTIONS D'UNE PARTIE DES ATTRIBUTIONS DU PRESIDENT	
Elus	Délégations
M. MACE Eric	- l'instruction et la gestion des affaires intercommunales dans le domaine des finances, des ressources humaines et du centre aquatique ; - la coordination et l'animation des réunions de micro-région au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région
M. MESNIL Jean-Philippe	- l'instruction et la gestion des affaires intercommunales dans le domaine de l'économie, l'agriculture, l'éolien et le Mémorial des Civils dans la Guerre.
Mme DEWAELE Clara	- l'instruction et la gestion des affaires intercommunales dans le domaine de la gestion de services dédiées aux personnes âgées (dont le portage de repas et la télé-alarme), la jeunesse (dont la gestion du projet de Foyer Jeunes Travailleurs) et le sport.
M. GOUPIL Jean-Pierre	- l'instruction et la gestion des affaires intercommunales dans le domaine de l'habitat, le logement, les bâtiments, la cellule d'accompagnement des communes pour l'élaboration de leurs dossiers techniques et de subventions.
M. TURBAN Yvonnick	- l'instruction et la gestion des affaires intercommunales dans le domaine du développement durable, des ordures ménagères et de l'assainissement non collectif.
M. KEPA Gérard	- la réflexion, l'instruction, la mise en œuvre et la gestion du Projet de territoire du Pays de Falaise, les transferts de compétences et la mutualisation des services. - la coordination et l'animation des réunions de micro-région au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région
M. ZAMARA Jacques	- l'instruction et la gestion des affaires relatives au développement touristique, au patrimoine et la gestion de l'Office de tourisme du Pays de Falaise.
M. DUBOST Thierry	- l'instruction et la gestion des affaires relatives aux compétences affaires culturelles de la Communauté de communes du Pays de Falaise et concernant la médiathèque, l'école de musique, le Festival de Musique.
Mme GUIBOUT Maryvonne	- l'instruction, l'exécution et la gestion des affaires relatives aux marchés publics de la collectivité.

M. de BROSSARD Jacques	- la coordination et l'animation des réunions de la micro-région n°1 au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région.
M. LIVIC Pierre	- la coordination et l'animation des réunions de la micro-région n°2 au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région.
M. HUET Serge	- la coordination et l'animation des réunions de la micro-région n°3 au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région.
M. BLAIS Norbert	- la coordination et l'animation des réunions de la micro-région n°6 au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région.
M. GARCIA Louis	- la coordination et l'animation des réunions de la micro-région n°7 au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région.
M. BACHELEY Christian	- la coordination et l'animation des réunions de la micro-région n°8 au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région.

c) Les commissions communautaires

⇒ **Les commissions thématiques**

Les commissions thématiques ont pour objet de préparer en amont les décisions communautaires. Elles émettent un avis favorable ou défavorable sur les sujets présentés avant que le bureau et ensuite, le conseil délibère sur les projets.

Le Conseil Communautaire a voté le 24 avril 2014 la création de 8 commissions thématiques :

- Commission Administration Générale, Finances, Personnel, Centre Aquatique, Pays Sud Calvados ;
- Commission Développement Economique, Agricole et Eolien, Mémorial des Civils ;
- Commission Cadre de Vie, Réflexion Sociale et Vie Quotidienne ;
- Commission Habitat, SCoT, Bâtiments, Atesat ;
- Commission Environnement Durable, Déchets Ménagers, Service Public de l'Assainissement Non Collectif ;
- Commission Projet de Territoire, Nouvelles Compétences, Mutualisation ;
- Commission Tourisme, Loisirs et Patrimoine ;
- Commission Affaires Culturelles.

Depuis 2014, le Président souhaite réunir annuellement l'ensemble des élus municipaux ou communautaires pour faire part des décisions et projets communautaires mais aussi entendre les élus du Territoire. Cette réunion s'est tenue le 24 octobre 2015 à Potigny.

D'autres commissions ont été mises en place. Elles ne relèvent pas de commissions facultatives comme les commissions thématiques mais sont obligatoires.

⇒ Les autres commissions

- La Commission d'Appel d'offres :

La commission se réunit pour procéder à l'analyse des offres de consultations lancées. C'est elle qui attribue les marchés en cas d'appel d'offres ouvert. Elle émet un avis et est informée des consultations pour les marchés passés en procédure adoptée.

- entre 25 000 € et 209 000 € HT pour les marchés de services et fournitures.
- entre 25 000 € et 5 225 000 € HT pour les marchés de travaux

La Commission d'Appel d'offres s'est réunie 10 fois en 2015.

Les Membres de la Commission d'Appel d'Offres ont été désignés par le Conseil et sont en 2015 :

Titulaires	Suppléants
Louis GARCIA	Pierre LIVIC
Yannick TURBAN	Bruno DUGUEY
Christian BACHELEY	Françoise FIOR
Alain BINET	Tony ALIMECK
Alain LEFEVRE	Cécile GUEVEL-BADOU

Madame Maryvonne GUIBOUT préside la commission d'Appels d'Offres.

- La Commission de Délégation de Service Public

La Commission de Délégation de Service Public a pour mission :

- d'examiner les candidatures reçues dans le cadre d'une procédure de délégation de Service Public et dresser la liste des candidats admis à présenter une offre.
- d'ouvrir les plis contenant les offres des candidats retenus et établir un rapport d'analyse de propositions.
- d'émettre un avis sur les offres analysées.
- d'émettre un avis sur les projets d'avenants au(x) contrat(s) de délégation de Service Public qui entraînent une augmentation du montant global supérieure à 5 %.

Les membres de la Commission de Délégation de Service Public ont été désignés par le Conseil et sont en 2015 :

Titulaires	Suppléants
Louis GARCIA	Pierre LIVIC
Yannick TURBAN	Bruno DUGUEY
Christian BACHELEY	Françoise FIOR
Alain BINET	Tony ALIMECK
Vincent TROCHERIE	Cécile GUEVEL-BADOU

Monsieur Leteurre préside cette commission.

Concernant la procédure de délégation de service public relative au Mémorial, Monsieur Leteurre a, par arrêté, désigné Monsieur Jean-Philippe Mesnil pour présider les réunions de commissions et négocier le contrat de délégation de service public.

La Commission de Délégation de Service Public s'est réunie 5 fois en 2015 dans le cadre du renouvellement de la convention de délégation de service public du Centre Aquatique. Les membres ont participé aux négociations qui se sont tenues entre les candidats et le Président.

- La Commission Accessibilité

La Commission Accessibilité s'est réunie une fois en novembre 2015 afin d'examiner le projet politique de l'accessibilité, déterminer les objectifs de la mandature et mettre en place un agenda programmé de l'Accessibilité. Son rôle est le suivant : d'inciter les élus à améliorer l'accessibilité du patrimoine urbain existant et les aider à trouver des solutions adaptées. Pour ce faire, ses attributions sont les suivantes :

- Elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.
- Elle est destinataire des projets d'agendas d'accessibilité programmée et des attestations d'achèvement des travaux prévus dans l'agenda d'accessibilité programmée.
- Elle organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.
- Elle tient à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.
- Elle établit un rapport annuel présenté en Conseil Communautaire.

- Le Comité Technique

La mission du comité technique est de donner un avis sur les conditions de travail des agents membres de la communauté de communes du Pays de Falaise. Le comité technique intervient à trois niveaux différents, selon son implication dans la décision à intervenir : il peut donner obligatoirement un avis, être simplement informé, voire être destinataire d'une information avec débat.

Il intervient dans les questions relatives à l'organisation, aux conditions générales de fonctionnement, aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et de leur incidence sur la situation du personnel, aux grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches.

En 2015, le comité technique s'est réuni 3 fois pour émettre un avis sur :

- Le renouvellement de la délégation de service public du centre aquatique,
- La modification horaires de la médiathèque à Falaise
- La création du service commun instruction des sols
- La mise en place du CHSCT
- Le choix des critères d'appréciation de la valeur professionnelle des agents

- Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail

En 2015 aucune réunion n'a eu lieu. Le Comité est obligatoire dès que la collectivité franchit le seuil des 50 agents. Sa mission générale est de :

- contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents et, contribuer à l'amélioration des conditions de travail) ;
- procéder à l'analyse des risques professionnels et promouvoir la prévention des risques professionnels ;
- suggérer des mesures d'améliorations de l'hygiène et de la sécurité.

C. Les compétences

Le 26 mars 2015, le Conseil Communautaire a décidé de modifier ses statuts pour tenir compte du changement de siège social et la partie relative aux sentiers de randonnées.

En outre, le 24 septembre 2015, le Conseil Communautaire a décidé de clarifier et d'étendre ses compétences dans le domaine du développement économique et du tourisme, notamment en intégrant l'ensemble des zones artisanales, commerciales et industrielles et intégrant la politique locale du commerce. Le Conseil a également inscrit la création et la gestion d'un Foyer Jeunes Travailleurs.

En matière de tourisme, au-delà de la promotion du territoire, la Communauté de communes s'est dotée de compétences de commercialisation, ingénierie, animations et patrimoine.

Les compétences telles qu'inscrites dans les statuts communautaires fin 2015 sont les suivantes, étant souligné que les nouvelles compétences développement économique et tourisme n'ont cependant pas encore fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'extension de compétences).

a) Les compétences obligatoires

A - Aménagement de l'espace

A-1 Elaboration d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement.

A-2 Schéma directeur et schéma de secteur ; aménagement rural, zone d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire, avec notamment la réalisation d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Les ZAC d'intérêt communautaire sont celles destinées à la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire telles que prévues dans les compétences relatives au développement économique.

B - Conduite des actions de développement économique (agricole, industriel, commercial, artisanal et touristique) :

B-1 Création, extension, aménagement, entretien, et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique. A ce jour, les zones d'activités sont les suivantes :

- à Falaise: zone Expansia
- à Falaise : zone Méthanéa
- à Falaise: zone Calvados Sud
- à Falaise : zone de Guibray et route de Putanges
- à Soumont-Saint-Quentin : zone Ariana 1 et 2
- à Saint-Martin-de-Mieux: zone Martinia
- à Potigny : zone d'activité de Potigny

Sont exclus de la gestion communautaire l'entretien des voiries, des espaces verts, des entrées de zone, des réseaux des zones d'activités communautaires suivantes :

- à Falaise : zone Calvados sud
- à Falaise : zone de Guibray et route de Putanges
- à Potigny : zone d'activité de Potigny
- à Soumont Saint-Quentin : zone Ariana 1

B-2 Création et gestion d'immobilier d'entreprises sur les zones d'activités y compris l'existant.

B-3 Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

B-4 Promotion du tourisme :

- Réalisation des missions obligatoires des offices de tourisme selon les dispositions du Code du Tourisme qui sont à ce jour :
 - Accueil et information des touristes
 - Promotion touristique du groupement de communes en coordination avec le comité départemental et le comité régional du tourisme
 - Contribution à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local
- Gestion d'un office de tourisme

Au titre de la compétence générale développement économique, elle conduit les actions suivantes :

- Accueil, information, conseil, orientation, suivi des porteurs de projets (y compris touristiques) et animation du réseau local des acteurs du développement économique du territoire (y compris touristiques) ;
- Cessions et acquisitions foncières ;
- Acquisition, construction et cession immobilière avec éventuellement mise à disposition
- Réalisation d'études ;
- Observatoire ;
- La signalétique des entreprises du territoire situées sur les zones d'activités ;

b) Les compétences optionnelles**C - Protection et mise en valeur de l'environnement****C-1** Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés**C-2** Construction et gestion de déchèteries**C-3** Réflexion sur la protection des paysages : études et définition de secteurs présentant des qualités paysagères d'intérêt communautaire.**C-4** Développement éolien :

- mettre en place une Zone de Développement Eolien
- implanter des parcs éoliens
- préserver les espaces naturels
- favoriser le développement économique local

C-5 Mise en place de l'assainissement non collectif :

- création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- exercice des compétences obligatoires :
 - contrôle de conception et d'implantation (installations neuves et réhabilitées)
 - suivi du contrôle de bonne exécution (installations neuves)
 - contrôle périodique (installations existantes)
 - diagnostic de l'existant (installations jamais contrôlées)
- exercice, après étude et sur décision du conseil communautaire, de compétences facultatives pour les usagers (études, entretien, travaux de réhabilitation...),
- pilotage, coordination et relais financier des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée des particuliers et éligibles aux aides des partenaires financiers, notamment l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Général du Calvados

D - Politique du logement et du cadre de vie**D-1** Elaboration et réalisation d'un programme local de l'habitat**D-2** Opérations d'accompagnement liées à la convention P.L.H.**D-3** Définition et réalisation d'actions permettant le maintien à domicile des personnes âgées. Ces actions sont les suivantes :

- Portage de repas
- Téléalarme
- Participation à la création d'un Centre Local d'Information et de Coordination auprès de la personne âgée, en partenariat avec le Conseil Général du Calvados

D-4 Actions privilégiant l'insertion sociale, professionnelle ou économique auprès des personnes défavorisées par des conventions de partenariat avec des structures associatives oeuvrant sur l'ensemble du Pays de Falaise**D-5** Actions en direction des jeunes de moins de 26 ans :

- permanences d'accueil, d'information et d'orientation,
- aide à la formation de jeunes sportifs dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Union Sportive en Pays de Falaise

D-6 Gestion des services du logement créés en application des articles L621-1 et suivants du code de la construction et de l'habitat**D-7** Gestion des centres de secours contre l'incendie

D-8 Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions vers des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées. Il s'agit :

- des opérations programmées d'amélioration de l'habitat ;
- du cautionnement des emprunts des organismes HLM et le versement de subventions à des organismes HLM, si cela s'avère nécessaire, à la place des communes ;
- de l'organisation de permanences juridiques pour les particuliers sur l'aide et l'information pour le logement
- de l'organisation de permanences d'information sur les aides à l'amélioration de l'habitat
- de la création et la gestion d'un logement d'urgence situé à Falaise
- d'études de projet de création d'une maison médicale de la construction et gestion d'une résidence de jeunes travailleurs

E - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements scolaires

E-1 Construction et gestion d'une piscine sport loisirs.

E-2 Dans ce cadre, mise en place d'un service de transport vers la piscine pour les écoles maternelles et primaires des communes membres.

E-3 Réhabilitation et mise en valeur des Halles de Pont d'Ouilly

F - Tourisme

F-1 Commercialisation : Elaboration et commercialisation de produits et services touristiques en coordination avec les acteurs publics et privés du territoire

F-2 Ingénierie :

- Elaboration et mise en œuvre d'une politique de développement touristique communautaire en coordination avec les acteurs publics et privés du territoire et en lien avec les plans de développement touristique régionaux et départementaux ainsi que le pôle métropolitain
- Elaboration d'un schéma de signalisation touristique communautaire

F-3 Animation – évènementiel : mise en place de manifestations à vocation touristique

F-4 Equipements – aménagements

- Création et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire : Mémorial des Civils dans la Guerre
- Création, aménagement et entretien de sentiers de randonnées d'intérêt communautaire : Reconnaissance par le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
- Mise en place d'une signalétique touristique directionnelle et d'animation

F-5 Patrimoine :

- Gestion d'un Pays d'Art et d'Histoire
- Accompagnement (administratif et technique) aux actions de valorisation du patrimoine local
- Tenue et actualisation d'un inventaire du Patrimoine du Pays de Falaise
- Constitution de collections d'intérêt communautaire

G - Patrimoine des collectivités

G-1 définition des équipements structurants (voies de communication et immobilier)

G-2 participation au montage du dossier administratif et au financement des équipements

H - Services publics

Participation à la construction de bâtiments d'intérêt public pour l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général : Agence routière départementale, caserne du SDIS.

I - Activités culturelles

Mise en place d'une politique culturelle par :

I-1 la création et la gestion d'une école de musique communautaire, l'ouverture d'antennes et l'intervention en milieu scolaire. A cet égard :

- les harmonies de Falaise et de Potigny sont déclarées d'intérêt communautaire ;
- en accord avec l'Education Nationale, la Communauté de communes organise et finance les intervenants pour l'initiation musicale dans les écoles pré-élémentaires et élémentaires.

I-2 la création et la gestion d'une médiathèque à Falaise, le développement et le soutien aux antennes de lecture et bibliothèques existantes (Epaney, Oully-le-Tesson, Pierrefitte-en-Cinglais, Potigny, Ussy, Versainville), la mise en place d'une politique de développement de la lecture publique, notamment par l'organisation d'animations.

J - Compétences diverses

Création et gestion d'un chenil

Par ailleurs, la Communauté de communes pourra adhérer à des établissements publics, par délibération du conseil communautaire, sans demander l'avis des communes membres.

D. Annexes

- Annexe 1 : délibérations ⁱⁱ
- Annexe 2 : décisions

Titre II

Les temps forts de l'année 2015

A. Bilan 2015

MEMORIAL

Début des travaux d'aménagement

Lancement d'une délégation de service public pour la gestion de l'équipement – choix du délégataire

TOURISME

Elargissement des compétences communautaires

Etude pour l'hébergement de plein air

Aménagements et ouverture des locaux Office de Tourisme du Pays de Falaise

MUTUALISATION

Mise en place d'un service mutualisé autorisation droit des sols

Recrutement d'un technicien communautaire

HABITAT

Mise en place du programme local de l'habitat

Poursuite du SCoT

Mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

PROJET FOYER JEUNES TRAVAILLEURS

Réponse à un appel à projets caisse des dépôts et consignations

Choix d'un maître d'œuvre

ECONOMIE

Elargissement des compétences

Construction de 4 bâtiments sur la zone Expansia

Dépôt d'un permis d'aménagement pour la zone Martinia

DIVERS

Changement de siège social pour la communauté de communes

Renouvellement de la DSP pour la gestion du centre aquatique du pays de Falaise, Forméo

Construction d'un escalier au centre aquatique pour l'accès des scolaires

Rapport de la CRC sur la situation financière de la communauté de communes et la gestion du centre aquatique du pays de Falaise, Forméo

B. Perspectives 2016

CADRE DE VIE

Etude pour l'élaboration d'un diagnostic social territorial et réflexion sur l'élaboration d'un CIAS

Mise en œuvre de l'accessibilité des bâtiments communautaires

Réflexion sur le transfert de la compétence scolaire

Construction d'un foyer des jeunes travailleurs

ECONOMIE

Construction de deux bâtiments sur la zone Ariana

Fouilles archéologiques sur la zone Martinia

Viabilisation de la zone Martinia

Définition d'une stratégie économique communautaire

ENVIRONNEMENT

Adhésion au syndicat mixte du bassin de la dives

Réfléchir à la compétence GEMAPI

Créer un pôle environnemental communautaire

TOURISME

Terminer l'aménagement du Mémorial

Définir une politique touristique communautaire

Mise en œuvre des objectifs du développement et des investissements au centre aquatique du pays de Falaise, Forméo dans le cadre du renouvellement de la DSP

DEFINIR UN PROJET DE TERRITOIRE

DEFINIR UNE POLITIQUE REELLE DE COMMUNICATION

Elaboration d'une charte graphique communautaire

Refonte du site internet

Mettre en place une politique de communication

DEFINIR LA PLACE DES MICRO-REGIONS DANS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET COMMENT LES FAIRE FONCTIONNER PRATIQUEMENT ?

Titre III

Les ressources de la collectivité

A. Ressources humaines

a) Orientations

La mission du service est de conseiller les élus et la direction générale en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines et de coordonner les projets des chefs de service dans le domaine des ressources humaines.

Le service ressources humaines est situé au siège social de la communauté de communes, près du pôle finances.

En 2015, il est composé d'une responsable à mi-temps et d'une assistante à temps complet.

Ce service gère la carrière de près de 67 agents permanents ainsi que 10 agents sous contrats divers, répartis dans 4 filières, soit l'équivalent de 80 paies sur l'année, avec un pic en juillet à 160 (festival de Musique en Pays de Falaise). Les activités du service sont diverses et regroupent l'organisation des ressources humaines sur l'ensemble de la structure : propositions de choix en cohérence avec les décisions politiques, étude des dispositifs statutaires en vigueur, coordination des projets des chefs de services, recrutements, action sociale, évaluation professionnelle, formation professionnelle, médecine préventive, participation au dialogue social avec les instances paritaires (comité technique, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), élaboration et suivi de la masse salariale et des effectifs...

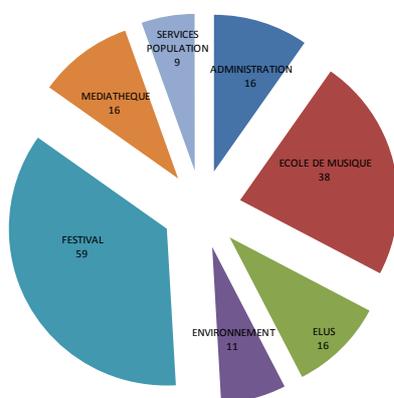
⇒ **Organigramme en Annexe 3ⁱⁱⁱ**

b) Temps forts

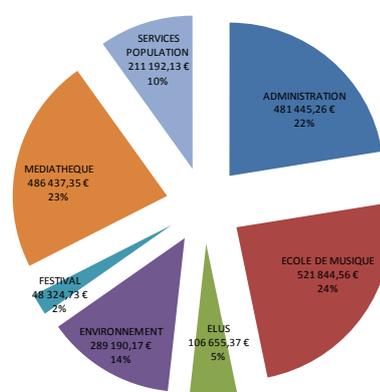
- l'entretien professionnel devient obligatoire en lieu et place de la notation qui est supprimée.
- la création du service commun « instruction des sols » avec la ville de Falaise, à la disposition des 57 communes du Pays de Falaise
- le comité technique est renouvelé suite aux élections professionnelles, avec de nouveaux représentants du personnel : Slim Hanachi, Dorothee Le Monnier, Frédéric Bernard, Christine Lamy, Yannick Turcas, Bruno Gallier et représentants des élus : Claude Leteurtre, Eric Macé, Jean-Philippe Mesnil, Jean-Pierre Goupil, Yvonnick Turban, Maurice Ruau
- Le déménagement du siège social et l'installation des agents de l'administration générale et de l'environnement dans de nouveaux locaux situés dans la zone d'activités de Guibray à Falaise.

c) Chiffres clés

REPARTITION DES EFFECTIFS EN 2015



MASSE SALARIALE PAR PÔLE EN 2015



En 2015, le tableau des effectifs compte 67 agents répartis dans les filières suivantes : administrative, technique, animation, culturelle (patrimoine), culturelle (secteur artistique) et affectés sur les compétences et activités suivantes :

Actions de développement économique	1 chargé de mission
Urbanisme	2 rédacteurs
Equipements, zones d'activités	1 technicien
Environnement	1 ingénieur, 1 secrétaire, 2 techniciens, 6 adjoints techniques
Programme local de l'habitat	1 chargé de mission
Portage de repas et télé alarme	3 adjoints techniques
Service tourisme	1 rédacteur principal, 2 agents mis à disposition de l'office
Service logement jeunes	1 animateur
Ecole de musique	1 directeur, 1 secrétaire, 21 professeurs, 1 régisseur 1 adjoint technique
Médiathèque	1 directeur, 1 directeur adjoint, 4 chefs de secteur, 1 référent informatique, 1 coordinatrice du réseau des médiathèques 6 adjoints du patrimoine, 1 adjoint technique
Centre aquatique	1 adjoint administratif en détachement
Administration générale	1 directeur général, 2 attachés, 1 rédacteur, 5 adjoints administratifs

Ces agents travaillent sur différents sites :

- ✓ Le siège de la Communauté de Communes à Falaise,
- ✓ les 4 déchèteries sises à Soulangy, Noron l'Abbaye, Pertheville-Ners, le Mesnil-Villement,
- ✓ le local du portage de repas (chambre froide) à Falaise
- ✓ un bureau à la Mission Locale à Falaise (logement jeunes)
- ✓ la Maison de la musique à Falaise, les antennes de Potigny, Pont d'Ouille, Morteaux-Couliboeuf,
- ✓ la Médiathèque tête de réseau à Falaise, les médiathèques de proximité à Potigny et Pont d'Ouille
- ✓ les locaux du Forum (office de tourisme) à Falaise
- ✓ le Centre aquatique Forméo à Falaise

d) Perspectives 2016

- Budget ressources humaines : une progression prévisionnelle de 9,97%, comprenant la provision pour les avancements d'échelons (GVT), justifiée par une gestion très maîtrisée, sans recrutement nouveau autre que les postes laissés vacants et budgétisés et avec une donnée inconnue difficile à chiffrer : les dispositions de la loi de finances pour 2016 concernant les agents des collectivités territoriales, dont les décrets d'application ne seront publiés qu'au second semestre (échelles indiciaires, révision des catégories, avancements d'échelon...).
- Une nouvelle organisation interne des services afin de répondre à la charge de travail croissante et les nouvelles compétences qui se profilent.
- La mise en place du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.)

B. Finances

a) Orientations

4 axes ont été développés :

- 1) Poursuivre la maîtrise des finances communautaires et rétablir notre capacité d'autofinancement.
- 2) Maintenir, si possible, la pression fiscale qui n'a pas évoluée depuis 13 ans.

- 3) Engager une politique d'investissements soutenue mais responsable.
4) Réaliser le projet de territoire en lien avec l'élaboration d'un pacte financier et fiscal.

b) Principales décisions

- ✓ Renouvellement de la convention de dynamisation des UCIA du Pays Sud Calvados avec le concours financier de la CCI, des Unions Commerciales, des Collectivités Locales (Falaise et Potigny) et de la Communauté de Communes du Pays de Falaise.
- ✓ Remboursement des frais de scolarité à l'Ecole de Musique pour les cours de flute traversière.
- ✓ Modification du tableau des effectifs
- ✓ Reconduction des taux de fiscalité locale directe
- ✓ Tarifs du Centre Aquatique Hervé Baron- Forméo
- ✓ Répartition du Fonds de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales (FPRIC)
- ✓ Présentation d'une analyse financière prospective de la Communauté de Communes du Pays de Falaise avec intégration du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)
- ✓ Investissements à réaliser au Centre Aquatique pour 2016.

c) Chiffres clés

⇒ **Résultats 2015**

- ✓ Investissement : 1 872 093 €
- ✓ Fonctionnement : 5 252 €

⇒ **Exécution du budget**

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	66 %	94%
Section de fonctionnement	91 %	91%

⇒ **Montant des subventions accordées**

ASSOCIATION	Montant en €
ACCES AU DROIT	1 000,00 €
AIPF	15 000,00 €
CHOREGE	5 000,00 €
ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS	7 500,00 €
ENSEMBLE A CORDES	1 200,00 €
HARMONIE FALAISE	9 000,00 €
HARMONIE L'ESPERANCE	2 400,00 €
INITIATIVE CALVADOS	1 200,00 €
LES JARDINS D'ARLETTE	10 000,00 €
MEMOIRES POCHE DE FALAISE CHAMBOIS - LES CIVILS	1 000,00 €
MISSION LOCALE	43 300,00 €
OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE FALAISE	175 700,00 €
POISSON D'AVRIL	6 800,00 €
UDAF	1 700,00 €
USPF	235 000,00 €
VIT ACTIF	2 000,00 €
TOTAL	517 800,00 €

⇒ **Compte administratif 2015**Cf Annexe 4^{iv}⇒ Montant

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement (D/R)	4 328 721,19 €	6 200 814,28 €
Section de fonctionnement (D/R)	6 930 391,06 €	6 935 643,69 €
TOTAL	11 259 112,25 €	13 136 457,97 €

⇒ Principaux postes**Investissement****Dépenses**

- ⇒ Remboursement du Capital : 1 552 965,89 €
- ⇒ Immobilisations corporelles : 261 090,37 €
- ⇒ Subventions d'équipement versées aux communes : 194 881,00 €
- ⇒ Immobilisations incorporelles : 108 465,02 €
- ⇒ Immobilisation en cours : 1 703 876,95 €

Recettes

- ⇒ Amortissements : 254 059,39 €
- ⇒ Dotations. Fonds de Concours : 985 997,63 €
- ⇒ Subventions d'investissement : 1 698 033,32 €

Fonctionnement**Dépenses**

011 : Charges à caractère général :1 410 670,04 €

- 60 : Achats et variation stock : 299 847,27 €
- 61 : Services externes : 784 634,17 €
- 62 : Autres services externes : 313 888,09 €
- 63 : Impôts et taxes : 12 300,51 €

012 : Charges de personnel :2 170 761,90 €

- 62 : Autres services externes : 89 806,20 €
- 63 : Impôts et taxes : 26 525,34 €
- 64 : Charges de personnel : 2 054 430,36 €

014 : Atténuation de produit :1 578 157,24 €

- 042 : Opération d'ordre de transfert : 254 059,39 €
- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 1 274 503,47 €

Recettes

013 Atténuation de charges :103 277,19 €

- 70 : Produit des services : 641 804,13 €
- 73 : Impôts et taxes : 3 992 738,03 €
- 74 : Dotations et subventions : 1 999 445 €
- 75 : Autres produits gestion : 64 289,63 €
- 76 : Produits financiers : 74 655 €
- 77 : Produits exceptionnels : 23 796,30 €

⇒ **Fiscalité directe locale**

Cotisation Foncière des entreprises : 24,08 %

Taxe d'habitation : 6,97 %

Taxe sur Foncier Non Bâti : 1,66 %
 Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :
 Secteur 1 : Falaise : 8.71 %
 Secteur 2 : Potigny : 21.24 %
 Secteur 3 : Pont d'Ouilly : 11.24 %
 Secteur 4 : 49 autres communes : 16.44 %
 Secteur 5 : 5 communes (Courcy, Jort, Louvagny, Perrières et Vicques) : 16.46 %

d) Perspectives

Les enjeux financiers de la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour les prochaines années portent sur sa capacité à définir une politique concertée sur les axes suivants :

- ✓ Une stratégie fiscale, instaurant la définition d'une politique communautaire de taux et d'abattements. Cette définition est en cours, les collectivités étant ainsi animées par une volonté commune de ne pas augmenter les taux ;
- ✓ Une politique d'investissement coordonnée : la Communauté de Communes du Pays de Falaise s'est également engagée dans une concertation avec ses communes membres pour élaborer un projet de territoire qui permettra peut-être, de coordonner les dépenses d'équipement ;
- ✓ Le renforcement de l'intégration communautaire qui passera par un dialogue entre la Communauté de Communes du Pays de Falaise et les communes ;
- ✓ La mutualisation des services : ce n'est qu'en agissant sur ces services que la Communauté de Communes du Pays de Falaise pourra dégager une marge de manœuvre budgétaire propre à lui permettre de garder une situation budgétaire saine.

C. Service des affaires générales

Le service des Affaires Générales a pour objet de seconder la Direction Générale dans les missions de mise en œuvre de la politique des élus, d'assurer le suivi des assemblées, la veille juridique, la passation et la gestion administrative des marchés publics et contrats de délégation de service public et gérer les contentieux. Il assure également la rédaction de conventions ou le contrôle de celles-ci et à un rôle de conservateur de ces conventions (originales). De même, il assure la fonction de conservation des actes notariés. Enfin, il gère la Commission des Affaires Culturelles et la Commission Equipement, Habitat, Logement.

Deux personnes composent le service : la responsable et son assistante. Pour la gestion des assemblées, c'est un autre adjoint administratif qui seconde la responsable.

⇒ **Concernant les assemblées**

Le service a géré 15 réunions de bureau communautaire et l'organisation des 12 conseils communautaires (cf la liste des délibérations prises en 2015). En prolongement, il faut noter également les décisions que le Président a prises au titre des délégations que lui a confiées le conseil communautaire durant le mandat. A cet égard 74 décisions ont été rédigées dont le Président a rendu compte au fur et à mesure aux conseillers communautaires à l'occasion de chaque conseil.

⇒ **Concernant les marchés publics**

Le tableau figurant en *annexe 5* présente l'ensemble des marchés publics conclus en 2015. A cela il faut ajouter la gestion des avenants, l'organisation de la commission d'appel d'offres. A noter que celle-ci s'est réunie 10 fois cours de l'année 2015.

⇒ **Concernant les délégations de service public**

L'année 2015 a été marquée par la renégociation du contrat du centre aquatique. En effet, le contrat en cours se terminant au 31 décembre 2015, la procédure de passation a été conduite (publicité, rédaction du cahier des charges, sélection des candidatures, puis des offres, réunions de négociation). Pour ce faire, la collectivité était assistée du cabinet conseil MBC. La Commission de délégation de service public s'est réunie 6 fois pour mener à bien cette procédure.

⇒ Concernant les assurances

Il faut noter la faible sinistralité de la collectivité concernant la responsabilité civile ou encore la flotte automobile. Les sinistres concernant les dommages aux biens sont un peu plus importants et concernent plus particulièrement les déchèteries et le centre aquatique.

- Dommages aux biens : 5 sinistres
- Flotte automobile : 2 sinistres
- Responsabilité civile : 0 sinistre. il faut signaler pour 2015 la clôture d'un dossier ouvert en 2013 au titre de l'activité du SPANC (pré-contentieux relatif à une contrôle diagnostic) par le biais d'une transaction. Le règlement a intégralement été pris en charge par l'assurance de la collectivité
- Protection juridique de la collectivité : 0 sinistre
- Protection juridique agents - élus : un dossier en cours ouvert en 2014.

⇒ Dans le domaine des Affaires Culturelles

Le service des Affaires Générales coordonne également la commission des Affaires Culturelles. Ainsi, le service a géré en 2015 4 commissions des Affaires culturelles.

Le service constitue le lien entre l'administration générale et les services culturels (médiathèque et Ecole de musique). Il gère ainsi, avec ces services, les dossiers de demande de subvention (relais culturel régional par exemple, ou encore dossier de subvention pour le Festival Musique en Pays de Falaise). Dans le cadre des interventions musicales en milieu scolaire que la Communauté de communes prend en charge financièrement, le service gère les conventions avec les écoles et les associations. A cet égard, il est rappelé que la CdC participe à hauteur de 42 € par heure et par classe et dans la limite de 10 heures par classe, conformément à la délibération de l'assemblée délibérante. En 2015, ce sont 4 écoles (hors Falaise) qui ont fait intervenir des intervenants de quatre associations différentes au sein des classes (du CP au CM2). La Communauté de communes a ainsi soutenu ces initiatives à hauteur de 3 822 €

⇒ La commission Equipement, Logement, Habitat

La commission s'est réunie 3 fois pour évoquer les sujets tels que le suivi des actions PLH, le chenil, la réflexion sur les locaux communautaires, la dotation patrimoine voirie.

Enfin, parmi les autres missions du service, il faut noter qu'en 2015, le service a aidé à la mise en place du service mutualisé *Instruction Droit des Sols* (délibération, convention de création de service mutualisé avec la ville centre, convention avec les communes souhaitant bénéficier du service, journal des dépenses de mise en oeuvre du service, etc..).

Il a également pris en charge le dossier d'agenda programmé de l'accessibilité de ses établissements et installations aux fins de le faire approuver par les services de la Préfecture. A cet égard, la commission accessibilité a été consultée (réunion du 10 octobre 2015) pour élaborer la politique d'accessibilité, déterminer des objectifs et proposer un agenda programmé de l'accessibilité (cf. point accessibilité dans un autre chapitre).

Titre IV

L'activité par compétence

A. Développement économique

a) Orientations

L'année 2015 a été marquée par :

- L'extension de la compétence développement économique sur l'ensemble du territoire,
- Lancement de deux études en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), des chefs d'entreprises et des élus,

b) Temps forts

⇒ Extension de la compétence développement économique

Depuis 2001, la Communauté de communes exerce la compétence économique qui est, cependant limitée à la gestion de trois zones d'activités. Afin de simplifier les démarches pour les chefs d'entreprises souhaitant s'installer sur le territoire ou déjà installés sur celui-ci, les élus ont souhaité l'extension de la compétence développement économique sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Confère document en Annexe 6^{vi}.

⇒ Les études sur le développement économique

- Charte de développement commercial

En 2011/2012, la Communauté de communes avait réalisé, en partenariat avec la CCI, une étude sur le fonctionnement commercial de son territoire. Afin de renforcer son attractivité commerciale, il a été décidé de mettre en place une charte qui proposera les orientations en matière de développement commercial.

Ce document sera réalisé en partenariat avec la CCI de Caen Normandie et les acteurs locaux (commerçants, acteurs du tourisme et des élus) à l'aide d'entretiens individuels et 2 réunions de travail (nov 2015 et janvier 2016).

- Stratégie de développement économique

Un second groupe de travail, constitué de chefs d'entreprises du territoire et d'élus, en partenariat avec la CCI également va travailler sur un diagnostic et l'élaboration d'une stratégie de développement économique. La rencontre de lancement s'est déroulée en Décembre 2015 et l'ensemble du travail se fera sur le 1^{er} semestre 2016. L'objectif sera d'aboutir à un plan d'actions opérationnel et réaliste.

⇒ L'immobilier pour les entreprises

- Construction de 4 Ateliers sur Expansia

Un des piliers de la politique de développement économique de la Communauté de communes depuis de nombreuses années est la construction d'immobilier d'entreprises afin de permettre l'implantation ou le développement d'entreprises sur notre territoire. Ces constructions viennent compléter l'offre disponible et répondent à la demande actuelle des porteurs de projets qui, pour une majorité d'entre eux, recherchent des locaux pour s'implanter.

Afin de continuer cette politique, 4 ateliers, dont 2 de 225 m² et 2 de 400 m², vont être construits sur la zone d'activité Expansia à compter du mois de septembre 2015. Ils seront livrés au printemps 2016.

⇒ Communication, Information, Promotion

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté de communes du Pays de Falaise a organisé des rencontres avec les chefs d'entreprises du territoire afin de mieux connaître son tissu économique, leur apporter des informations pouvant permettre le développement de leurs activités, etc. Par ailleurs, afin d'attirer des nouvelles entreprises ou cadres sur le territoire, la collectivité a participé à des salons sur les thématiques de la création d'entreprises et de l'emploi.

- Réunion Elus/chefs d'entreprises sur les zones d'activité

La Communauté de communes a organisé des rencontres entre les chefs d'entreprises des zones d'activité du territoire et les élus afin de leur permettre de se rencontrer, de présenter leurs activités et d'échanger.

Ces rencontres se sont déroulées, pour la zone Expansia, dans les locaux du Mac Donald avec 13 entreprises présentes et, pour la zone de Guibray, dans les locaux du Moulin à Légumes avec 18 chefs d'entreprises présents.

- Présentation de la plateforme Agrilocal14

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Falaise sont installés de nombreux producteurs, qui commercialisent leurs légumes, fruits et viandes notamment. Par ailleurs, le Conseil Départemental du Calvados souhaite permettre l'utilisation de denrées locales dans ses cuisines. Pour ce faire, il a mis en place une plateforme Agrilocal14 permettant de rapprocher les producteurs des cuisiniers de la restauration collective. La collectivité, en partenariat avec le Conseil Départemental du Calvados a organisé une rencontre entre producteurs et les cuisiniers de la restauration collective afin qu'ils se connaissent et qu'ils apprennent à utiliser ce nouvel outil de commercialisation pour leurs productions.

- Réunion d'information sur la fibre optique

Le développement des entreprises du territoire passera (entre autres) par l'utilisation de la fibre optique. Depuis Juillet 2015, la fibre optique est installée sur les zones d'activités de notre territoire. Afin d'informer les chefs d'entreprises sur cette nouvelle technologie, nous avons organisé une rencontre le 29 Mai 2015 avec le Conseil départemental financeur du déploiement de la fibre, l'entreprise Tutor en charge du déploiement, les opérateurs, et les chefs d'entreprises. Une douzaine d'entreprises sont venues s'informer sur cette nouvelle technologie.

- Réunion d'information pour les artisans du bâtiment

Les entreprises du secteur du bâtiment sont très représentées sur notre territoire, de son côté, la Communauté de Communes met en place une politique d'amélioration de l'habitat (cf chapitre IV). Afin de sensibiliser les entreprises aux dispositifs existants dans ce secteur d'activité, les services Habitat et Economie de la Communauté se sont associés au PACT ARIM et à la CAPEB (Chambre Artisanale des Petites Entreprises du Bâtiment) pour organiser une réunion d'information à laquelle assistaient 27 chefs d'entreprises.

- Participations aux salons Planet Créa, Parcours France et Cité des Métiers

La Communauté de communes a participé, pour la seconde année, au plus important salon de la création d'entreprise du département. Elle s'est associée à d'autres collectivités sur un stand commun de promotion des territoires. Cela a permis de rencontrer de nombreux porteurs de projets et de leur présenter les atouts de la Communauté et l'accompagnement proposé par le service Développement Economique.

De même, la Communauté de Communes a participé au salon Parcours France à Paris. Ce salon est destiné aux franciliens, qui souhaitent créer leur activité ou trouver un emploi en province. Nous nous sommes associés sur ce salon à Calvados Stratégie et d'autres collectivités du département afin d'avoir un stand important et ainsi être remarqués des visiteurs. Une centaine de visiteurs nous ont consultés avec quelques visites du territoire à la clef.

Enfin, le service Développement Economique a co-organisé et participé à la Cité des Métiers qui s'est tenue au Forum de Falaise. Cette manifestation permettait de faire découvrir les métiers et leurs formations ainsi que de présenter le service développement économique aux porteurs de projet de création d'entreprise.

c) Chiffres clés

- ⇒ Ventes d'immobilier et de foncier

Durant l'année 2015, la Communauté de communes a cédé 2 ateliers de la zone d'activité Expansia :

Acquéreur	Adresse	Section de cadastre	Superficie	Montant
SCI SFCH (Carrosserie Falaise Expansia)	Rue des sentes	ZI 121	1 614 m ²	210 000 €
SCI CUDORGE-RIOULT	Rue du petit bois	ZI 169 et ZI 173	1 118 m ²	212 489 €

De même, la Communauté de communes a vendu le terrain suivant :

Acquéreur	Adresse	Section de cadastre	Superficie	Montant
FINAMUR	Rue du Buisson du Parc	ZI 92 et 177	4 000 m ²	120 000 €

⇒ **Subvention pour la construction d'ateliers**

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté de communes a démarré la construction de 4 nouveaux ateliers relais sur la zone Expansia. La collectivité a sollicité le soutien de l'Etat et du Département du Calvados.

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, l'Etat a soutenu le projet à hauteur de 300 000 € pour un montant de travaux estimé à 1 000 000 € HT.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la construction d'immobilier d'entreprise, le Département du Calvados a soutenu le projet à hauteur de 142 154 €.

d) Perspectives

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté de Communes va poursuivre la construction d'ateliers pour des entreprises en création ou en développement. De manière à favoriser le développement de la zone d'activité Ariana et pour répondre à un manque de locaux à destination des entreprises au nord de notre territoire, la collectivité va débiter la construction de 2 ateliers d'environ 225 m² à Soumont-St-Quentin. Concernant les disponibilités foncières sur le territoire, la zone d'activité de Guibray ne dispose plus de terrain à destination des entreprises et les zones d'activité Ariana et Expansia ne permettent plus l'accueil de projets d'envergure. Ainsi, le permis d'aménager de la zone d'activité Martinia sera déposé courant 2016 et la viabilisation devrait débiter vers la fin de l'année 2016 pour une durée d'environ 6 mois.

Quelques illustrations



Stand cdc à Planet Créa de Caen



Z.A Expansia à Falaise



Atelier construit en 2014 sur Expansia



Atelier construit en 2016 sur Expansia

B. Tourisme

L'action touristique communautaire s'appuie sur deux outils :

- L'Office de Tourisme intercommunal : géré sous forme associative, composé d'une équipe de 6 personnes dont 2 agents de la CdC mis à disposition. L'association remplit des missions d'accueil, d'information, d'animation et de promotion du Pays de Falaise.
- Le Service Tourisme : animé par 1 agent en charge de la mise en œuvre des projets structurants et d'ingénierie. La commission Tourisme Loisirs et Patrimoine est présidée par M. Jacques ZAMARA et se compose de 22 membres.

a) Orientations

L'année 2015 a été particulièrement riche et surtout marquée par quelques grands chantiers :

- ✓ Le lancement des travaux du Mémorial des Civils dans la Guerre
- ✓ La fin des travaux d'aménagement des nouveaux locaux de l'Office de Tourisme à Falaise
- ✓ L'extension de la compétence Tourisme

b) Temps forts

➤ Le lancement des travaux du Mémorial des Civils dans la Guerre :

A l'issue de la consultation concernant les lots architecturaux 15 entreprises ont été retenues dont 3 implantées sur le territoire du Pays de Falaise.

Durant l'année 2015, sous la conduite de Jacques Millet, architecte, ces entreprises ont réalisé les opérations de gros œuvre à savoir principalement :

- ✓ Démolition et désamiantage
- ✓ Réseaux et fluides intérieurs et extérieurs
- ✓ Création de l'extension et de la cage d'ascenseur
- ✓ Préparation des sols et des murs

Les travaux ont démarré en mai 2015 avec la réalisation de fouilles archéologiques par une équipe de l'Inrap. Ces fouilles ont permis de dégager des vestiges importants d'un hôtel particulier datant du XVIII^e siècle et détruit en août 1944, qui avaient déjà été en grande partie identifiés lors du diagnostic réalisé en décembre 2014. La fouille a toutefois permis d'accéder aux caves de la maison et de collecter une masse importante de mobilier archéologique présentant des stigmates du bombardement de la maison et de l'incendie qui s'ensuivit. A l'issue des fouilles et dans l'attente du rapport définitif, il a été décidé de conserver les vestiges et de les valoriser au sein de l'espace dit « maison immersive », traitant de la question des bombardements.

Parallèlement 5 entreprises ont été retenues dans le cadre de l'appel d'offres concernant les lots scénographiques.

Sous la conduite de Dominique PAOLINI, scénographe, et du Mémorial de Caen, les entreprises ont mis à profit l'année 2015 à affiner et préparer la mise en place du parcours scénographique.

➤ **Opérations connexes autour du Mémorial des Civils dans la Guerre**

Dans le même temps, un certain nombre d'actions de communication ont été mises en œuvre afin d'offrir les meilleures conditions d'ouverture possibles au Mémorial des Civils dans la Guerre. Ces actions visaient à :

- ✓ Participer à la valorisation du thème de la Seconde Guerre mondiale dans le Pays de Falaise
- ✓ Favoriser l'adhésion de la population au projet
- ✓ Contribuer à faire connaître le site et informer sur l'avancée des travaux
- ✓ Participer à l'enrichissement du contenu du musée.
- ✓ Permettre d'atténuer l'apport des collectivités

Les actions mises en place :

- Supports de communication : en direction de plusieurs cibles ; institutionnels, partenaires, presse, habitants, élus, mécènes potentiels.
 - ✓ Conception et impression de documents : une brochure institutionnelle, une brochure dédiée au mécénat, deux dépliants grand public (un document général et un document consacré à l'enrichissement des collections)
 - ✓ Création d'un site Internet institutionnel dédié au projet mis en service à partir de septembre 2015.
- Evènements :
 - ✓ 02/06/2015 : conférence de presse de lancement : environ 90 personnes présentes dont le Préfet et le Président de Région
 - ✓ 23/06/2015 : présentation aux acteurs économiques (en partenariat avec la CCI) : environ 90 personnes présentes
 - ✓ 24/11/2015 : réunion publique au Forum : environ 200 personnes présentes
- Relations presse :
 - ✓ Rédaction d'un dossier de presse
 - ✓ Diffusion et démarchage auprès des journalistes
- Mécénat :
 - ✓ Démarchage de mécènes potentiels
 - ✓ Envoi d'un courrier à plus de 400 contacts locaux et nationaux

Pour l'accompagner dans toutes ces étapes la Communauté de Communes s'est attachée les services de cabinets spécialisés : Aprim, Michèle Fréné Conseil, Serge Kirsbaum Consultant.

Ces actions ont également été réalisées en partenariat et avec le concours de la Ville de Falaise et du Mémorial de Caen.

- **Exposition André DANGOISSE** (cf. *Annexe 7^{vii}*)

L'exposition consacrée à André DANGOISSE, commerçant falaisien et photographe confirmé, s'inscrit également dans le cadre de l'ouverture du Mémorial des Civils. Jusqu'à sa mort en 1959, André DANGOISSE a saisi de nombreux paysages et instants de vie du Pays de Falaise de la Reconstruction.

Ouverture du 1^{er} juillet au 27 septembre au château de la Fresnaye, cette exposition a été mise en place sous maîtrise d'ouvrage communautaire, en partenariat avec la Ville de Falaise et conçue par l'Association Régionale pour la Diffusion de l'Image (ARDI).

- **Nouveaux locaux de l'Office de Tourisme et sanitaires publics**

Démarrés en septembre 2014, les travaux d'aménagement des nouveaux locaux de l'OTPF, à Falaise, place Guillaume-le-Conquérant se sont achevés en avril 2015. L'association a emménagé le 22 mai 2015.

Grâce à cette opération, l'association bénéficie désormais de locaux et d'outils numériques adaptés aux attentes du public. De surcroît, elle profite d'une visibilité très forte puisque ces locaux sont situés au plus près des flux touristiques. En rassemblant sur un même lieu le château médiéval, le futur Mémorial des Civils et l'OTPF, la place Guillaume-le-Conquérant est ainsi devenue le cœur et la vitrine touristique du territoire.

Le projet a également intégré, dans le bâtiment mitoyen, l'aménagement de sanitaires publics qui restent un outil essentiel au bon accueil des visiteurs.

Cette opération a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la CdC, avec le concours de la Ville de Falaise, et sous la direction du cabinet La Course.



- **Compétence Tourisme**

A l'issue de plusieurs réunions de réflexion en commission et bureau communautaire, un projet d'extension de la compétence Tourisme a été soumis aux élus. Les objectifs de cette démarche étaient de clarifier et d'affirmer la position de la CdC en matière d'exercice de la compétence et ainsi de proposer aux élus et aux citoyens une rédaction statutaire plus lisible.

La CdC s'est ainsi positionnée comme coordinatrice et référente touristique pour le territoire vis-à-vis des partenaires internes et externes mais aussi actrice avec des capacités d'intervention en matière d'animation, de signalétique ou encore de patrimoine.

Cette modification statutaire a été votée par le conseil communautaire le 24/09/2015 (cf .Annexe 6).

- **Espace Randonnées**

Rappel : la CdC a comme compétence la création l'entretien et la promotion des circuits de randonnée.

- Randonnée pédestre : création et mise à niveau des sentiers et des outils de promotion selon les nouvelles normes départementales :
- Mise à niveau (balisage) des chemins de randonnées dans le cadre de la labellisation « circuits qualité » obligatoire pour le référencement au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).
- Conception du nouveau topoguide pour la randonnée pédestre tenant compte de ces nouvelles normes (23 fiches)
- Randonnée équestre : poursuite du plan d'aménagement de 450 km de sentiers dans le Pays Sud Calvados (depuis 2012).
 - Mise en place de barres d'attache (Falaise, Fontaine le Pin, Perrières, Pierrepont, Pont d'Ouille, Potigny, Vignats)
 - Implantation de panneaux de départs (Falaise, Perrières, Pont d'Ouille, Potigny, les 4 barrières)
- Chemins du Mont Saint Michel :

Fin du balisage avec une implantation de clous en bronze supplémentaires dans les communes traversées par le Chemin de Rouen : Crocy, le Marais-la-Chapelle, Martigny-sur-l'Ante, Pont-d'Ouille, et sur la voie verte.

Une inauguration a été organisée à Crocy le 13/09/2015. Une 2^{nde} cérémonie a été célébrée à Martigny sur l'Ante le 29/11/2015.

➤ **Signalétique d'animation**

Trois panneaux d'animation autoroutière ont été implantés le long de l'A88, en partenariat avec le DREAL, le Conseil Départemental du Calvados et la société Alicorne. Ces panneaux d'une dimension de 3,30 x 5,00 mètres ont pour thème :

- ✓ Falaise – Château-Guillaume-le-Conquérant
- ✓ Pont d’Ouilly- La Suisse Normande
- ✓ Bataille de Normandie – Poche de Falaise-Chambois



➤ Etude pour l’hébergement de plein air

A l’issue d’une consultation, le cabinet MLV Conseil a été retenu afin de réaliser une étude de développement concernant les campings municipaux de Falaise et Pont-d’Ouilly. Le cabinet devra établir un diagnostic de l’existant, proposer un positionnement et un projet de développement pour chaque équipement. Le service Tourisme de la CdC assurera le suivi de l’étude pour le compte des communes. Les conclusions seront rendues au printemps 2016.

c) Chiffres clés

Budget (hors Mémorial des Civils) :

Poste	Réalisé	Poste	Réalisé
DEPENSES FONCTIONNEMENT	395 032,02 €	RECETTES FONCTIONNEMENT	54 171,34 €
Dont masse salariale	105 306,27 €	Dont taxe de séjour	19 593,20 €
Dont Subvention Office de Tourisme	175 700, 00 €		
Entretien des chemins de randonnée	58 040, 00 €		
DEPENSES INVESTISSEMENT	551 519,60 €	RECETTES INVESTISSEMENT	493 565,68 €
Dont chantier aménagement Office de tourisme et sanitaires	473 426,23 €	Dont subvention pour aménagement Office de Tourisme	403 104,00 €
TOTAL 2015	946 551,62 €		547 737,02 €

14 914 visiteurs physiques à l’Office de Tourisme en 2015 : **+ 23, 4 %** d’augmentation de la fréquentation par rapport à 2014.

- **+ 255 %** du chiffre d’affaires de la boutique de l’Office de Tourisme par rapport à 2014.
- **7 300 000 €** de chiffre d’affaires estimé généré par l’activité touristique sur le territoire
- **3250** visiteurs pour l’exposition André Dangoisse du 1^{er} juillet au 27 septembre 2015

d) Perspectives

Le principal évènement de 2016 sera l’inauguration et l’ouverture du Mémorial des Civils dans la Guerre. Elle devra s’accompagner d’un renforcement des opérations de communication et de sollicitation de la presse afin de créer les meilleures conditions possibles au lancement du site.

La définition d’une stratégie de développement touristique fera également partie des priorités et s’intégrera dans la réflexion devant être menée autour du projet plus général de projet de territoire. Elle s’accompagnera d’une autre réflexion qui concernera les modalités d’organisation des différents organes dépendant de la CdC pour une optimisation des actions.

C. SCOT

a) Orientations

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document préparé par la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour fixer les règles de développement qu'elle souhaite pour l'avenir de son territoire. Ces règles s'imposeront aux communes membres qui devront en tenir compte dans leurs propres plans et schémas de développement comme les Plans Locaux d'Urbanisme par exemple.

Le SCoT couvre tous les grands axes : développement économique, habitat et urbanisme, déplacement des populations (mobilité), environnement, tourisme, loisirs, patrimoine...

b) Temps forts

L'année 2015 a été une période décisive dans l'élaboration du SCoT du Pays de Falaise après une année 2014 ralentie par les élections :

- Finalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui expose la stratégie d'aménagement de la Communauté de Communes sur son territoire :

Avec notamment la présentation aux Personnes Publiques Associées le 30 juin et le débat en Conseil Communautaire le 9 juillet 2015

- Parallèlement s'est déroulée l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs définissant les règles à respecter dans les documents d'urbanisme locaux (PLU, PLU Intercommunaux et Cartes Communales) et dans les futures opérations d'aménagement.

Organisation de deux séries de trois ateliers thématiques (« Polarités et déplacements », « Urbanisme et espace », « Développement économique ») en mars et juin.

Présentation en bureau communautaire en octobre et aux Personnes Publiques Associées le 9 décembre.

- Des rencontres inter SCoT avec le Pôle Métropolitain Caen Métropole, Caen La Mer et l'AUCAME ont eu lieu à plusieurs reprises afin d'échanger sur les démarches de SCoT en cours et le positionnement de la Communauté de communes du Pays de Falaise dans le Pôle Métropolitain.
- D'importantes actions de communication et de concertation avec le public ont débuté en octobre par l'organisation de 8 réunions publiques (une réunion par microrégion) consacrées au diagnostic et au projet politique (le PADD).

c) Perspectives

En 2016 se poursuivra l'élaboration du SCoT notamment par de nombreuses opérations de communication et de concertation au premier trimestre.

L'objectif est de pouvoir arrêter le projet de SCoT à la fin du premier trimestre 2016 et d'approuver ce projet avant la fin de l'année après l'organisation d'une enquête publique pendant un mois minimum au cours de l'année.



A. PLH

a) Orientations

Le Programme Local de l'Habitat est divisé en 6 grands axes et 13 fiches-action.

⇒ **Rappel**

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), défini par le Code de la Construction et de l'Habitation, constitue le principal dispositif en matière de politique du logement au niveau local.

Elaboré en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, il définit **pour une durée de 6 ans** les objectifs et orientations de la collectivité pour répondre aux besoins en logements et indique les moyens pour y parvenir. Ce document porte à la fois sur le parc public et privé, sur les constructions nouvelles et les réhabilitations. Une attention est aussi portée sur les populations spécifiques (les jeunes, les personnes âgées/handicapées, et les personnes défavorisées).

Il se compose de 3 documents :

- ✓ Un diagnostic,
- ✓ Des orientations stratégiques,
- ✓ Un programme d'actions.

La Communauté de Communes s'est engagée dans la mise en oeuvre d'un Programme Local de l'Habitat lors de la précédente mandature et celui-ci a été approuvé par le Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2013 (document définitif après passage au Comité Régional de l'Habitat en octobre 2013).

L'objectif principal de la Communauté de Communes du Pays de Falaise, au travers de la réalisation de son PLH, est de conforter l'attractivité du territoire.

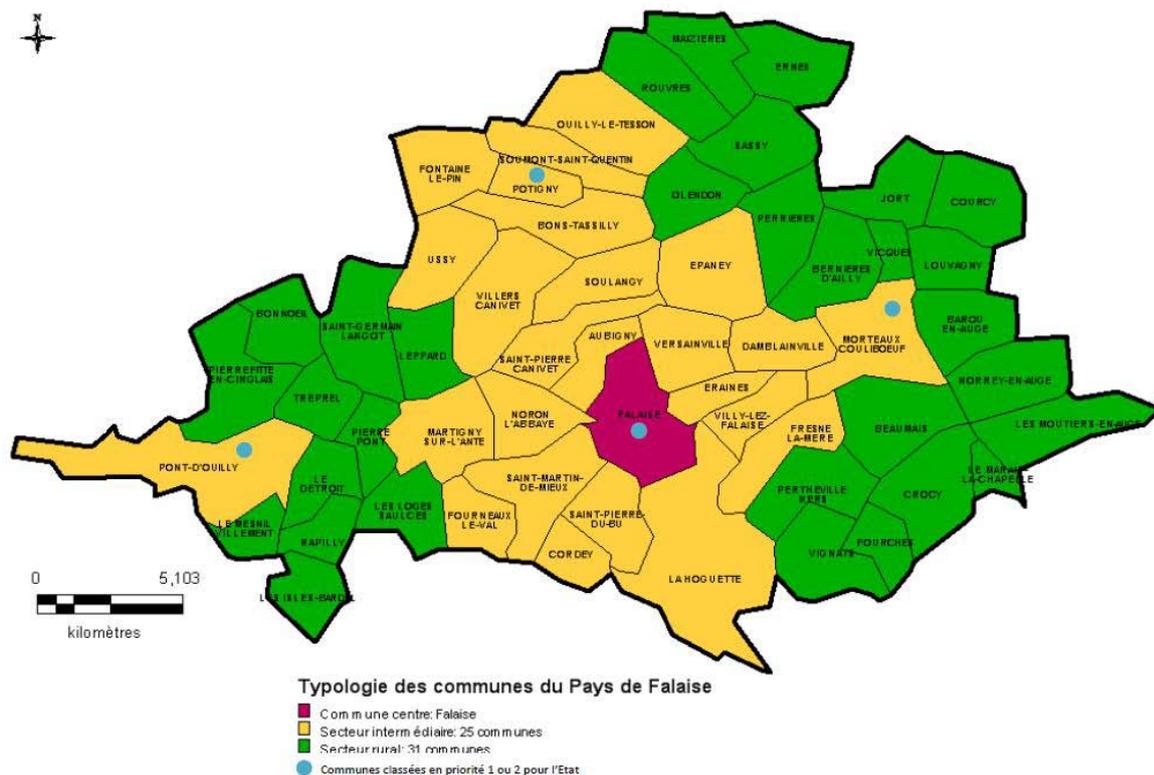
L'ambition est ainsi de produire 155 logements par an sur 6 ans, réparti sur le pays de Falaise en tenant compte des caractéristiques du territoire.

L'ambition est ainsi de produire 155 logements par an sur 6 ans (30 sur le parc existant et 125 en construction neuve), répartis sur le Pays de Falaise en tenant compte des caractéristiques du territoire.

La sectorisation étant obligatoire sur un territoire aussi vaste, 3 secteurs ont été déterminés en se basant sur la capacité des communes à accueillir de nouvelles populations.

- La commune centre, Falaise : 35%
- Le secteur intermédiaire, 25 communes : 50%
- Le secteur rural, 31 communes : 15%

Sectorisation de la Communauté de Communes du Pays de Falaise



Le PLH mobilisera un budget de 955 000 € sur la période auquel il conviendra d'ajouter la réalisation d'un Foyer de Jeunes Travailleurs.

⇒ Description du PLH : Les orientations

6 orientations stratégiques prenant en compte l'ensemble des besoins des populations actuelles et futures ont été définies et les moyens à mettre en œuvre pour répondre à ces orientations politiques se déclinent en 13 actions complémentaires.

Orientation 1 : Requalifier le parc privé

- Action 1 : Améliorer 475 logements
- Action 2 : Créer un relais local de l'habitat indigne

Orientation 2 : Mettre en œuvre une politique de maîtrise du foncier

- Action 3 : Définir une stratégie foncière
- Action 4 : Inscrire une gestion économie des sols

Orientation 3 : Favoriser la priorité sociale et générationnelle dans les nouveaux programmes de logements

- Action 5 : Développer l'offre locative aidée
- Action 6 : Favoriser l'accession sociale à la propriété

Orientation 4 : Inscrire le développement de l'habitat dans une démarche de développement durable

- Action 7 : Développer les démarches de type AEU
- Action 8 : Favoriser un habitat durable

Orientation 5 : Répondre aux besoins de populations spécifiques

- Action 9 : Accroître l'offre adaptée pour personne âgée
- Action 10 : Répondre aux besoins des jeunes
- Action 11 : Développer l'offre pour personne en difficulté

Orientation 6 : Faire vivre le PLH

- Action 12 : Mettre en place un dispositif d'observation
- Action 13 : Mettre en place un dispositif de suivi

b) Temps forts 2015

⇒ Permanences Habitat

Une permanence habitat a été mise en place sur le territoire et l'opérateur chargé de l'assistance administrative et technique des dossiers est le Pacte Arim. Ses objectifs sont d'assurer une information personnalisée auprès des habitants pour les travaux d'amélioration de leur logement. Les projets accompagnés portent sur la lutte contre la précarité énergétique grâce aux travaux d'isolation et d'économie d'énergie, ainsi que sur l'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement. La mise aux normes d'un logement (plomberie, électricité, ...) et les travaux de gros œuvre peuvent aussi être accompagnés dans certains cas.

Les permanences ont lieu tous les premiers vendredis du mois à Falaise et tous les troisièmes vendredis du mois alternativement dans les mairies de Potigny, Pont d'Ouille et Morteaux-Couliboeuf.

⇒ Etude pré-opérationnelle d'OPAH

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sera mise en œuvre. En amont, une étude doit être réalisée sur le territoire afin de définir les objectifs quantitatifs et qualitatifs. L'étude pré-opérationnelle d'OPAH, démarrée en avril 2014, est en cours de finalisation. Il reste quelques démarches administratives à réaliser :

- ✓ Rédaction de la convention,
- ✓ Délibération pour autoriser la signature de la convention,
- ✓ Rédaction du cahier des charges pour le marché de suivi-animation de l'OPAH.

⇒ Convention avec l'EPFN

La Communauté de communes du Pays de Falaise a signé le 30 décembre 2014 une convention en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) et le Conseil Régional de Basse-Normandie ayant pour objet la réalisation d'une étude foncière sur le territoire. Cette étude est divisée en plusieurs phases : numérisation des documents d'urbanisme, réalisation d'un diagnostic foncier, puis d'une étude foncière plus poussée afin d'identifier les parcelles potentiellement urbanisables. L'objectif final étant de réaliser une Convention d'Action Foncière (CAF) où chaque parcelle identifiée aura un projet de développement et où les procédures d'acquisitions foncières seront soumises.

⇒ Mise en place d'un Espace Info Energie

En complément de la permanence habitat et pour répondre à l'orientation 4 « Inscrire le développement de l'habitat dans une démarche de développement durable », la Communauté de Communes du Pays de Falaise a signé une convention de partenariat avec le GRAPE (Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement) association agréée « Espace Info Energie » depuis 2002, financé et coordonné par l'ADEME et les conseils régionaux.

En plus d'accompagner les particuliers dans leurs projets de construction ou de rénovation basse-consommation, les conseillers Info Energie du GRAPE mènent également des actions de sensibilisation sur toutes les questions touchant aux économies d'énergie. Le but est de promouvoir les préoccupations environnementales et énergétiques dans les opérations d'urbanisme et d'amélioration de l'habitat.

Leurs actions sont complémentaires à la permanence habitat tout en étant plus approfondies sur les questions relatives aux économies d'énergies, à l'utilisation d'éco-matériaux et artisans qualifiés RGE.

⇒ Développement de partenariats

Le partenariat avec le CCAS de Falaise, qui gère l'actuel logement d'urgence pour le compte de la CDC, et Yohan Hériveau qui travaille sur la thématique Logement Jeunes, a permis d'obtenir une vision globale de la thématique logement sur le territoire du Pays de Falaise. En effet, nous avons pu obtenir une connaissance précise des atouts, des faiblesses et des besoins en matière de logement sur le territoire.

Le constat est clair, il y a de plus en plus de demandes pour ce seul logement d'urgence. La mise en place d'un autre logement serait favorable pour les habitants du Pays de Falaise. A ce titre, a été mis en place un tableau recensant toutes les demandes pour le logement d'urgence. L'objectif est d'obtenir une vision globale de la demande et de connaître la situation idéale pour l'implantation d'un second logement d'urgence.

Le service Habitat de la Communauté de communes a aussi intégré le pôle du « bassin de veille du Pays de Falaise » organisée par la DDCS sur 2 thématiques : l'accès aux soins et à la santé et le logement et l'hébergement. Nous leur avons présenté le tableau recensant les demandes d'hébergement, complété par d'autres items. Le futur bilan sera alors présenté en réunion.

Enfin, le service Habitat de la Communauté de communes travaille également, en partenariat avec la Région et Caen Métropole, sur la thématique des villes reconstruites et les problématiques afférentes en matière d'habitat telles que la précarité énergétique et les copropriétés dégradées.

⇒ Communication

Le service Habitat de la Communauté de Communes du Pays de Falaise a loué un emplacement afin d'être présent lors du salon de l'Habitat qui s'est déroulé à Falaise en avril 2015 dans le but de promouvoir l'ensemble des dispositifs (permanence habitat, questionnaires distribués dans le cadre de l'étude OPAH et information sur la 1ère Semaine de l'Habitat et du Logement, ...).

En effet, en partenariat avec la Mission Locale et le CCAS de Falaise, un évènement concernant la thématique logement a été créé. Sur une semaine, du 1er au 5 juin, de nombreux ateliers et conférences thématiques ont été organisés.

Afin de clôturer la semaine et de faire perdurer l'information, un guide de l'habitat sur le territoire a été créé. Il reprend toutes les thématiques abordées durant la semaine : être locataire, être propriétaire, être informé ainsi qu'une catégorie « pratique » = informations utiles. L'objectif étant que chaque habitant y retrouve les informations utiles selon son parcours résidentiel.

Enfin, une réunion à destination des artisans a été co-organisée avec la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment). Celle-ci avait comme objectif d'informer les artisans sur les aides mises à dispositions dans le cadre des chantiers de travaux en matière d'amélioration de l'habitat. Ils pourront ainsi être le relais d'informations auprès des particuliers sur les dispositifs existants. Enfin, cette réunion avait également pour but d'apporter une information sur la nécessité de disposer des dernières qualifications RGE afin que les particuliers puissent bien prétendre aux aides.

c) Chiffres clés

⇒ Bilan des Permanences Habitat

Depuis octobre 2014, 222 personnes ont été conseillées, dont 118 qui se sont rendues en Permanences Habitat.

Dossiers éligibles	99
Dossiers non éligibles	103
Contacts	20

Sur les 99 dossiers éligibles :

En étude	49
Déposé	6
Notifié	13
Terminé	31

Un tableau recensant le nombre de visites par communes est présenté en *annexe*^{viii}.

⇒ Bilan financier

Concernant le budget relatif à l'exécution du Programme Local de l'Habitat, voici les dépenses engagées pour l'année 2015 :

Orientation	Action	Coût
Orientation n°6 : Actions de communication	Location du stand pour la présence au Salon de l'Habitat	500 €
	Semaine de l'Habitat et du Logement	472,28 €
	Impression du Guide de l'Habitat et du Logement sur le Pays de Falaise	882 €

d) Perspectives 2016

Dans le cadre de la première orientation « requalifier le parc privé », en sus de la première fiche action portant sur l'amélioration de 475 logements, il y a aussi une seconde fiche action sur la création d'un relais local pour favoriser le repérage des logements indignes et inconfortables.

L'objectif est de permettre aux élus du territoire et à différents partenaires d'avoir un interlocuteur local unique au sein de la Communauté de Communes du Pays de Falaise. A ce titre, plusieurs actions sont envisagées :

- Prévoir des réunions d'information auprès des partenaires pouvant être les « relais » de situation d'habitat indigne (services de soins à domicile - ADMR, SSIAD, CCAS, infirmières à domicile, service HAD -, portage de repas, services sociaux et élus des communes ;
- Diffusion du guide « habitat indigne » répertoriant définitions, organismes compétents, procédures, solutions et exemples ;
- Etablir un partenariat avec les partenaires locaux et institutionnels afin d'identifier le processus de résorption des situations d'habitat indigne ;
- Diffusion de l'information auprès de la population afin de permettre une reconnaissance des situations d'habitat dit « indigne ».

En ce qui concerne la mise en œuvre de la politique de maîtrise du foncier, l'étude foncière est la prochaine phase. En effet, à la suite des deux étapes suivantes (numérisation des documents d'urbanisme et cartographie de l'extension du tissu bâti), l'EPFN organisera une réunion afin de présenter les premiers chiffres et les premières analyses. Ces étapes seront possibles au cours du premier trimestre 2016. Par la suite, un bureau d'études sera engagé afin de lancer la phase de diagnostic. Ils rencontreront donc des acteurs du territoire : élus, professionnels de l'immobilier, Ensuite, un cahier des charges sera produit en partenariat avec le service Habitat de la Communauté de Communes afin de définir les besoins de la future étude foncière.

Le bilan de l'étude menée sur les demandes d'hébergement permettra de définir la future situation du logement d'urgence à la fin de l'année 2016.

A l'issue de la première édition de la Semaine de l'Habitat et du Logement, il est convenu de reproduire cette action en 2016 tout en réfléchissant à optimiser les ateliers. De même, il est prévu de rééditer le guide de l'habitat mis à jour avec les nouvelles aides liées à l'OPAH.

B. Projet Foyer Jeunes Travailleurs

a) Orientations

La Communauté de Communes du Pays de Falaise souhaite répondre aux attentes fortes des jeunes et des entreprises de son territoire en matière de logement temporaire, en construisant un foyer jeunes travailleurs en péri-centre de Falaise. L'offre en logements adaptés aux besoins des jeunes en formation ou en alternance, est inexistante sur ce territoire. L'objectif de la collectivité est donc de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans le tissu économique local, en leur offrant des conditions d'accueil et d'hébergement de qualité.

a) Temps forts

- Avancement du projet au 31/12/2015 :
- Accord à l'unanimité des élus communautaires sur le portage du projet par la Communauté de Communes pour la réalisation de l'opération à Falaise avec la construction d'un bâtiment neuf d'une surface de 625 m² pour un total de 22 logements, pouvant accueillir 30 jeunes dont 80% de jeunes en alternance, ainsi que sur la gestion de l'équipement par l'association ALTHEA.

- Signature de la convention pour la subvention d'investissement du programme d'investissements d'avenir (Caisse des Dépôts et des Consignations) permettant la réalisation du projet.
- Première réunion technique avec les partenaires

b) Chiffres clefs – financement du projet :

Coût prévisionnel du projet : 1 785 000 € HT - Partenaires financiers :

- Europe fonds Leader : 30 000 €
- Etat au titre du programme d'investissements d'avenir : 650 000 €
- Région : 150 000€
- Département du Calvados au titre du Contrat Départemental de Territoire : 208 500 €
- Caisse d'Allocations Familiales : 150 000 €
- Logiliance par un emprunt bonifié au titre de la construction de logements locatifs sociaux : 156 000 €
- Emprunt PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) 185 470 €

c) Perspectives 2016

- Lancement officiel de l'opération avec l'opérateur Calvados Habitat
- Obtention du terrain auprès de l'Etat avec application de la décote Duflot
- Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- Phase études
- Phase désignation des entreprises

C. Service Logement Jeunes

a) Orientations



L'objectif de ce service gratuit agréé par l'Etat est de faciliter l'accès au logement des jeunes âgés entre 16 à 30 ans tout en établissant une relation de confiance entre bailleurs et futurs locataires. Le Service Logement Jeunes (SLJ) travaille auprès des jeunes qu'ils soient étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi.

Il est installé depuis janvier 2011 à Falaise et est porté par la Communauté de Communes du Pays de Falaise et la Mission Locale Caen la Mer Calvados Centre.

Ses missions :

- Informer sur les droits et devoirs du locataire, les conditions de location
- Aider à trouver le logement adapté à chaque situation, orienter vers des professionnels
- Accompagner dans les démarches administratives, mettre en relation les jeunes et les bailleurs
- Recenser les offres de logement sur les territoires concernés et proposer différents contacts : bailleurs privés, notaires, agences, bailleurs sociaux, journaux et sites internet
- Travailler en réseau, observer le territoire en partenariat avec les services de l'Etat, de la Région, des Collectivités territoriales, des Communes, de la CAF..., avec les professionnels; du logement, de l'hébergement, de l'éducation, de la jeunesse, de la formation, de l'emploi...

Coordonnées :

- Service Logement Jeunes du Sud Calvados Mission Locale antenne de Falaise – 1 rue Brébisson – 14700 Falaise
- Responsable : Yohan HERIVEAU – Secrétariat : 02.31.90.23.92 – Portable : 06.18.84.35.04 - Mail : y.heriveau@mlbn.fr

b) Temps forts

- Le service Logement Jeunes s'est développé sur le territoire pour devenir le CLLAJ Sud Calvados (Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes).
- Le service organise une semaine du logement avec différents partenaires à Falaise, et participe à différentes actions comme le forum logement de Caen...

c) Chiffres clefs 2015

- Le nombre de jeunes accueillis depuis 2013 ne cesse d'augmenter (+78%), surtout depuis juin 2014. Ceci s'explique par l'extension du CLLAJ sur tout le Sud Calvados couvrant les territoires du Cingal, de la Suisse Normande, de Condé-sur-Noireau et du Pays de Falaise.

d) Perspectives

A compter de 2016, le CLLAJ Sud Calvados est pris en charge par la mission locale Caen la mer calvados centre, avec une participation financière de la Communauté de communes du Pays de Falaise.

D. Chenil**a) Orientations**⇒ **Exercice de la compétence « chenil communautaire »**

L'exercice de la compétence « *création et gestion d'un chenil communautaire* », transférée à la Communauté de communes du Pays de Falaise, est effective depuis janvier 2007. Cette compétence concerne exclusivement l'accueil des chiens et chats en divagation au chenil communautaire.

⇒ **Capture des animaux et pouvoir de police des maires**

La prise en charge des animaux errants, leur présentation au vétérinaire désigné, puis leur transfert jusqu'au chenil communautaire demeurent de la compétence exclusive des maires qui, en vertu de leurs pouvoirs de police, doivent prendre toutes les dispositions nécessaires à la capture de l'animal.

En effet, la capture des chiens en divagation ne fait pas partie des cinq domaines du champ d'application des transferts des pouvoirs de police autorisés. La Communauté de Communes ne peut donc pas exercer ces missions.

⇒ **Convention de partenariat avec une clinique vétérinaire**

Par délibération en date du 17 décembre 2007 (délibération n°139/2007), la Communauté de communes a passé une « *Convention de partenariat pour des actes vétérinaires* » avec la Clinique Vétérinaire Expansia (Drs Decouvelaere – Landraud – Podolak – Velanovski), située Zone Expansia, rue des Sentes, 14700 – FALAISE.

Applicable au 7 janvier 2008, la reconduction de cette convention se fait tacitement chaque année.

Seuls les chiens et chats errants domestiques, capturés exclusivement sur le territoire communautaire (les animaux appartenant à la faune sauvage autochtone sont exclus), sont susceptibles de bénéficier de prestations vétérinaires de cette clinique facturées à la Communauté de Communes. Les frais engendrés par la visite obligatoire au vétérinaire, après capture, sont pris en charge par la Communauté de Communes. Ces frais sont refacturés au propriétaire de l'animal en divagation.

⇒ **Convention de partenariat avec la Société Protectrice des Animaux (SPA)**

Par délibération en date du 17 décembre 2007 (délibération n°138/2007), la Communauté de communes a passé une « *Convention de prise en charge des animaux de fourrière* » avec la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) de Basse-Normandie, située route de Saint Manvieu-Norrey, 14790 – Verson.

Applicable au 7 janvier 2008, la reconduction de cette convention se fait tacitement chaque année.

Après son arrivée au chenil, et s'il n'est pas euthanasié pour raison de santé, l'animal est transféré à la S.P.A. au bout de huit jours. L'ensemble des frais lié à ce transfert est pris en charge financièrement par la Communauté de Communes dans le cadre de la convention passée avec la SPA.

b) Temps forts

⇒ **Renouvellement de la convention passée avec la Ville de Falaise**

Par délibération du Conseil municipal de la Ville de Falaise en date du 27 juin 2006, le chenil municipal de la ville a été transféré à la Communauté de communes du Pays de Falaise. Ainsi, la Communauté de communes ne disposant pas des moyens techniques et humains nécessaires au fonctionnement d'un chenil, le bâtiment (3 boxes) et les équipements existants, ainsi que le personnel qualifié ont été mis à disposition de la Communauté de communes.

Ces prestations ont été intégrées, jusqu'en 2014, à une « *Convention de remboursement des frais de fourniture, de matériaux et de main d'œuvre* » passée entre la ville et la Communauté de communes. En 2015, une « *Convention de gestion du chenil communautaire* » a été élaborée entre les deux entités. Cette convention a pris effet au 1^{er} juin 2015 (délibération n°73/2015 du 21 mai 2015). Cette dernière précise notamment les moyens humains et les équipements mis à disposition par la Ville de Falaise, nécessaires à l'exercice de la compétence. Cette convention précise également les modalités financières de remboursement à la Ville, à savoir 15 € par jour et par animal.

⇒ **Inspection de la Direction Départementale de Protection des Populations**

La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) a réalisé une inspection du chenil communautaire le 11 août 2015. La précédente inspection avait eu lieu en 2011. A l'issue de cette inspection, un récépissé de déclaration d'un établissement ayant une activité de fourrière pour les carnivores domestiques a été remis par la Préfecture du Calvados le 22 septembre 2015 (CERFA n°15045*01). La DDPP note, cependant, qu'un Règlement sanitaire n'a pas été mis en place pour le chenil et demande que cette démarche soit entreprise.

⇒ **Définition d'un vétérinaire sanitaire**

En application des articles L.203-1, L.203-2, L.203-3, R.203-1 et R.203-2 du Code rural et de la pêche maritime, la DDPP a émis un avis favorable, le 14 août 2015, quant à la désignation du Dr Vétérinaire PODOLAK (de la Clinique Vétérinaire Expansia désignée à l'article 5) comme vétérinaire sanitaire pour le chenil communautaire.

⇒ **Inspection de la Direction Départementale de Protection des Populations**

La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) a réalisé une inspection du chenil communautaire le 11 août 2015. La précédente inspection avait eu lieu en 2011. A l'issue de cette inspection, un récépissé de déclaration d'un établissement ayant une activité de fourrière pour les carnivores domestiques a été remis par la Préfecture du Calvados le 22 septembre 2015 (CERFA n°15045*01).

La DDPP note, cependant, qu'un Règlement sanitaire n'a pas été mis en place pour le chenil et demande que cette démarche soit entreprise.

⇒ **Définition d'un vétérinaire sanitaire**

En application des articles L.203-1, L.203-2, L.203-3, R.203-1 et R.203-2 du Code rural et de la pêche maritime, la DDPP a émis un avis favorable, le 14 août 2015, quant à la désignation du Dr Vétérinaire PODOLAK (de la Clinique Vétérinaire Expansia désignée à l'article 5) comme vétérinaire sanitaire pour le chenil communautaire.

c) Chiffres clés

⇒ **Effectifs des animaux récupérés en 2015**

72 chiens et chats (83 en 2014) ont été récupérés, en 2015, au chenil communautaire.

Provenant de Falaise	34 chiens + 5 chats
Provenant de 23 autres communes	31 chiens + 2 chats
Animaux remis à leurs propriétaires	29
Animaux remis à la SPA	27
Animaux euthanasiés sur décision vétérinaire	5
Animaux transférés à une fondation suite à décision judiciaire	3
Animaux volés à la fourrière	2

Le nombre de jours cumulés de chiens mis au chenil s'élève à 523 jours en 2015 (contre 612 jours en 2014).

⇒ **Bilan financier**

Article	Fonctionnement dépenses	Réalisé 2015
62878	Remboursement Services Techniques Ville Falaise	13 501,00 €
6248	Prestations SPA de Basse-Normandie	2 510,70 €
6226	Prestations Clinique Vétérinaire DECOUVELAERE	3 551,99 €
6711	Intérêts moratoires	10,11 €
	Total dépenses	19 573,80 €
Article	Fonctionnement recettes	Réalisé 2015
70878	Remboursement frais par particuliers	826,00 €
	Total recettes	826,00 €
	Déficit	- 18 747,80 €

d) Perspectives

⇒ **Définition d'un Règlement sanitaire du chenil communautaire et d'un Plan de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel**

Article R214-30 du Code rural et de la pêche maritime : « La personne responsable d'une activité mentionnée au IV de l'article L.214-6 doit établir, en collaboration avec un vétérinaire sanitaire, un règlement sanitaire régissant les conditions d'exercice de l'activité afin de préserver la santé et le bien-être des animaux en fonction de leur espèce, ainsi que la santé et l'hygiène du personnel ».

L'arrêté du 3 avril 2014, abrogeant et remplaçant l'Arrêté du 30 juin 1992, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015, précise le contenu de ce règlement sanitaire, ainsi que les modalités d'information du personnel chargé de sa mise en œuvre.

En application des textes réglementaires précédents, et suite à la demande de la DDPP après inspection, un Règlement Sanitaire était en cours d'élaboration en 2015, définissant précisément les conditions de l'activité de « Chenil communautaire » exercée par la Communauté de communes. Ce règlement est accompagné d'un Plan de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel visant à définir la fréquence et le mode opératoire des opérations de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel.

Le Règlement Sanitaire et le Plan de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel sont élaborés en collaboration avec le vétérinaire sanitaire désigné.

⇒ **Etablissement d'une fiche de rappel des procédures**

Une fiche de synthèse « Chenil communautaire : mode d'emploi », reprenant un certain nombre de modalités décrites dans le Règlement sanitaire, notamment les obligations des maires en matière de capture, de présentation des animaux au vétérinaire, puis de transfert au chenil, était en cours d'élaboration au 4^{ème} trimestre 2015. Seront également rappelés les horaires d'ouverture du chenil, créneaux au cours desquels les chiens peuvent être apportés, après passage obligatoire à la Clinique vétérinaire Expansia. Cette fiche sera adressée à l'ensemble des maires début 2016.

⇒ **Réflexion sur l'accueil au chenil le week-end et les jours fériés**

L'une des difficultés rencontrées concerne l'accueil des animaux au chenil les week-ends ou les jours fériés. Rappelons que, parmi les obligations réglementaires, sont actuellement imposées :

- le passage obligatoire de l'animal capturé chez le vétérinaire avant son transfert vers le chenil ;
- l'accueil d'un animal domestique au chenil doit être réalisé par un agent dûment habilité (+ inscriptions aux registres) ;

Or, en cas de dérogation à ces règles, si un incident survenait avec un animal déposé, la responsabilité de la Cdc serait engagée.

Parmi les pistes de recherche, la mise en place d'un protocole d'astreinte les week-ends et jours fériés, via une convention de partenariat avec la Ville de Falaise.

Madame Clara DEWAELE CANOUEL, présidente de la commission cadre de vie, réflexion sociale et vie quotidienne, est en charge des dossiers relevant des domaines de l'action sociale et de la solidarité.

A. Service de portage de repas à domicile

a) Orientations

Ce service, destiné à toutes les catégories d'usagers mais particulièrement aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, est assuré quotidiennement dans les 57 communes du Pays de Falaise, par une équipe de 3 personnes.

Les menus sont adaptés aux régimes médicaux et peuvent être commandés à tout moment. Ils sont fournis par deux prestataires (Convivio, l'Hôpital de Falaise).

Un plateau repas est conçu pour 2 repas, midi et soir. C'est avec le plus grand soin que les valeurs gustatives, nutritives et diététiques sont respectées.

Les repas sont composés de 7 éléments : Potage - Entrée - Viande ou poisson - Légumes - Fromage - Laitage - Dessert. Ils sont livrés en liaison froide avec un véhicule réfrigéré. Les barquettes sont à usage unique, étiquetées avec le nom du produit, la date de fabrication et la date limite de consommation.

Des fournettes appartenant à la Communauté de Communes peuvent être prêtées gracieusement afin de remettre en température les plats pour les personnes ne disposant pas de micro-ondes ou si l'utilisation d'une gazinière s'avère dangereuse.

Le service veille également à l'environnement de la personne et alerte la famille ou les services compétents en cas de difficulté

Coordonnées : Service portage repas à domicile – rue de l'Industrie 14700 Falaise

Responsable : Philippe DESERT – tél : 02 31 69 69 90

b) Temps forts

Les menus sont fournis par deux prestataires dont l'hôpital de Falaise pour les menus régime et, depuis septembre 2015, par un nouveau prestataire « Convivio », basé dans l'agglomération caennaise.

c) Chiffres clefs

Plateau 7 composants, depuis le 1er avril 2015 : 8,60 €

Plateau 7 composants comprenant le plat principal mixé (plat principal, viande et légumes) : 9 € pour les habitants de la Communauté de Communes.

Budget du service en 2015 :

- Dépenses de fonctionnement : 198 972,29 €
- Recettes de fonctionnement : 175 635,84 €

Soit une participation financière de la communauté de communes à hauteur de - 23 336,45 €

Evolution du service en nombre de repas : + 13 % par rapport à 2014.

d) Perspectives

Poursuivre l'évolution du service portage de repas qui compte 84 usagers et plus de 19800 repas livrés par an.

B. Service de télé alarme

a) Orientations

Ce service est destiné aux personnes isolées et/ou en situation de handicap, souffrantes.

La télé alarme, transmetteur téléphonique relié 24 h/24 à un poste central de surveillance et d'intervention de secours, apporte une sécurité supplémentaire et favorise le maintien à domicile des personnes fragiles.

L'appareil permet à une personne seule, en situation d'angoisse ou de danger de se signaler et d'entrer en communication 24H/24 avec un opérateur situé au poste central de surveillance et d'intervention (sapeurs pompiers).

Coordonnées : Service télé alarme – rue de l'Industrie 14700 Falaise

Responsable : Isabelle Laudo – tél : 02 31 90 42 18 - 06 12 27 55 84

b) Temps forts

- 162 appareils installés sur 35 communes
- Profil des usagers : 132 femmes - 30 hommes
- Age moyen = 85 ans
- 50 appareils ont été installés, 40 ont été débranchés (décès, maison de retraite, hospitalisation longue durée, retour chez les enfants)
- 59 dépannages ou vérifications des appareils et des médaillons soit plus de 1 650 km parcourus / an.

c) Chiffres clefs

Location : 27 € par mois, depuis le 1^{er} avril 2015.

Frais d'installation : 12 €

L'attribution d'une aide du Conseil Départemental du Calvados, par le biais de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, est possible sous certaines conditions.

Budget du service en 2015 :

- Dépenses de fonctionnement : 49 486 €
- Recettes de fonctionnement : 54 504 €

d) Perspectives

Le service connaît une progression continue : 94 appareils en 2002, 162 en 2015, soit + 72, 3 %.

C. Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC)

a) Orientations

La Communauté de Communes du Pays de Falaise participe au comité de pilotage du CLIC auprès de la personne âgée, en partenariat avec le Conseil Départemental du Calvados.

Le CLIC est un service gratuit, neutre et confidentiel. Il a pour mission :

- d'être un lieu d'accueil, d'écoute et d'information du public, un centre de ressources pour les professionnels et un observatoire des besoins,
- de faciliter l'accès aux droits,
- d'initier des actions de prévention, de soutien aux aidants familiaux,
- d'évaluer les besoins, d'élaborer un plan d'aide et de mettre en place des réponses rapides, complètes et coordonnées, notamment pour les situations complexes et/ ou urgentes,
- d'identifier et de faciliter la mise en relation des professionnels de santé, du champ social, médico-social ou de l'habitat....

b) Temps forts

- Ateliers du Bien Vieillir à Fontaine-le-Pin.
- Tables rondes « Mesure de protection juridiques »
- Seconde édition du « Café de l'audition » à Beaumais.
- Ciné-débat « La tête en l'air » à Bretteville-sur-Laize
- Ciné-débat « J'y suis, j'y reste » : programmé dans le cadre du « Mois du documentaire » organisé par le cinéma de Falaise.
- Théâtre interactif « Alerte, protégez, défibrillez ! » à Pont d'Ouilly
- L'association France Alzheimer Calvados a proposé une formation des aidants en partenariat avec l'hôpital de Falaise et le CLIC
- Depuis novembre 2014, un agent d'accueil à 25% est présent au CLIC grâce au financement de la CDC du Pays de Falaise et du Cingal.

c) Chiffres clefs

En 2015, la participation financière de la communauté de communes à ce service s'est élevée à 29 776 €.

10 805 personnes âgées de plus de 60 ans, résident dans les 57 communes du Pays de Falaise.

50% des demandes concernent l'APA. Le mode de contact privilégié est le téléphone (76%), vient ensuite l'accueil physique (24% des accueils). La famille (conjoint, enfant, proche...) est le principal interlocuteur (44% des demandes), puis les professionnels (36%) et enfin la personne âgée elle-même (19% des contacts entrants).

Concernant la répartition des contacts, 67% résident sur la Communauté de Communes du Pays de Falaise et 11% sur la Communauté de Communes du Cingal (9% sur la CDC des 3 Rivières, 9% hors secteur CLIC, 4% hors du département.

d) Perspectives

- Lancement du « Café des aidants » sur Falaise en collaboration avec l'hôpital de Falaise
- Formation « Les gestes qui sauvent » à Pont d'Ouilly
- « Mémoire tonique » à Villy lez Falaise
- Conférence « Vivre le temps qu'il nous reste à vivre » à Falaise
- Conférence et ateliers « Regard sur ma vue » à Potigny
- Conférence suivie de 2 ateliers « Les pièges de la consommation » à St Pierre Canivet
- Conférence « Comment transmettre son patrimoine ? » à Versainville
- Printemps des CLIC 4ème édition
- « Vieillir une chance à cultiver » à Bretteville-sur-Laize
- Démarche Monalisa : poursuite de la réflexion et du diagnostic territorial en 2016 à l'échelle des territoires CLIC

A. Déchets Ménagers et Assimilés

a) Orientations

La Communauté de communes du Pays de Falaise est en charge de la collecte et du traitement des déchets sur l'ensemble des 57 communes de son territoire, soit 462 km². De nombreuses typologies d'habitat y sont représentées : du pavillonnaire peu dense au grand collectif avec une forte activité professionnelle. En outre, la croissance démographique y est régulière. Ces spécificités représentent un défi dans la gestion des déchets pour que chaque habitant bénéficie d'un service qui répond à ses besoins mais qui reste aussi équitable.

Le service s'organise autour de différents flux. Les prestataires privés sont fortement présents dans cette organisation. Pour un partenariat efficace ou pour éviter certaines dérives, un suivi assidu de ces prestations est primordial.

- **La collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr)**, les sacs noirs, est effectuée en porte-à-porte, sauf exceptions techniques. En 2015, le titulaire privé pour cette prestation est SUEZ basé à Fel (61).

Les communes de Courcy, Falaise, Jort, Louvagny, Perrieres, Pont-D'ouilly et Vicques bénéficient de bacs individuels en location/maintenance dont le coût est supporté par leurs seuls habitants.

La fréquence de collecte est principalement 1 fois par semaine. Elle peut aller jusqu'à 3 fois par semaine en fonction notamment de l'importance de l'activité économique et du type d'habitat.

- **La collecte sélective des déchets recyclables ou « tri »** se fait par apport volontaire aux points de recyclage qui maillent le territoire. Près de 300 colonnes en bois de 4m³ sont ainsi à disposition des habitants. La prestation de vidage est assurée en 2015 par VEOLIA, entreprise basée à Caen (14).
- **Le service des déchèteries** est composé de 4 sites sur les communes du Mesnil-Villement, de Noron-l'Abbaye, de Pertheville-Ners et de Soulangy. Le haut de quai est géré par une équipe d'agents de la collectivité qui peut être ponctuellement renforcée par des salariés du Relais. L'enlèvement des bennes se fait en prestation, essentiellement par SEP Valorisation basée à Sées (61).
- **Les collectes spécifiques** à certaines communes comme le ramassage des déchets verts à Falaise et Potigny.

La Communauté de communes s'est engagée dans un programme d'actions, appelé Plan Local de Prévention, qui a pour but de réduire la production de déchets des ménages (et assimilés) du territoire. Parmi les actions planifiées, on peut citer le compostage individuel ou le stop-pub pour les plus emblématiques. L'année 2015 constitue la deuxième année de ce programme étalé sur 5 ans. Les taux annuels attendus en termes de réduction des quantités de déchets sont les suivants :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Evolution annuelle	Année de référence	0	- 1 %	- 1,5 %	- 2,3 %	- 2,4 %
Evolution par rapport à l'année de référence	Année de référence	0	- 1 %	- 2,5 %	- 4,7 %	- 7 %

Autre point important : la poursuite de la modernisation et de l'amélioration des équipements dans les déchèteries. Ces dernières connaissent en effet une fréquentation croissante associée à une réglementation de plus en plus exigeante.

b) Temps forts

⇒ Modernisation des déchèteries

Plusieurs investissements d'importance ont été menés dans les déchèteries. Ainsi une réserve d'eau pour la lutte contre les incendies de 120 m², semi-enterrée, a été installée à Noron-l'Abbaye (34 000 € TTC – SAUR). La déchèterie de Noron a également bénéficié de l'installation d'un abri pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE). D'une surface de 50 m² il protège les ressources des intempéries et des vols à répétition (une seule effraction constatée en presque 1 an).

Le même type d'abri a été mis en place à Pertheville-Ners mais d'une surface de 24 m² (38 000 € TTC pour les 2 sites – Closystem), il connaît jusqu'à présent le même succès dans la lutte contre les infractions. Sur le site de cette déchèterie, le SDEC a permis l'alimentation électrique du local du gardien par la mise en place d'un nouveau transformateur 36 KVa.

⇒ Modification des modalités d'accès en déchèteries

L'ouverture de la plateforme de compostage gérée par SEP Valorisation, à Falaise, a permis de détourner une partie des flux de déchèteries dès le 1^{er} juin 2015. De nouvelles règles de dépôt pour les professionnels (entreprises, associations, collectivités) ont été dès lors appliquées. Au-delà de ces volumes autorisés, les déchets verts doivent être directement acheminés sur plateforme de compostage. Ainsi, les déchets verts collectés au porte-à-porte sur les communes de Falaise et de Potigny sont acheminés directement sur la plateforme de compostage. De même, les encombrants collectés en porte-à-porte à Falaise ne sont ainsi plus vidés à la déchèterie de Pertheville-Ners, réduisant le nombre de bennes en rotations sur ce site.

↳ Déchets verts :

- Pour les entreprises et les associations : dépôts payants limités à 1 m³ / jour ;
- Pour les collectivités : dépôts gratuits limités à 1 m³ / semaine.

↳ Déchets inertes :

- Pour les entreprises et les associations : dépôts payants limités à 4 m³ / jour (sauf déchèterie de Noron-l'Abbaye limitée à 20 m³ / jour) ;
- Pour les collectivités : dépôts gratuits à la déchèterie de Noron-l'Abbaye dans la limite de 20 m³ / jour ; dépôts payants dans les 3 autres déchèteries.

En parallèle et considérant l'évolution des coûts et des quantités apportées, le Conseil communautaire a décidé d'actualiser les tarifs applicables à l'ensemble des usagers des déchèteries au 1^{er} janvier 2015 (délibération n°134/2014 du 18 décembre 2014). Ces tarifs sont affichés dans les déchèteries ou consultables, sur simple demande, à la Communauté de communes. Ces tarifs ont également été de nouveau actualisés au 1^{er} juin 2015.

Sur le même thème, une fiche de renseignements à compléter par les usagers est distribuée par les gardiens afin de permettre la mise en place d'un contrôle d'accès par carte nominative. Le document numérique a également été transmis aux mairies et la presse sera régulièrement sollicitée pour aborder le sujet.

⇒ Spectacle sur la prévention des déchets pour les scolaires

Un spectacle a été donné auprès de 230 scolaires par la compagnie du P'tit Soleil (Bretteville sur Odon) dans la salle du Pavillon, à Falaise. Ce spectacle a été unanimement apprécié par élèves et enseignants. Il s'est inscrit dans le cadre des animations en classe menée par l'ambassadeur du tri (800 élèves sensibilisés en 2015).

► **QUELS SONT LES DECHETS COLLECTES ?**

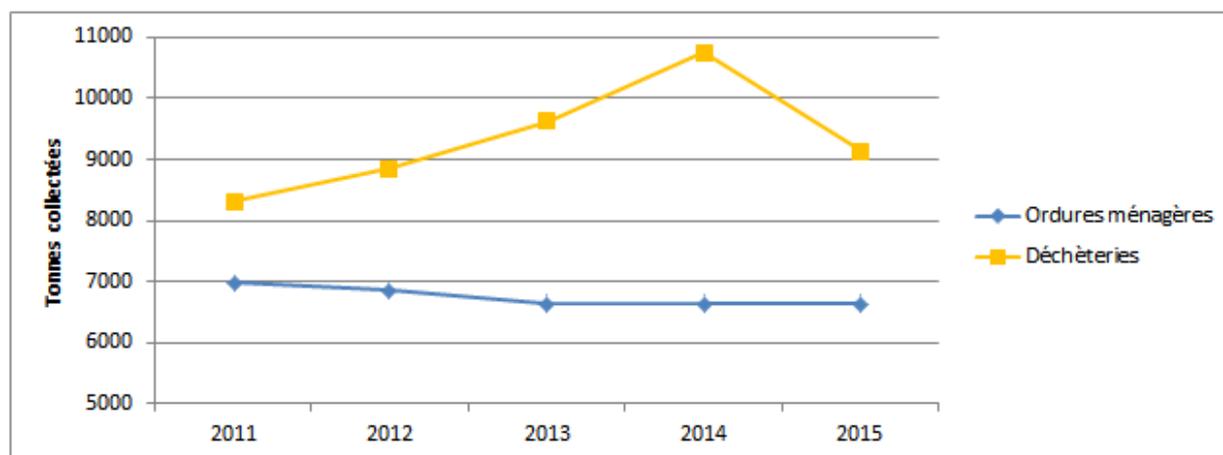
Type de déchets	Tonnes	kg/hab.
Ordures Ménagères résiduelles	6655	243
Collecte sélective (le tri)	1727	63
Déchèteries	9218	337
Ramassage déchets verts – 2 communes	208	20
Ramassage encombrants – 1 commune	144	17
Total	17 951 tonnes	

L'année précédente, le total collecté était de 19 324 T

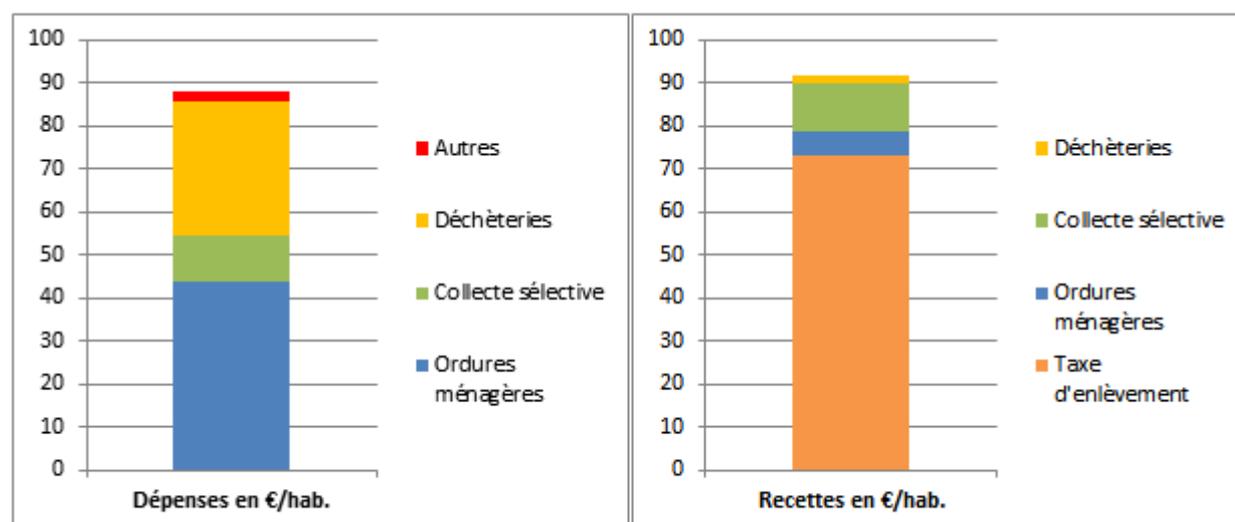
Détail déchèteries	Tonnes	kg/hab.
Déchets verts	3925	144
Encombrants	3478	127
Gravats	956	35
Ferrailles	359	13
Bois	178	6,5
Cartons	151	5,5
Déchets électriques et électroniques	131	4,8
Déchets dangereux et huiles	41	1,5

► **OU VONT LES DECHETS COLLECTES ?**

- ♦ Les ordures ménagères sont enfouies à Cauvicourt (14), aucun recyclage n'est malheureusement possible
- ♦ Les produits issus de la collecte sélective sont rachetés et recyclés
Ex : le papier est recyclé à la papeterie UPM de Grand-Couronne (76)
- ♦ Les déchets issus des déchèteries sont pour la plupart valorisés
Ex 1 : les déchets verts deviennent du compost sur la plateforme de Falaise
Ex 2 : les équipements électriques sont démantelés à Caen (14)
- ♦ Les encombrants, à l'instar des ordures ménagères sont enfouis



Evolution des tonnes collectées d'ordures ménagères et en déchèteries sur les 5 dernières années



Comparaison des dépenses et des recettes de fonctionnement ramenées en €/hab. pour 2015

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 403 894 € en 2015 soit 88 €/hab. Les recettes de fonctionnement quant à elles s'élèvent 2 513 796 € soit 92 €/hab.

On remarque sur les graphiques ci-dessus que les dépenses de la collecte sélective sont couvertes par ses recettes (environ 11 €/hab. dans les deux cas). Ceci souligne l'importance du geste de tri des habitants, la revente des matériaux recyclables ainsi que les soutiens pour le tri représentent en effet près de 310 000 € en 2015. Le constat n'est pas du tout le même pour les autres flux qui sont en grande partie financés par la taxe.

c) Perspectives

Les investissements dans les déchèteries se poursuivront en 2016 avec notamment la réfection de certains garde-corps ainsi que le renouvellement de la dalle béton du site du Mesnil-Villement.

Le service des déchèteries devrait aussi voir la mise en place du contrôle d'accès par carte nominative. La solution retenue par les instances communautaires est une simple carte au format carte bancaire sur laquelle figureront les coordonnées du particulier ou du professionnel détenteur de cette carte. Ce contrôle pourrait être le préambule à la mise en place d'une future gestion informatisée des déchèteries.

En termes de ressources humaines, parmi les 4 gardiens titulaires et les 2 gardiens en contrat de droit privé, soit 6 agents, 2 ont pris leur retraite en 2015. Pour pallier à ces absences et pour doubler certains postes les jours de grande affluence, le recrutement de plusieurs gardiens sera nécessaire en 2016.

Un achat important de colonne de tri est prévue pour en remplacer d'anciennes devenues trop abîmées. Notamment celles accueillant les bouteilles en verre qui sont le plus sujettes à la rouille.

Un annuaire du réemploi est programmé courant 2016, dans le cadre de la communication de prévention. Il regroupera toutes les structures, professionnels ou associations, du territoire permettant de retarder la mise au rebut de nos objets du quotidien. L'édition de cet annuaire se fera en partenariat avec l'Ecole des Parents de Falaise, association œuvrant à la formation de personnes en difficulté dans leur recherche d'emploi.

Quelques illustrations



Centre d'Enfouissement Technique réhabilité



Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques



Geste de tri sélectif des emballages ménagers

B. SPANC

a) Orientations

⇒ Les missions du SPANC

La Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, reprise par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006, précise les missions obligatoires incombant au SPANC. Deux missions obligatoires de contrôle des installations d'assainissement non collectif :

- ↳ Le contrôle des installations existantes ;
- ↳ Le contrôle des installations neuves.

⇒ Contrôle des installations existantes

Les contrôles obligatoires des installations existantes se décomposent en deux types de contrôle :

- ↳ Un premier contrôle initial de l'installation, encore appelé contrôle diagnostic ;
- ↳ Des vérifications périodiques de bon fonctionnement.

- **Contrôles diagnostic**

Depuis 2011, les contrôles diagnostic sont réalisés en régie, par l'unique technicien en charge du SPANC.

- **Contrôles diagnostic liés aux ventes immobilières**

Depuis le 1^{er} janvier 2011, tout vendeur d'un bien immobilier situé en zone d'assainissement non collectif a l'obligation de justifier de l'état de l'installation d'assainissement autonome de cette habitation en fournissant un rapport de contrôle diagnostic de moins de 3 ans.

- **Vérifications périodiques de bon fonctionnement**

L'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif précise que la fréquence entre deux vérifications périodiques de bon fonctionnement ne doit pas excéder 10 ans. Cette périodicité de 10 ans a ainsi été retenue par les instances décisionnelles communautaires (délibération du 21 mars 2013).



Système de traitement en assainissement autonome



Regard de bouclage



Dispositif de ventilation



Tranchées d'épandage

⇒ Contrôle des installations neuves

Les contrôles des installations neuves sont tous réalisés en régie. Ils s'effectuent soit dans le cadre d'un dépôt de permis de construire (construction neuve), soit ou dans le cadre de la réhabilitation d'une installation existantes. Les contrôles obligatoires des installations neuves se déroulent en 2 étapes :

- ↳ Un contrôle de conception et d'implantation de la filière d'assainissement prévue.
- ↳ Un contrôle de bonne exécution.

- **Contrôle de conception et d'implantation de la filière d'assainissement**

Une étude de filière doit obligatoirement être réalisée avant ce contrôle de conception (délibération du 20 septembre 2012), cette étude devant impérativement être jointe au dossier remis au SPANC. Cette étude de filière, à la charge du propriétaire, doit être réalisée par un bureau d'étude indépendant, et non par le SPANC.

- **Contrôle de bonne exécution**

Cette 2^{ème} étape s'effectue sur site, avant le recouvrement final des travaux par le terrassier.

b) Temps forts de l'année 2015

⇒ Aides financières

Rappel : Dans le cadre de la réhabilitation du système d'assainissement de leur habitation, certains propriétaires peuvent bénéficier d'aides financières provenant soit du Département du Calvados, soit de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Les critères d'attribution sont multiples et variables entre les organismes financeurs et d'une année sur l'autre. De même, le nombre de particuliers subventionnables est variable chaque année. Pour toute demande, les propriétaires doivent au préalable contacter le SPANC pour connaître précisément les modalités d'éligibilité.

- **Aides financières du Conseil Départemental du Calvados**

En 2015, 22 particuliers ont bénéficiés d'une subvention du Département, pour un montant total de 74 581,94 € (soit une moyenne de 3 390 € par installation).

- **Aides financières de l'Agence de l'Eau Seine Normandie**

En 2015, une tranche de 32 dossiers a été validée par l'agence, pour un montant total d'aides de 179 184 € (soit une moyenne de 5 600 € par installation).

⇒ Les contrôles réalisés en 2015

Ont été réalisés au cours de l'année 2015 :

- ↳ 117 contrôles diagnostic, dont 107 dans le cadre de ventes immobilières (+39 % par rapport à 2014) ;
- ↳ 93 contrôles de conception ;
- ↳ 53 contrôles de bonne exécution.

c) Chiffres clés

⇒ Dépenses et recettes de fonctionnement année 2015

Dépenses de fonctionnement	2015
Dépenses imprévues	0 €
Fournitures de petit équipement	0 €
Fournitures administratives	5 €
Carburant véhicule de service	403 €
Entretien véhicule de service	95 €
Maintenance	1 507 €
Assurances	320 €
Documentation générale et technique	1 400 €
Personnel affecté	55 031 €
Frais d'actes et de contentieux	0 €
Frais de télécommunication	253 €
Services bancaires	1 €
Remboursement frais divers	1 233 €
Pertes sur créances irrécouvrables	905 €
Annulation de titres	4 €
Subventions CD 14	72 103 €
Dotations aux amortissements	2 163 €
TOTAL	135 423 €

Recettes de fonctionnement	2015
Redevances d'assainissement non collectif	73 401 €
Subventions CD14	72 103 €
Pénalités financières + contentieux et assimilés	0 €
Recouvrement de créances admises en non-valeur	287 €
Excédents non-réclamés	24 €
Report excédent fonctionnement	0 €
TOTAL	145 815

⇒ Dépenses et recettes d'investissement année 2015

Dépenses d'investissement	2015
Dépenses imprévues	0 €
Matériel spécifique d'exploitation	0 €
TOTAL	0 €

Recettes d'investissement	2015
Amortissements concessions et droits similaires	2 163 €
Report excédent investissement	0 €
TOTAL	2 163 €

⇒ Compte administratif 2015

Report fonctionnement 2014	10 984 €
Solde CA 2015	10 392 €
Résultat reporté sur 2016	21 376 €
Report investissement 2014	3 233 €
Solde CA 2015	2 163 €
Résultat reporté sur 2016	5 396 €

- ↳ Compte Administratif 2015 : section de fonctionnement, solde excédentaire de 10 392 €.
- ↳ Compte Administratif 2015 : section d'investissement, solde excédentaire de 2 163 €.

d) Perspectives

Une consultation a été lancée courant 2015 concernant les prestations de vérification de bon fonctionnement qui devront débuter courant 2016.

La société STGS d'Avranches a été retenue comme mieux-disante, par la Commission d'Appel d'Offres du 27 novembre 2015 au regard des critères de choix définis dans le règlement de la consultation.

Le montant total du marché (base + option) est de 256 620,00 € HT répartis comme suit :

- Base (vérification de bon fonctionnement des installations existantes) : 204 620,00 € HT ;
- Option (contrôles diagnostic notamment pour les ventes immobilières) : 52 000,00 € HT.

Ce marché, d'une durée maximum de 4 ans, débutera courant 2016, les premiers contrôles diagnostic ayant été réalisés en 2006 et la périodicité entre deux contrôles étant au maximum de 10 ans.

A. Médiathèque

Le service de la lecture publique s'adresse à chaque habitant du territoire qui se trouve, au maximum, à 15 minutes au plus, de temps de transport d'une médiathèque.

a) Orientations

La Médiathèque du Pays de Falaise, en tant que service public, est chargée de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de la population

L'objectif réaffirmé est de :

- ☞ faire de la Médiathèque un établissement de proximité au service de la population du territoire communautaire, un lieu d'appropriation de la culture et du savoir partagé.
- ☞ s'affirmer comme un lieu de vie, de rencontres, et développer une image de service convivial, où il fait bon s'y trouver et échanger, afin de favoriser la venue de « tous » les publics.

L'année 2015 fut l'année :

- ✓ du numérique avec :
 - le changement de logiciel de gestion de la Médiathèque permettant une utilisation par les publics du web 2.0 par un portail documentaire accessible à tous.
 - le développement de l'offre numérique : mise en place du prêt de liseuses, d'animations autour des tablettes numériques, de valorisation des ressources numériques,...
 - la mise en consultation sur le portail documentaire de la collection des 1337 cartes postales numérisées
- ✓ de la modernisation de certains espaces pour plus de convivialité
- ✓ de l'acquisition de nouveaux mobiliers pour améliorer les espaces d'accueil et de circulation.

b) Temps forts

Les temps forts conduits en 2015 ont eu un véritable impact sur la fréquentation des lieux et la valorisation des ressources proposées par la médiathèque aux habitants du territoire.

Certains se rapprochent des préoccupations locales, et d'autres ont pour objectif de permettre la découverte d'artistes auteurs ou créateurs et leurs œuvres :

- Expositions :
 - cartes postales du territoire du Pays de Falaise présentée à Falaise,
 - Isabelle Mauduit, artiste originaire de Pont-d'Ouilly, présentée dans les 3 médiathèques du réseau tout au long de l'été 2015
 - centenaire : « Histoire d'hommes et de femmes au cœur du premier conflit mondial – 1915 : la guerre s'installe ! » présentée à Potigny par François Fichet de Clairfontaine.
- Rencontres avec des auteurs de renom :
 - Edouard Manceau, auteur pour la jeunesse
 - Didier Daeninckx et Roger Martin, dans le cadre des cartes blanches proposées par la Bibliothèque du Calvados
 - Bjorn Sortland, dans le cadre des Boréales proposé par le Centre Régional des Lettres
 - Editions Impeccables : maison d'édition ayant son siège social à Falaise.
- Concerts de découvertes de musique diffusées en musique libre en partenariat avec Jazz sous les Pommiers et Ziklibenbib
- Événements en partenariats avec des acteurs locaux pour des manifestations locales
 - Chorège à Falaise
 - Café-Show à Pont-d'Ouilly
 - Concours de soupe à Potigny

○ Expertise du fonds ancien

2015	Falaise	Pont-d'Ouilley	Potigny	TOTAL
Accueils de classes	357 créneaux 82 classes	39 créneaux pour 9 classes	89 créneaux pour 21 classes	485 créneaux 112 classes
Accueils de groupes	6 classes de seconde et 3 de collèges 13 groupes adultes	2 groupes de Pont-d'Ouilley loisirs + péri- scolaire en autonomie	Les jardins de Serge, MJC,... + groupes péri- scolaire en autonomie	
Expositions	4	3	4	10
Conférences, rencontres, lectures	5	6	3	15
Concerts, projections, spectacles	2	1	1	4
Séances bébés lecteurs	32	9	9	50
Séances de conte	64	9	9	86
Ciné-contes	4			4
Ateliers d'écriture, artistiques,...	2			2
Festivals, fêtes	2	1	1	4
Formations au public	2			2
Hors les murs	Pôle Petite Enfance	4 balades- lectures « aux quatre saisons »	20 lectures maison retraite + portage de livres	3

c) Chiffres clés

Prêts de documents 2015	Falaise	Pont-d'Ouilley	Potigny	TOTAL Prêts 2015
Livres adultes	20 608	1 897	2 381	24 886
Livres enfants	37 724	4 053	6 575	48 352
Livres audio	680	74	176	930
CD musique	6 141	205	230	6 576
DVD	10 572	799	652	12 023
Cédéroms	823	111	261	1 195
Revue	4 741	479	906	6 126
TOTAL prêts ressources physiques	81 289	7 618	11 181	100 088
Dont prêts aux collectivités	13 818	1 043	2 744	17 605
Dont prêts collectivités en pourcentage	17%	13.7%	24.5%	17.6%

Accès à Internet à partir des postes publics	2 491 ouvertures de sessions + 335 Wifi - 212 utilisateurs actifs
Accès au Portail Documentaire de la Médiathèque	3 728 utilisateurs – 4 347 pages visitées
Ressource numérique : la Cité de la Musique	63 adhérents pour 310 contenus consultés
La Boîte numérique : Vodélic	85 adhérents
La Boîte numérique : tout apprendre	47 adhérents pour 497 contenus visités
La Boîte numérique : médiathèque numérique (cinéma)	41 adhérents pour 363 contenus visités
La Boîte numérique : Le kiosk (première année)	50 adhérents
TOTAL adhésions La Boîte numérique	180 adhérents différents

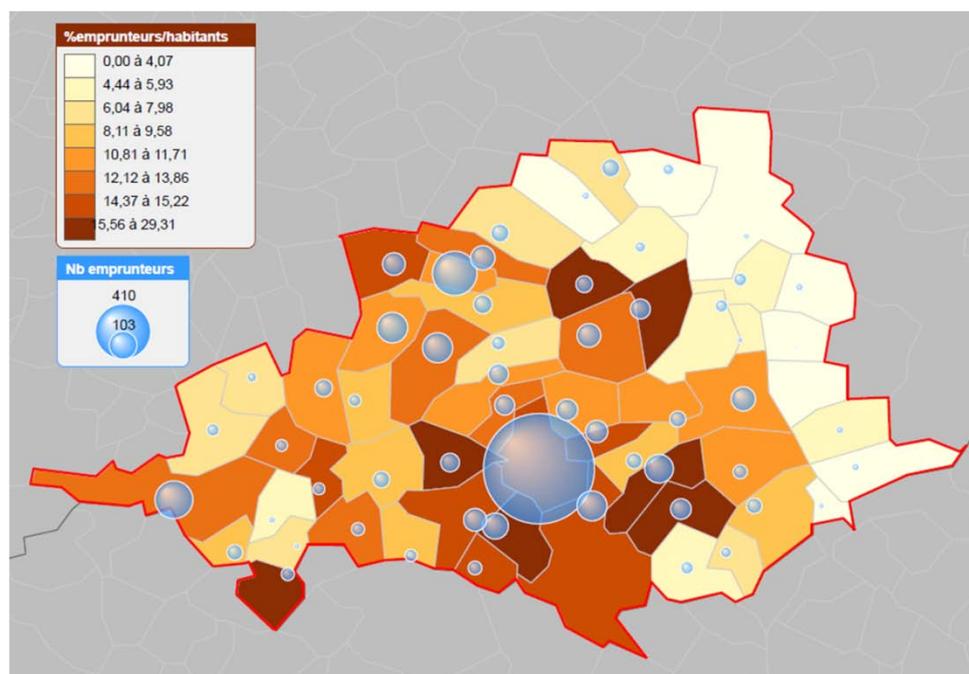
Les usagers, non comptabilisés à l'heure actuelle, viennent de plus en plus nombreux :

- ✓ Consulter sur place,
- ✓ Travailler sur place,
- ✓ Participer à des animations spécifiques
- ✓ Utiliser Internet et les outils numériques

EMPRUNTEURS 2015	Falaise	Pont-d'Ouilly	Potigny	TOTAL *
Enfants jusqu'à 14 ans	1 205	145	256	1 428 *
Adultes plus de 14 ans	1 114	163	216	1 251 *
TOTAL individuels	2 319	308	479	2 679 *
Classes maternelles et primaires	116	9	13	137 *
RAM, halte-garderie, assistantes maternelles	4	2	5	11 *
Maisons de retraite	5	0	1	4 *
Autres groupes : IME, CLSH, Hôpital, collège, lycée,...	23	1	5	26 *
TOTAL Collectivité	148	12	24	178 *
TOTAL Emprunteurs	2 467	320	503	2 863*

* Remarque : le total des emprunteurs n'est pas égal à la somme des emprunteurs par lieux car certains emprunteurs utilisent plusieurs médiathèques et sont donc comptabilisés 2 fois.

Carte représentant les emprunteurs actifs par rapport à leur commune d'habitation.



d) Perspectives

- ✓ Finaliser le maillage du territoire en débutant le projet de Médiathèque à Morteaux-Couliboeuf
- ✓ Préparer le réaménagement de la Médiathèque de Falaise
- ✓ Proposer des actions sur le territoire
- ✓ Augmenter les heures d'ouvertures au public
- ✓ Formaliser les pratiques

Quelques illustrations



Exposition de cartes postales septembre 2015



Exposition « Muséum d'histoire surnaturelle » élèves du collège des Douits juin 2015



B. Relais culturel régional

a) Orientations

Le Relais Culturel Régional, initié par la Région Basse-Normandie, vise à favoriser l'expression et la création artistique, la médiation et la coopération culturelle sur le territoire bas-normand.

Le Relais Culturel Régional du Pays de Falaise « littérature jeunesse », propose l'accueil d'un écrivain en résidence sur le territoire pour une durée de 90 jours.

Les objectifs de la résidence pour l'auteur sont :

- encourager la création en permettant à un auteur écrivain, de développer son projet d'écriture, en s'immergeant dans l'environnement local du lieu de résidence.
- développer de nouvelles approches de la lecture et de l'écriture, en particulier chez un public jeune.
- dynamiser la lecture publique sur le territoire.
- construire un autre regard sur la création pour tous les publics.
- créer des passerelles entre les domaines artistiques danse/littérature.

En 2015, le Relais Culturel Régional du Pays de Falaise, a accueilli, à Falaise, un auteur pour la jeunesse et adulte :

Marcus Malte.



L'auteur a plus particulièrement travaillé avec les élèves des lycées Louis Liard et Guibray de Falaise.

Marcus Malte est arrivé à Falaise le 12 janvier 2015, et en est reparti le 28 mai 2015.

b) Temps forts

Soirée de restitution du travail atelier d'écriture

Remise du livre « **Falaise Noir sur Blanc** », éd. Relais Culturel Régional du pays de Falaise, 2015.

Lecture musicale par les élèves d'extraits de certains textes du livre, accompagnement musical de Rénald Fleury

- ✓ Mardi 19 mai- 20h- Forum de Falaise
- ✓ 195 personnes présentes (élèves, parents, institutionnels, professionnels...).

Cet auteur, d'une grande qualité, a réussi à toucher un large public, de l'écriture/lecture au cinéma en passant par la musique.

Il a pu mener son travail personnel d'écriture...Il en garde encore le secret !

Cette sixième résidence fut, encore une fois, une belle résidence.

Parole de l'auteur :

« Je voudrais simplement et très brièvement remercier tous ceux sans qui cette résidence n'existerait pas.

J'ai pris plaisir à travailler avec tous ces adolescents, à essayer de leur donner une autre approche de l'écriture, de la littérature. J'espère, je crois qu'ils ont pris plaisir aussi. En tout cas, ils se sont merveilleusement prêtés au jeu, comme vous pourrez en juger par le résultat du contenu dans le recueil. Ce sont leurs textes, c'est leur livre, et ils peuvent en être fiers ; Et je pense que c'est une expérience qui va les marquer durablement.

C'est pourquoi j'espère qu'il y en aura encore beaucoup d'autres, dans l'avenir, de ce type d'expérience. Avec d'autres auteurs et d'autres élèves. Vous avez beaucoup de chance, ici, de pouvoir bénéficier de ce genre de projets. Ce n'est pas donné à tous, et je fais le vœu que cela perdure, longtemps. Ne serait-ce que parce qu'il n'y a rien de plus efficace que la culture pour lutter contre la barbarie, sous toutes ses formes.

Dans cette région qui a été particulièrement et si cruellement touchée par la guerre, je voudrais juste rappeler cette parole de Winston Churchill. Durant le conflit de 39-45, à un député qui lui suggérait de rogner sur le budget de la culture, Churchill répondit : « Alors pourquoi fait-on la guerre ». »

Falaise Noir sur Blanc, éd. Relais Culturel Régional du pays de Falaise, 2015



c) Chiffres clés

Accueil de l'auteur dans chaque établissement (Lycée L. Liard et Guibray) autour d'une découverte des produits régionaux.	44 élèves ont participé à la réalisation de tartes, teurgoule, apporté fromages etc... Tout cela avec leurs parents et grands-parents. Accompagnés de leurs enseignantes.
Une balade de la ville organisée par les élèves du Lycée de Guibray – lundi 19 janvier	14 élèves et leurs enseignantes ont accompagné l'auteur dans la ville.
5 ateliers écriture dans 4 classes des lycées général L.Liard et professionnel Guibray de Falaise de janvier à mai	100 élèves de seconde, première et CAP petite enfance ont participé aux ateliers d'écriture animés par Marcus Malte
Lecture musicale et quizz - rencontre avec l'auteur. Emile Mélenchon à la guitare. Mardi 10 mars - 20h – Médiathèque de Pont d'Ouilly	15 personnes présentes (tout public, institutionnels, élus, professionnels...).
Speed-booking - Mardi 18 mars – 20h - Médiathèque de Potigny	19 personnes présentes (professionnels, institutionnels).
Dîner littéraire – Marcus Malte et Dorothee Lizion Soirée sous forme d'auberge espagnole et animée de lectures par la compagnie la Fabrik à Brak Mardi 7 avril – 19h – Pressoir de Falaise	54 personnes présentes (tout public, institutionnels, élus, professionnels, artistes locaux...).
Rencontre Scolaire – collège de Bayeux	25 élèves + enseignants.
Café littéraire à Grandcamp-Maisy - Mardi 5 mai	27(public adulte).
Soirée « Film noir / Roman Noir » / Projection du film « Enfant 44 » - échange avec l'auteur. Lundi 18 mai – 20h – Cinéma l'Entracte de Falaise	42 (public adulte).
Concert littéraire « Les Harmoniques » - Mardi 26 mai – 20h – maison de la musique de Falaise.	83 personnes présentes (élèves, parents, élus, institutionnels, professionnels...).
Dédicaces. – livres vendus	
- Librairie du Conquérant de Falaise	266
- Salon du livre de Deauville	10
- Collège de Bayeux	30
- Grandcamp-Maisy	20

d) Perspectives

Accueillir, en 2016, à Potigny, un auteur en résidence dont les animations seront plus particulièrement orientées vers le public des élèves du collège Pierre et Marie Curie.

C. Ecole de musique

a) Orientations

La gestion de l'Ecole de Musique du Pays de Falaise fait partie des compétences communautaires depuis 2004. Elle est le deuxième pilier de la politique culturelle de l'EPCI. Les cours sont dispensés à Falaise mais également à Morteaux-Couliboeuf, Pont-d'Ouille et Potigny.

Les antennes de Morteaux-Couliboeuf et de Pont-d'Ouille bénéficient chacune de 4 heures de cours dispensées comme le prévoyait le projet initial.

Le fonctionnement de l'école est animé par un Conseil d'Ecole composé d'élus, de représentants des responsables pédagogiques et des utilisateurs. Cet organe a voix consultative mais ne substitue pas à la Commission des Affaires Culturelles.

L'objectif de l'Ecole de Musique est de proposer un enseignement musical de qualité ainsi qu'un accès à la pratique et à la culture musicale, comme à part entière de la politique de développement culturel du territoire.

Ces actions sont destinées prioritairement aux habitants du Pays de Falaise, et en particulier le public jeune, mais restent ouvertes aux extérieurs.

Elles s'appuient sur une équipe pédagogique composée de 21 enseignants.

⇒ Enseignements

- Eveil musical : pour les enfants de 4 à 7 ans.
- Formation musicale : pour les enfants à partir de 7 ans, composée de 2 cycles de 4 années.
- Formation musicale adultes : Cours de 3 ans.
- Chorales d'enfants : pour les enfants de 7 à 11 ans.
- Formation instrumentale : Accordéon, Alto, Clarinette, Contrebasse, Cor d'harmonie, Flûte traversière, Guitare, Hautbois, Percussions, Piano, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba, Violon, Violoncelle.

⇒ La pratique musicale encadrée

Les classes instrumentales débouchent sur une pratique collective encadrée, soit directement par le biais de l'école avec des cours de groupe (ces classes de chant ou d'orchestre sont dirigées par des professeurs de l'école de musique et relèvent directement de l'autorité du directeur) soit par le biais d'associations *loi 1901* émanant directement de l'école.

Orchestres rattachés à l'Ecole de Musique					
Intitulé	Orchestre à vent d'élèves	Bigband de jazz	Orchestre à cordes d'élèves	Chorale d'enfants	Atelier Percussions Africaines

Orchestres loi 1901 rattachés à l'école de musique et ouverts aux musiciens amateurs extérieurs			
Intitulé	Harmonie communautaire de Falaise	Harmonie communautaire de Potigny	Orchestre à cordes

Concernant les orchestres associatifs également encadrés musicalement par des enseignants de l'école, les musiciens bénéficient de tarifs préférentiels s'ils sont élèves de l'Ecole de musique. Ces orchestres sont ouverts à tous les musiciens amateurs même s'ils ne sont pas élèves dans l'école.

Il est important de préciser que les orchestres rattachés à l'école communautaire sous forme associative n'en sont pas moins des émanations musicales de l'école et sont, à ce titre, indissociables de l'Ecole de musique.

Participant à la vie musicale de nos communes, ils sont un lieu de rencontre et permettent aux musiciens amateurs de la CdC de pratiquer la musique en bénéficiant d'un encadrement professionnel.

⇒ Musique et handicap

L'école communautaire de musique se veut ouverte à tous. Elle accueille tout naturellement les enfants des parents qui en font la demande et essaie de s'adapter aux différences de chacun en fonction des places disponibles.

Les enfants handicapés y sont les bienvenus et intègrent en fonction de leurs capacités soit un enseignement classique, soit un enseignement personnalisé. L'école accueille 4 enfants handicapés directement en cours individuel. Des ateliers collectifs ont été mis en place en partenariat avec l'IME de Falaise.

⇒ Interventions en milieu scolaire

L'école de musique met traditionnellement à disposition 1 intervenant pour épauler les enseignants des deux écoles primaires de Falaise lors de la préparation de projets musicaux.

Ces projets sont déposés à l'inspection en début d'année et font l'objet d'un arbitrage auprès de l'inspecteur, du conseiller pédagogique musique et du directeur de l'école de musique. Les projets retenus sont mis en œuvre par les professeurs des écoles avec l'aide des intervenants et éventuellement, comme cette année, d'un orchestre de l'école.

b) Temps forts

⇒ Inscriptions

Les inscriptions administratives ont été reçues du 28 août au 3 Septembre sur tous les sites de l'école communautaire de musique.

Les inscriptions en cours collectifs ont été reçues du 3 au 6 Septembre.

Les inscriptions en cours individuels ont été reçues du 4 au 6 septembre.

⇒ Nouveaux locaux à Potigny



Depuis septembre 2014 les heures d'enseignement dispensées à Potigny ainsi que les répétitions de l'harmonie communautaire ont lieu dans les Grands Bureaux de la Mine qui ont fait l'objet de travaux de rénovation.

La CdC a donc fait l'acquisition de mobilier spécifique pour permettre la bonne tenue des activités.

⇒ Interventions en milieu scolaire

Cette année, les écoles de Falaise ont bénéficié de 5 heures d'intervention.

Suite à une demande de l'école primaire Bodereau, il a été créé un groupe de percussion brésilienne (Atelier Battucada) qui a touché deux classes de CE, durant ¾ d'heure par semaine sur toute l'année. L'inspection a donné son accord et le projet a été mené à bien.



⇒ Bilan des actions

Concert des orchestres de l'Ecole de Musique	
Big Band Jazz	21 Février : St Pierre du Bu 17 mars : Concert Antoine Hervé (saison culturelle) 14 Mai : Saint-Pierre-Canivet 12 Juin : Marché nocturne (Falaise) 21 juin : Fête de la musique (Falaise)
L'orchestre des élèves (vents) de l'école de musique	13/14 décembre : Hivernales Falaise 13 juin : Falaise
L'orchestre d'élèves (cordes)	13/14 décembre : Hivernales Falaise
La classe de chant choral « enfants »	Samedi 27 juin : concert à la Maison de la Musique
Concerts des orchestres rattachés	
L'orchestre à cordes communautaire	<ul style="list-style-type: none"> 13/14 décembre : Hivernales Falaise Juin Concerts OUILLY le Tesson, Tréprel, Crocy
L'harmonie communautaire de Falaise	<ul style="list-style-type: none"> 13/14 décembre : Concert Hivernales Falaise 19 décembre Concert Putanges 23 janvier : Concert Soulangy 7 février Concert Morteaux Mai Voyage en Suisse (Nyon) 22 mai Concert Guibray 21 Juin : Fête de la musique Falaise
Cérémonies patriotiques	
<ul style="list-style-type: none"> 11 novembre : Harmonie Falaise et Potigny cérémonies patriotiques Début décembre : Cérémonie Falaise fin de la guerre d'Algérie Fin mars : Commémoration guerre d'Algérie Fin avril : Souvenir des déportés 8 mai : Cérémonie patriotique Harmonie Falaise et Potigny Mi juin : Messe polonaise et cérémonie au cimetière de Granville (Harmonie de Potigny) 	
Auditions des élèves de l'Ecole de Musique	
<ul style="list-style-type: none"> 28 Novembre : Audition Piano 29 novembre : Audition multi Instruments 19 Décembre : Audition Hautbois percussions piano 22 janvier : Audition Accordéon 28 Janvier : Audition Guitare 12 Mars : Audition Clarinettes 20 mars : Audition Mozart Flûte Chant Piano 4 Avril: Audition Clarinette piano 11 Avril : Audition piano 	<ul style="list-style-type: none"> 12 Avril : Audition Piano guitare 20 Juin : Audition Cuivres 22 juin : Audition Batucada école Bodereau 25 Juin : Audition Clarinettes 27 Juin : Audition Piano 30 Juin : Audition Sax piano (Potigny) 2 Juillet : Audition Saxophone 3 Juillet : Percussions
Le soutien aux spectacles scolaires	
<i>Participation des professeurs et/ou des élèves de l'école de musique en soutien aux interventions en milieu scolaire (répétitions et prestations).</i>	
<ul style="list-style-type: none"> 22 Avril : Restitution Bodereau (Falaise – salle du Forum) 28 mai : Restitution La crosse (Falaise – Maison de la Musique) 12 juin : Restitution Camp ferme (Falaise – Maison de la Musique) 	

c) Chiffres clés

Inscriptions 2014-2015 (entre parenthèses les chiffres 2013-2014)

	Total	CDC	Hors CDC
Inscrits	362(365)	339(332)	23(33)
Soit	100%	92.7%(91%)	6.3%(9%)

Totaux élèves	
Classes d'éveil	45
Classes de formation musicale enfants	241
Classes de formation musicale adultes	13
Classes de formation instrumentale (Détail ci-après)	243

20 classes de formation instrumentale.

Instrument	Nombre élèves
Hautbois	10
Clarinette	30
Accordéon	7
Saxophone	19
Trompette	13
Trombone	12
Percussion	19
Violon	23
Violoncelle	9
Contrebasse	6
Piano	39
Guitare	32
Flûte traversière	24

Effectifs des orchestres

Orchestres rattachés à l'Ecole de Musique					
Intitulé	Orchestre à vent d'élèves	Bigband de jazz	Orchestre à cordes d'élèves	Chorale d'enfants	Atelier Percussions Africaines
Effectifs	38	19	15	16	8

Orchestres loi 1901 rattachés à l'école de musique et ouverts aux musiciens amateurs extérieurs			
Intitulé	Harmonie communautaire de Falaise	Harmonie communautaire de Potigny	Orchestre à cordes
Effectifs	61 membres (élèves de l'école -30)	53 membres (élèves de l'école - 25)	21 membres (élèves de l'école - 10)



Hivernales

D. Festival de musique en Pays de Falaise

L'édition 2015 du Festival Musique en Pays de Falaise s'est déroulée du 12 au 20 juillet.

L'objectif de ce Festival est de permettre aux habitants de la Communauté de communes du Pays de Falaise de bénéficier d'un concert dans leur commune durant la mandature. A noter que cet objectif a été parfaitement rempli durant la dernière mandature. Beaucoup de maires en font l'ambassadeur de ce Festival. En plus de venir vers les habitants, le Festival propose des tarifs de concerts extrêmement faibles afin de permettre l'accès à tous. Ainsi, si les concerts amateurs sont gratuits, les concerts professionnels sont fixés à 5 €.

Le second objectif du Festival est l'organisation de stages correspondant à une activité complémentaire de l'école de musique communautaire et permettant aux élèves de parfaire la pratique instrumentale en jouant dans un ensemble et offrir un spectacle aux habitants.

En terme de tarifs, les stagiaires payent un droit d'inscription (130 € et 70 € pour les élèves de l'école de musique), et un tarif pour la partie pédagogie (de 80 € à 205 € selon le stage choisi). Un hébergement est proposé avec plusieurs formules possibles. Enfin des réductions sont accordées dès la deuxième personne inscrite de la même famille.

La Maison de la Musique du Pays de Falaise a vocation toute l'année à porter la musique en dehors de ses murs. Le festival apporte un plus énorme dans cette démarche autant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

⇒ **Bilan moral**

Les stagiaires

La douzième édition a accueilli 239 stagiaires et s'est organisée autour de vingt cinq événements programmés sur 18 lieux différents :

- ♦ Les stagiaires se sont répartis dans les disciplines suivantes :

Comédie Musicale	57
Accordéon	11
Chant Lyrique	4
Guitare	6
Jazz Vocal	7
Jazz/Musiques Improvisées	9
Orchestre B	72
Orchestre C	73
Piano	0
TOTAL (nb de stagiaires)	239

♦ La provenance des stagiaires est la suivante : 77 % de Bas-Normands contre 23 % hors de la Basse-Normandie, les stagiaires du Pays de Falaise représentant quant à eux 19,67%. Ceci démontre que le réseau des écoles de musique fonctionne bien et que d'année en année, le Festival rayonne sur un territoire plus vaste.

PROVENANCE DES STAGIAIRES	
Départements	Nombre de stagiaires
Pays de Falaise	47
Calvados	107
Manche	17
Orne	13
Eure	8
Seine-Maritime	8
Région Parisienne	14
Autres départements	24
Etranger (Etats-Unis)	1
TOTAL (nb de stagiaires)	239

Les concerts du festival 2015

- ♦ Les concerts organisés sur le territoire ont attirés plus de 2 500 personnes :

INTITULES CONCERTS	LIEU	DATES	TOTAL ENTREES
Lil'O Sax	Eglise Norrey-en-Auge	10 juillet	50
Concert Jazz "Ciel mes bijoux"	Maison de la Musique - Falaise	11 juillet	69
Lil'O Sax	Eglise - Pierrepont	11 juillet	51
Concert Musique du Monde	Forum - Falaise	12 juillet	115
Lil'O Sax	Eglise - Fresné -la Mère	12 juillet	75
Lil'O Sax	Forum - Falaise	13 juillet	75
Concert Jazz "Hommage à Bill Evans"	Forum - Falaise	15 juillet	129
Musique de Chambre	Eglise - Aubigny	16 juillet	11
Récital Chant Piano	Forum - Falaise	16 juillet	78
Ensemble d'accordéons	Salle des Fêtes - la Hoguette	17 juillet	56
Ensemble d'accordéons	Salle de Fêtes - Leffard	17 juillet	62
Big Band et ateliers Jazz	Salle des Fêtes - Crocy	17 juillet	60
Musique Klezmer	Eglise - Courcy	17 juillet	
Orchestre de Chambre	Eglise - Ste Trinité	17 juillet	67
Ensemble d'accordéons	Mairie - St Pierre du Bû	18 juillet	54
Ensemble d'accordéons	Salle des Fêtes de Fourches	18 juillet	63
Orchestre de Chambre	Eglise - Beaumais	18 juillet	
Comédie Musicale 1	Forum - Falaise	18 juillet	247
Orchestre d'harmonie	Gymnase de la Crosse - Falaise	18 juillet	281
Concert en sonate pour solistes	Eglise - Damblainville	18 juillet	
Ensemble d'accordéons	Salle des Fêtes - Soumont St Quentin	18 juillet	49
Orchestre de Chambre	Eglise - Soulangy	18 juillet	
Comédie Musicale 2	Forum - Falaise	19 juillet	247
Orchestre Symphonique Final 1	Gymnase de la Crosse - Falaise	20 juillet	371
Orchestre Symphonique Final 2	Gymnase de la Crosse - Falaise	20 juillet	354
			2 564

En outre, il faut souligner la balade historique et musicale qui a accueilli 95 entrées.

⇒ Bilan financier

En terme financier, enfin, une véritable rigueur budgétaire est exigée et respectée pour tendre vers l'équilibre. Certaines dépenses sont incompressibles et subissent les augmentations (alimentation pour les stagiaires). De même, les dépenses relatives à l'encadrement dépendent aussi du succès des stages (un nombre de stagiaires plus important nécessite un encadrement supplémentaire).

Concernant les concerts, la rigueur est également de mise. Tout en offrant des concerts de qualité, afin de ne pas brader les prestations des professionnels, un même concert est proposé à l'autre bout du territoire communautaire évitant ainsi trop de déplacement pour une même troupe professionnelle.

Les années précédentes, les éditions présentaient un solde négatif. Des mesures avaient été prises pour tenter de réduire ce déficit. Ainsi, ont été supprimées la classe de piano (nombre d'inscriptions trop faible) et le jazz (existence de deux autres stages sur ce thème à Lisieux et à Hérouville).

Cette année, les charges d'hébergement ont pu être diminuées.

Concernant les recettes : la CdC a bénéficié d'une aide complémentaire de la Fédération régionale Basse-Normandie (dans la rubrique Sponsors pour 2 400 €)

Grâce aux résultats positifs, la Communauté a pu investir dans du mobilier, du matériel et du matériel informatique à la fois pour le festival mais aussi pour l'école de musique elle-même tout au long de l'année.

INVESTISSEMENT DEPENSE	2014	2015	évolution 2015/2014	INVESTISSEMENT RECETTE	2014	2015	évolution 2015/2014
Instruments de musique	- €	2 836,00 €	2 836,00 €		- €		- €
Matériel informatique	- €	1 029,43 €	1 029,43 €				- €
Mobilier et électroménagers	- €	5 535,74 €	5 535,74 €				- €
FONCTIONNEMENT DEPENSE	2014	2015	évolution 2015/2014	FONCTIONNEMENT RECETTE	2014	2015	évolution 2015/2014
Alimentation	15 772,97 €	16 000,54 €	227,57 €	Droits d'inscription	105 365,63 €	102 779,00 €	-2 586,63 €
Fournitures de petit équipement	706,95 €	814,48 €	107,53 €	Entrées concert	2 351,00 €	1 165,00 €	-1 186,00 €
Fournitures administratives	470,60 €	28,60 €	-442,00 €	Ventes photos + cafétéria	446,00 €	405,56 €	-40,44 €
Achat de marchandises	553,65 €	419,42 €	-134,23 €	Prestation ville de Falaise	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €
Sous-traitance	6 299,67 €	1 600,00 €	-4 699,67 €	Prestation Com. De communes Participation Com de communes (budget artistique)	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
Animation sportive	621,00 €	613,80 €	-7,20 €		15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €
Locations instruments	3 113,00 €			Subvention Conseil Général	6 500,00 €	6 500,00 €	0,00 €
Hébergement	19 857,35 €	13 283,19 €	-6 574,16 €	Sponsors	650,00 €	3 250,00 €	2 600,00 €
Communication + publicité	3 450,60 €	3 092,00 €	-358,60 €	Subvention Fédération Musicale de Basse-Ndrie	1 500,00 €		-1 500,00 €
Autres (honoraires)	750,00 €	750,00 €	0,00 €				0,00 €
Frais s/ chq vacances	87,60 €	113,25 €	25,65 €				0,00 €
Frais de transport	620,00 €	300,00 €	-320,00 €				0,00 €
Frais de déplacements	2 578,53 €	2 564,27 €	-14,26 €				0,00 €
Frais postaux	992,90 €	837,70 €	-155,20 €				0,00 €
Frais de télécommunications	100,00 €		-100,00 €				0,00 €
Assurance instruments	900,00 €	900,00 €	0,00 €				0,00 €
Cotisations		166,00 €	166,00 €				0,00 €
Sacem	1 054,58 €	1 026,75 €	-27,83 €				0,00 €
Personnel intérimaire			0,00 €				0,00 €
Salaires et charges	68 146,01 €	60 779,86 €	-7 366,15 €				0,00 €
Création partition 10eme anniversaire			0,00 €				0,00 €
Créances irrécouvrables		342,50 €	342,50 €				0,00 €
Prestation Automates Avenues	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €				0,00 €
Prestation ville de Falaise	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €				0,00 €
Prestation Com.de crmes du P.F.	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €				0,00 €
Ecart tableau MPF 2013			0,00 €				0,00 €
TOTAL INVEST + FONCTIONNEMENT	166 075,41 €	153 033,53 €	-19 607,05 €	TOTAL INVEST + FONCTIONNEMENT	161 812,63 €	159 099,56 €	-2 713,07 €

Résultat de l'exercice gain de :

6 066,03 €

A. Caractéristiques du contrat

- ✓ Date d'ouverture : 2 juillet 2004
- ✓ Type de contrat : Contrat d'affermage
- ✓ Date début contrat : 1^{er} janvier 2010
- ✓ Durée : 6 ans
- ✓ Autorité délégante : Communauté de Communes du Pays de Falaise
- ✓ Délégataire : SA Récréa

B. 2015 en chiffres

- ✓ 6 790 personnes : Décembre est le mois de fréquentation le plus faible
- ✓ 17 995 personnes : Juillet est le mois ou la fréquentation est la plus forte
- ✓ 852 604 € : Montant des recettes commerciales
- ✓ 136 106 personnes : Fréquentation totale hors scolaires et associations
- ✓ 21 664 personnes : Accueil des scolaires hors club ESF
- ✓ 6 677 personnes : Club de Natation ESF/IME
- ✓ 16 événements organisés
- ✓ 1 068 personnes : Le 16 juillet est la journée avec la plus forte fréquentation.

C. Evolution des recettes depuis 2009

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes Commerciales en €	648 775	752 280	894 346	850 682	66 700	858 359	852 604



D. Liste du personnel

Emploi occupé	Nombre d'ETP
Agent Hygiène et Entretien	1,40
Assistant(e) Administratif(ve)	1,00
Chef de bassin	1,01
Coordinateur/trice Accueil	1,00
Directeur/trice 'Etablissement	1,00
Educ. Activités Aquat. & Forme	0,80
Educ. Activités Aquatiques	5,50
Educateur/trice Activité Forme	1,89
Employé(e) Snack	0,09
Hôte(sse) d'Accueil	1,20
Surveillant(e) Aquatique	1,27
Total ETP	16,17

E. Résultats financiers

FORMEO	2010	2011	2012	2013	2014	2015	contractuel	contractuel indexé
TOTAL CA	1 048 170	1 151 302	1 161 178	1 076 252	1 145 567	1 113 506	1 039 265	1 190 904
TOTAL DES CHARGES	1 108 569	1 216 432	1 123 502	978 834	1 160 511	1 164 895	1 009 217	1 156 472
RESULTAT	-60 399	-65 131	37 676	97 418	-14 944	-51 389	30 048	34 432
REMUNERATION FERMIERE		37 311	38 304	38 565	39 622	40 107	35 000	40 107
RESULTAT après REMUNERATION FERMIERE	-60 399	-102 442	-628	58 853	-54 566	-91 496	-4 952	-5 675

A. Dotation patrimoine voirie

La Dotation Patrimoine et Voirie est une aide financière dont le montant est fixé pour une période triennale. Elle est destinée à aider les communes du territoire du Pays de Falaise réalisant des opérations d'investissement dans divers domaines, tels que la voirie, la réalisation de réseaux, la réhabilitation ou la restauration du patrimoine, la construction ou l'extension de bâtiments publics...

En 2015, 23 dossiers ont été déposés. La Communauté de communes a ainsi mobilisé la somme de 111 868 € en direction des communes pour les soutenir dans leurs opérations d'investissement.

B. Ingénierie

a) Mission ATESAT (ATIAT)

L'Assistance Technique fournie par l'État aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) était une mission technique de service public qui dépendait du ministère chargé de l'Égalité des territoires. Elle intervenait, depuis le 1^{er} janvier 2004, en matière d'habitat, de voirie et d'aménagement afin d'aider les collectivités locales de taille modeste. Cette assistance de l'Etat a pris fin le 1er janvier 2014.

De ce fait, depuis le 1er décembre 2016, la Communauté de Communes a recruté un technicien qui remplit ce rôle pour les communes se trouvant sur son territoire. Nous profitons de ce recrutement pour redéfinir le nom d'ATESAT en ATIAT (Assistance Technique Intercommunale pour l'Aménagement du Territoire). Pour rappel, comme son nom l'indique, ce service est axé sur l'aménagement du territoire que ce soit en Voirie ou en Réseaux Divers.

Rappel du déroulement de la mission du technicien ATIAT auprès des communes :

- Prise de rendez-vous avec la commune qui a besoin d'assistance,
- Contact sur site afin d'évaluer les demandes de la commune en présence d'un représentant de celle-ci,
- Echange afin de bien comprendre les problèmes ou besoins et apports de solutions envisageables,
- Réalisation éventuellement de métrés le jour du rendez-vous,
- Réalisation de métrés complémentaires ultérieurement si besoin est,
- Etablissement d'un Devis Quantitatif Estimatif,
- Etablissement d'un plan de situation des lieux de travaux,
- Etablissement d'un descriptif de travaux envisagés avec une note sur l'état actuel et les désordres constatés,
- Orientation éventuelle vers des professionnels si besoin d'étude complémentaire plus précise (passage caméra, maître d'œuvre, relevé topographique, diagnostique PMR...),
- Si besoin réalisation d'une réunion complémentaire en mairie pour expliquer la note et le chiffrage réalisés.

La mission du technicien s'arrête aux éléments cités précédemment et à ce titre ne comprend pas de réalisation d'appel d'offres, de suivi de chantier ou même de réception de travaux.

a) Responsable des Infrastructures

Pour rappel, la Communauté de Communes gère actuellement le siège de la CDC, 3 médiathèques, une école de musique, une annexe à l'école de musique, l'office du tourisme, le centre aquatique, 7 bâtiments industriels loués à des entreprises ainsi que la station d'épuration de Tartefrais. Elle gère également 3 zones d'activités : ARIANA à Potigny, EXPENSIA à Falaise et MARTINIA à Saint-Martin-de-Mieux.

En plus de ces missions, le technicien est amené à intervenir sur les éléments suivants :

- Le parc informatique du siège de la CDC,
- La maintenance de la téléphonie fixe et portable,

- Le renouvellement de certains biens (photocopieurs, téléphones, ordinateurs...),
- L'entretien de zones industrielles,
- La signalisation des zones industrielles,
- Gestion de l'aménagement des réseaux pour les futures constructions en zones industrielles,
- Assistance technique auprès de chefs de projets sur des travaux de construction (FJT, Médiathèque de Morteaux-Couliboeuf, Zone d'Activité de MARTINIA...),
- Chef de projet de travaux de construction (ateliers relais ARIANA...).

Même si l'ensemble des responsables de sites gère les petits entretiens et autres éléments qui incombent à leurs bâtiments ou autres, notre technicien essaye d'avoir une vision sur l'ensemble des travaux, entretien ou achat réalisés sur les bâtiments, matériels ou zones d'activités qui appartiennent à la Communauté de Communes.

C. Instructions droit des sols

a) Orientations et temps forts

L'année 2015 a été marquée par la mise en place du premier service mutualisé inscrit dans le schéma de mutualisation.

La Communauté de communes avait fait le choix dès 2014 de créer un service commun (délibération du conseil communautaire du 18 septembre 2014) pour pallier le désengagement de l'Etat dans l'instruction des autorisations d'urbanisme et assurer ainsi ce service aux communes de manière gratuite. De même, le conseil du 23 avril 2015 a approuvé la passation d'une convention-type à passer avec les communes souhaitant bénéficier de ce service.

En effet, à compter du 1^{er} juillet 2015, date effective de la compétence des maires pour instruire des demandes, ce sont 24 communes-membres (celles dotées d'un PLU ou d'un POS) qui étaient concernées.

Une réunion d'information pour les maires et les secrétaires de mairie a été organisée le 3 juin 2015 permettant de présenter le fonctionnement du nouveau service et la répartition des missions entre la commune qui reste guichet d'accueil des pétitionnaires, le service de la Communauté de communes qui est le service instructeur et le Maire qui est l'autorité décisionnaire.

Les 24 communes concernées ont délibéré pour bénéficier de ce service commun.

Le service mutualisé droit des sols est composé de 3 personnes (1,8 ETP) : 2 de la ville de Falaise (responsable et secrétaire pour respectivement 60% et 20% de leur temps de travail) et une personne de l'Etat mise à disposition par convention pour un an. Une extension de logiciel qui était déjà en place à la ville de Falaise a été nécessaire pour intégrer l'ensemble des communes et permettre un accès par tous les secrétaires de mairie (pour partie).

b) Chiffres clefs

Dossiers déposés entre le 01/07/2015 et le 15/01/2016 :

Type d'autorisation	Nombre d'actes	Nbre d'actes pondérés
Certificats d'Urbanisme	178	53.4
Déclaration Préalable	90	63
Permis de Construire	57	57
Permis d'Aménager	2	2.4
Permis de Démolir	3	2.4
Permis modificatif	5	5

c) Perspectives

L'année 2016 marquera la première année pleine et entière de l'exercice de l'instruction droit des sols permettant d'appréhender le volume des instructions à mener, sachant que dès 2017, le service instruire également les demandes des communes dotée d'une carte communale.

D. Heures bonifiées

a) Orientations

La possibilité est offerte aux communes du Pays de Falaise de recourir aux services de l'AIPF dans le cadre d'heures bonifiées par la Communauté de Communes du Pays de Falaise. L'accord prévoit une répartition entre les 57 communes à raison de 81 heures par an et par commune.

L'Association d'Insertion pour le Pays de Falaise (AIPF) met à la disposition des communes de la Communauté de communes du Pays de Falaise une équipe afin d'assurer les travaux ainsi répertoriés :

- Pelouses : création et entretien
- Massifs : plantation, binage et désherbage manuel
- Haies / arbustes : plantation, taille, tuteurage
- Arbres : abattages, élagage et émondage (suivant la hauteur)
- Fossés / Allées : débroussaillage, curage, balayage
- Divers : nettoyage des berges de rivières, réouverture et/ou entretien de chemins, pose de clôture

L'AIPF fournit le matériel nécessaire aux travaux à exécuter. Pour compléter ce dispositif, il est convenu que la communauté de communes, dans le cadre de sa compétence déchets ménagers, prend en charge le nettoyage effectué par les équipes de l'AIPF, autour des points d'apport volontaire dans chacune des 57 communes du Pays de Falaise. L'AIPF intervient sur demande de la commune intéressée ou de la communauté de communes, quel qu'en soit la forme de la demande.

Coordonnées : AIPF – 9 avenue du Général de Gaulle 14700 FALAISE

Directrice : Virginie POTIER

Tél 02 31 90 77 45 – mail : aipf2@orange.fr

b) Temps forts 2015

- 25 communes du Pays de Falaise ont fait appel à l'AIPF en 2015 pour bénéficier du service des heures bonifiées, soit près de la moitié des communes
- C'est ainsi 2 415 heures de travail qui ont été confiées aux équipes en insertion au sein de l'association communautaire.
- Un budget de 11 846 € a été alloué pour participer à la bonification de ces heures au bénéfice des communes, auquel il faut ajouter les 1 603 heures à nettoyer autour des points d'apport volontaire dans les 57 communes : 19 236 €
 - ✓ 5 €/heure pour la communauté de communes

c) Chiffres clefs

La Communauté de communes prend en charge :

- un quota de 24 heures au tarif horaire de 15 €, offertes à la commune
- un quota de 57 heures au tarif bonifié ainsi fixé :
 - ✓ 10 €/heure pour la commune

d) Perspectives

Le coût horaire est fixé, pour l'année 2016, à 15 €. Ce coût peut être réévalué le cas échéant les années suivantes.

TITRE V

Annexes

- 1) Annexe 1 : décisions
- 2) Annexe 2 : délibérations
- 3) Annexe 3 : organigramme
- 4) Annexe 4 : compte administratif 2015
- 5) Annexe 5 : liste des marchés conclus
- 6) Annexe 6 : modification statutaire (extension compétences économique et touristique)
- 7) Annexe 7 : exposition André Dangoisse
- 8) Annexe 8 : Bilan des permanences Habitat sur les 57 Communes de la CdC du Pays de Falaise

Annexe 1 : Décisions du Président prises par délégation du conseil communautaire en 2015

Objet des décisions	Date information du conseil communautaire
N°2015-01-01 Avenants au marché de réalisation d'un office de tourisme	26 mars 2015
N°2015-01-02 Contrat de fournitures de repas avec la société La Normande	21 mai 2015
N°2015-02-03 Signature d'une convention de collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques avec l'organisme coordonnateur agréé par l'Etat OCAD3E pour une durée de 6 ans	26 mars 2015
N°2015-02-04 Signature d'un avenant au contrat de reprise Option Filière des Papiers Cartons Complexés (PCC) avec la société REVIPAC afin de bénéficier d'un prix de reprise de 10 € / tonne pour les PCC, ainsi que d'un prix plancher de 10 € / tonne jusqu'à la fin du contrat	26 mars 2015
N°2015-02-05 Signature de conventions pour la reprise des lampes usagées avec les organismes agréés par l'Etat OCAD3E et RECYLUM pour une durée de 6 ans	26 mars 2015
N°2015-02-06 Conclusion d'un marché pour le désamiantage de l'ancien tribunal (futur Mémorial)	26 mars 2015
N°2015-02-07 Convention avec l'éco-organisme Eco-mobilier	26 mars 2015
N°2015-02-08 Désignation d'un représentant du président dans le cadre d'un référé pré-contractuel	26 mars 2015
N°2015-02-09 Convention pour la participation financière des partenaires de l'opération « dynamique du commerce du pays de Falaise »	26 mars 2016
N°2015-03-10 Conclusion d'un avenant de transfert pour un lot du marché de réalisation d'un office de tourisme	26 mars 2015
N°2015-03-11 signature d'une convention de partenariat entre la médiathèque du pays de Falaise et les lycées de Falaise dans le cadre d'interventions liées au Relais Culturel Régional	23 avril 2015
N°2015-03-12 Convention pour des interventions de la médiathèque à EHPAD du Laizon	26 mars 2015
N°2015-03-13 Conclusion d'un marché public pour la fourniture et la pose de mobilier pour le futur Office de Tourisme	26 mars 2015
N° 2015-03-14 Conclusion marché numérique OTPF avec la société CARTELMATIC pour un montant de 22 879.00 € HT	mai 2015
N°2015-03-15 Conclusion d'un avenant au marché public de fourniture et pose du mobilier intérieur et d'accessoires pour l'Office de Tourisme du Pays de Falaise ;	26 mars 2015
N°2015-03-16 Avenant N°1 contrat de mandat d'autofacturation passé avec Eco Emballages ;	26 mars 2015
N° 2015-03-17 signature de plusieurs avenants dans le cadre du marché de travaux à l'office de tourisme ;	26 mars 2015
N° 2015-03-18 Avenant au marché d'aménagement circuits de randonnée équestre, lot n°2 pose	26 mars 2015
N°2015-03-19 : Convention de mission d'assistance aux communes dans le cadre de l'exercice de l'Aide Technique avec 4 cabinets (Guimard Pierrot à Falaise, Ecovoirie à St-Germain-le-Vasson, Tecam à Caen et Hernat à Potigny)	26 mars 2015
N°2015-03-20 : Convention de mission d'assistance aux communes dans le cadre de l'exercice de l'Aide Technique – Communes	21 mai 2015
N°2015-03-21 signature d'une convention avec le Conseil Général du Calvados relative à la mise en œuvre de la politique départementale d'aide financière en matière d'assainissement autonome des eaux usées	23 avril 2015
N°2015-03-22 conclusion d'un avenant au marché public de recherche de mécénat dans le cadre de la réalisation du mémorial des Civils dans la Guerre	23 avril 2015
N°2015-04-23 : Convention-type Utilisation matériel - locaux - instruments école de musique	21 mai 2015
N°2015-04-24 conclusion de marchés de travaux - Transformation de l'ancien tribunal de Falaise en Mémorial des Civils	21 mai 2015
N°2015-04-25 : Conclusion marché de réalisation de fouilles archéologiques avec l'INRAP pour un montant de 91 686.80 € HT	21 mai 2015
N°2015-05-26 : Marchés carburants (SP 98 et gasoil) : marché de « fourniture d'essence Sans Plomb 98 » avec la société EFR France (95806 - CERGY PONTOISE), ainsi qu'un marché de « fourniture de gasoil » avec la société Boloré Energie (14700 - FALAISE)	21 mai 2015
N°2015-05-27 : Conclusion d'un contrat de maintenance de l'ascenseur de la médiathèque avec la société OTIS pour un montant de 750.00 € HT	ai 2015
N°2015-05-28 marché public – Fourniture d'essence sans plomb 98 – Avenant de modification de dénomination	18 juin 2015
N°2015-05-29 Marché public de fourniture et pose du mobilier intérieur et accessoires pour l'Office de Tourisme du Pays de Falaise	18 juin 2015
N°2015-05-30 Conclusion du bail commercial avec la société SCI AMIABLE (locaux du siège social de la Communauté de communes).	18 juin 2015
N°2015-06-31 signature de l'avenant n°1 avec la société SICLI dans le cadre du marché public de fourniture, d'installation et de maintenance du parc des extincteurs de la Communauté de communes pour un montant de 136,00 € HT	juillet 2015
N°2015-06-32 signature de l'avenant 1 au marché de fouilles archéologiques pour le Mémorial et passé avec la société INRAP pour un montant de 5 060,00 € HT	9 juillet 2015

N°2015-06-33 conclusion de marchés de travaux - Transformation de l'ancien tribunal de Falaise en Mémorial des Civils - lots scénographie	9 juillet 2015
N°2015-07-34 : conclusion du marché de travaux dans le cadre de la construction de 4 Ateliers-Relais dans la zone Expansia à Falaise	24 septembre 2015
N°2015-07-35 : marché public – transformation de l'ancien tribunal de Falaise en Musée en Mémoire aux Civils dans la Guerre – avenant de transfert de la société RPL Normandie à la société Pierre et Patrimoine Houdayer	24 septembre 2015
N°2015-07-36 : marché de travaux – transformation de l'Ancien Tribunal de Falaise en Musée en Mémoire aux Civils dans la Guerre – avenant avec la société RONCO	24 septembre 2015
N°2015-08-37 : marché de fournitures de repas pour le service Portage de repas à domicile conclu avec la société La Cuisine Evolutive	24 septembre 2015
N°2015-08-38 : convention de partenariat entre la médiathèque du pays de Falaise et le Centre Régional du Sudoc-PS-51 (Université)	24 septembre 2015
N° 2015-08-39 : marché public – fournitures de livres et supports écrits pour la médiathèque – avenant de transfert de la société CJ La Garigue à la SAS La Trouvère	24 septembre 2015
N°2015-09-40 : convention de partenariat avec le Département du Calvados pour le développement de la lecture publique	24 septembre 2015
N°2015-09-41 : marché public d'aménagement numérique intérieur et extérieur de l'Office de Tourisme du Pays de Falaise avec la société Cartelmatic – Avenant n°1	24 septembre 2015
N°2015-09-42 : marché public d'aménagement numérique intérieur et extérieur de l'Office de Tourisme du Pays de Falaise avec la société Cartelmatic – Avenant n°2	24 septembre 2015
N°2015-09-43 : convention de remboursement aux travaux d'entretien et prestations de service avec la Commune de Potigny	24 septembre 2015
N°2015-09-44 : marché de travaux – transformation de l'Ancien Tribunal de Falaise en Musée en Mémoire aux Civils dans la Guerre – avenants	24 septembre 2015
N°2015-09-45 : marché public de fourniture de titres-restaurants sous format papier pour les agents de la Communauté de communes du pays de Falaise avec la société Natixis - avenant n°1	24 septembre 2015
N°2015-09-46 : demande de subvention au titre du FNAP dans le cadre des Fouilles archéologiques pour le Projet Mémorial des Civils dans la guerre.	24 septembre 2015
N°2015-09-47 : Convention de Mise à disposition des locaux de l'antenne de la médiathèque au Sivos de la Hère et au Foyer rural de Pont d'Ouille	15 octobre 2015
N°2015-09-48 : Convention de Mise à disposition des locaux de l'antenne de l'Office de Tourisme au Sivos de la Hère et au Foyer rural de Pont d'Ouille	15 octobre 2015
N°2015-10-49 : marché public de Ventilation de l'Ecole de Musique du Pays de Falaise conclu avec la société S.C.F Normandie pour un montant de 17 045,00 € HT.	15 octobre 2015
N°2015-10-50 : Convention avec la Région Basse-Normandie dans le cadre de l'édition du livre de l'auteur Marcus Malte	19 novembre 2015
N°2015-10-51 : Convention de mise en œuvre de l'activité Eveil et Chant Chorale de l'Ecole de Musique avec le SIVOS de la Here et le Foyer Rural de Pont d'Ouille	19 novembre 2015
N°2015-10-52 : Conclusion d'un contrat de maintenance pour les photocopieurs de la Communauté de communes avec la société BUROLOGIC	19 novembre 2015
N°2015-10-53 : marché de fouilles archéologiques sur la Zone Martinia à Saint-Martin de Mieux, conclu pour les 2 lots avec la société INRAP pour un montant total de 102 084,78 € HT	17 décembre 2015
N°2015-10-54 : Marché de traitement acoustique de la salle immersive du Mémorial des Civils avec la société GAMBA ACOUSTIQUE pour un montant de 5 120,00 € HT	19 novembre 2015
N°2015-10-55 Avenants aux travaux de transformation du tribunal en Mémorial des Civils dans la Guerre	19 novembre 2015
N°2015-10-56 Avenants aux travaux de transformation du tribunal en Mémorial des Civils dans la Guerre	19 novembre 2015
N°2015-11-57 : Acceptation du règlement de sinistre de l'affaissement de chape de l'école de musique ;	novembre 2015
N°2015-11-58 : Convention d'organisation du Festival de Musique en Pays de Falaise avec Automates Avenue et Monsieur Philippe Favresse	19 novembre 2015
N°2015-11-59 : Contrat de prestation de fourniture de repas avec la société LA CUISINE EVOLUTIVE (complément à la décision n°2015-08-37) ;	19 novembre 2015
N°2015-11-60 : Marché de traduction de textes dans le cadre du Mémorial des Civils avec la société TRADUTOURS pour un montant de 1 952,70 € HT	19 novembre 2015
N°2015-11-61 : marché de travaux du Mémorial – Avenant avec la société Plastic Studio (lot 19) & Saint-Gobain Glassolutions (lot 6)	17 décembre 2015
N°2015-11-62 : convention de coopération avec le Département du Calvados pour le développement des ressources numériques	décembre 2015
N°2015-11-63 : Convention de prestation pour le transport des élèves vers le Centre Aquatique avec la société CAEN EVASION	19 novembre 2015
N°2015-11-64 : marché de réalisation d'aires closes et couvertes dans 2 déchèteries conclu avec la société CLOSYSTEM basé à Carpiquet pour un montant de 31 872,00 € HT	17 décembre 2015

N°2015-11-65 : Rectificatif de la décision 2015-07-34 – Construction de 4 Ateliers relais (erreur matériel de report de centimes pour le lot 1 attribué à Eiffage)	17 décembre 2015
N°2015-11-66 : marché de réalisation d'une étude de développement pour les campings de Falaise et Pont d'Ouilly conclu avec le cabinet MLV Conseil pour un montant de 17 995,00 € HT	17 décembre 2015
N°2015-12-67 : rectificatif au marché de traduction de textes dans le cadre du Mémorial des Civils dans la Guerre (montant HT modifié)	17 décembre 2015
N°2015-12-69 : convention de prestation de service passée avec Monsieur Pierre Rayroles	17 décembre 2015
N°2015-12-70 : avenant n°1 au marché de fourniture, installation, et maintenance d'un parc d'extincteurs passé avec la société Sicli	17 décembre 2015
N°2015-12-71 : convention pour le remboursement de l'emprunt contracté par la ville de Falaise concernant la médiathèque.	17 décembre 2015

ii **Annexe 2 : Délibérations votées en 2015**

Séance du 22 Janvier 2015

1. Adhésion au pôle métropolitain
2. Centre aquatique–Choix du mode de gestion à l'issue du contrat de délégation de service public
3. Ouverture des crédits à la section d'investissement – budget principal
4. Ouverture des crédits à la section d'investissement – budget annexe Ateliers Relais
5. Ouverture des crédits à la section d'investissement – budget annexe Déchets Ménagers
6. Ouverture des crédits à la section d'investissement – budget annexe SPANC
7. Vente d'une parcelle à la SCI GV
8. Mémorial des Civils dans la Guerre – Autorisation de signature du marché relatif à la recherche de mécènes.
9. Médiathèque - Demande de subvention auprès du groupement d'intérêt public « Mission du Centenaire » dans le cadre de l'exposition sur la Grande Guerre
10. Organisation d'une exposition photographique consacrée à André DANGOISSE

Séance du 19 février 2015

11. Débat d'Orientations Budgétaires
12. Annulation de titres
13. Attribution de bons d'achat ou de chèques cadeaux au personnel communautaire
14. Pôle Métropolitain - Approbation des thèmes et désignation des délégués titulaires et suppléants
15. Comité technique : parité droit de vote pour les élus
16. Tarifs Médiathèque
17. Remboursement de frais de scolarité de l'Ecole de Musique
18. Tourisme - Réforme de la taxe de séjour
19. Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR)-Approbation du dossier de construction de 4 ateliers-relais
20. Construction de 4 ateliers-relais – Demande de subvention au Conseil Général du Calvados

Séance du 26 mars 2015

21. Néant
22. Modification statutaire
23. Personnel - Modification du tableau des effectifs
24. Budget principal
25. Budget annexe Ariana
26. Budget annexe Ateliers Relais
27. Budget annexe Déchets ménagers
28. Budget annexe Expansia
29. Budget annexe Martinia
30. Budget annexe Méthanéa
31. Budget annexe Pont d'Ouilly
32. Budget annexe Spanc
33. Budget principal
34. Budget annexe Ariana
35. Budget annexe Ateliers Relais
36. Budget annexe Déchets ménagers
37. Budget annexe Expansia
38. Budget annexe Martinia
39. Budget annexe Méthanéa
40. Budget annexe Pont d'Ouilly
41. Budget annexe Spanc
42. Affectation des résultats 2014 - Budget principal
43. Bilan des acquisitions et cessions de l'année 2014
44. Subventions aux associations

-
45. Fiscalité 2015 – vote des taux TEOM
 46. Fiscalité 2015 – vote des taux (CFE, TH FNB) et Budget primitif 2015 (budget principal)
 47. Budget primitif 2015 – budgets annexes
 48. Budget annexe Morteaux-Couliboeuf – mise en sommeil
 49. Budgets primitifs (principal et annexes) - Emprunts à réaliser
 50. Tarifs 2015 – service portage de repas à domicile
 51. Tarifs 2015 – service télé alarme
 52. Tarifs 2015 - 12^{ème} édition du Festival Musique en Pays de Falaise
 53. Tourisme - Tarifs taxe de séjour - modificatif
 54. Office de Tourisme du Pays de Falaise - Renouvellement des conventions
 55. Office de Tourisme du Pays de Falaise – sentiers de randonnée et topoguide - approbation et demande de subvention
 56. SPANC – Conventions financières et de mandat passées avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et les particuliers subventionnables
 57. SPANC – Tarif redevance forfaitaire contrôle diagnostic de l'existant
 58. Mémorial des civils en guerre – acquisition du bâtiment
 59. Acquisition terrain zone Expansia – modificatif quant à l'acquéreur

Séance du 23 avril 2015

60. Rapport sur les mutualisations existantes
61. Instruction droit des sols – convention CDC / Etat et CDC / communes
62. Prestations études pour la DETR – convention avec les communes
63. Pôle métropolitain – adhésion à l'AUCAME
64. Extension de délégation du conseil communautaire au Président
65. Adhésion au groupement de commandes du SDEC – contrat électricité
66. Portage de repas à domicile – vente d'un véhicule
67. Déchets ménagers – règlement intérieur des déchèteries – modification
68. Déchets ménagers – rapport annuel 2014
69. Spanc – rapport annuel 2014
70. Affaires culturelles-Reconduction du contrat territoire lecture
71. Acquisition d'un buste de Louis-Alphonse de Brébisson
72. Tourisme-Mémorial – création d'une ligne budgétaire pour dons

Séance du 21 mai 2015

73. Conventions avec la ville de Falaise dans le cadre de la gestion des compétences et dans le cadre de prestations de services
74. Finances-Centre aquatique du pays de Falaise, Forméo – tarifs

Séance du 4 juin 2015

75. Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPRIC) : répartition 2015

Séance du 18 juin 2015

76. Modification des statuts pour l'extension du Pôle Métropolitain – Adhésion nouveaux organismes
77. Finances – Budget Principal 2015 – Décision modificative n°1
78. Affaires culturelles-Appel à projet 2016 « Territoires ruraux – territoire de cultures »
79. Fonds ancien – Mission de répertorisation en vue de son affectation et sa valorisation – Demande de subvention
80. Motion relative à la réunification des deux Régions Normandes

Séance du 9 juillet 2015

81. Schéma de Cohérence Territoriale – Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
82. Projet Foyer Jeunes Travailleurs-Présentation du projet – Approbation et demande de subventions
83. Finances-Centre aquatique – Avenant relatif à la contribution forfaitaire pour 2015
84. Remboursement des cours de flûte - Année scolaire 2013-2014 - Modificatif
85. Tarifs école de musique à compter du 1er septembre 2015
86. Cadre de vie-Dispositif des heures bonifiées par l'AIPF
87. Développement économique-Vente d'un bâtiment à la société MTCP
88. SPANC-Lancement de l'appel d'offres ouvert pour le marché de vérifications de bon fonctionnement ANC
89. Annulée

Séance du 24 septembre 2015

90. Extension de la compétence développement économique et transfert de la compétence tourisme
91. Achat de médailles
92. Réalisation d'une étude sur le commerce et d'une étude stratégique de développement économique
93. Réalisation d'une étude de marché (France Champignons)
94. Finances-Cotisation Foncière des Entreprises – Fixation des bases minimales
95. Dotation Patrimoine Voirie – Fixation du montant triennal 2015-2017

-
96. Annulation de titre concernant la redevance incitative
 97. Admission en non-valeur – titres SPANC
 98. Tourisme-Réalisation d'une étude relative à l'évolution des campings
 99. Réalisation d'un ouvrage consacré à la Deuxième Guerre Mondiale
 100. Affaires culturelles-Renouvellement du dispositif Relais Culturel régional – 2016-2018
 101. Relais Culturel Régional – Convention avec la ville de Falaise
 102. Fixation d'un tarif de cartes postales
 103. Tarif – Sac promotionnel – Gratuité
 104. Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État

Séance du 15 octobre 2015

105. Remplacement de conseillers communautaires représentant la commune de Falaise au sein du conseil
106. Commissions communautaires – Nouvelles désignations
107. Pôle métropolitain – Extension du périmètre – modifications statutaires
108. Communication et débat sur le rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes du 31 mars 2015
109. Finances-Décision modificative n°2 - Budget Principal
110. Décision modificative n°1 - Budget annexe Déchets ménagers
111. Décision modificative n°1 - Budget annexe Expansia
112. Décision modificative n°1 - Budget annexe Ateliers-Relais
113. Tourisme-Signalétique - Panneau d'animation de la RN 158

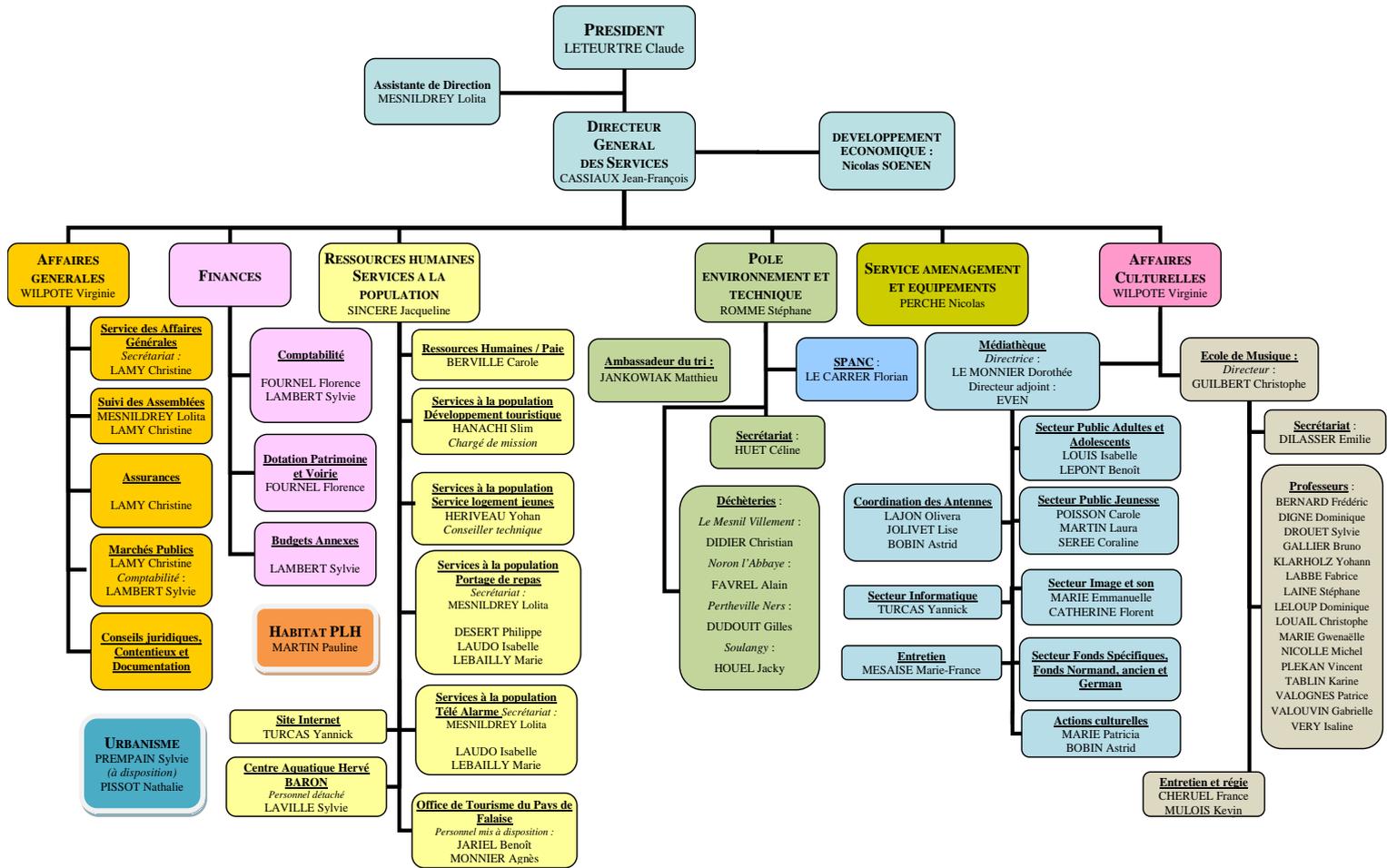
Séance du 19 novembre 2015

114. Remplacement de conseillers communautaires suite à démission
115. Projet de schéma départemental de coopération intercommunale – Avis
116. Retrait de la commune de Vendeuvre de la communauté de communes des trois rivières et adhésion à la Communauté de communes du Pays de Falaise
117. Extension périmètre de la communauté de communes - Adhésion de la commune de Vendeuvre
118. SDEC – Désignation de représentants de la CdC à la commission consultative
119. Personnel – Critères d'évaluation de la valeur professionnelle
120. Finances-Dépenses de la ligne Fêtes et cérémonies du budget – Contenu
121. Décision Modificative n° 1 du Budget annexe EXPANSIA
122. Affaires culturelles – Médiathèque - Evolution des critères de désherbage concernant la section son-audio
123. Modification du règlement intérieur - Mise en place d'une charte pour les outils numériques
124. Mémorial des Civils dans la Guerre-Acquisition d'une parcelle complémentaire
125. Politique d'accessibilité de la Communauté de communes et validation de l'agenda d'accessibilité programmé
126. SPANC – Contentieux sur diagnostic – Conclusion d'un protocole transactionnel

Séance du 17 décembre 2015

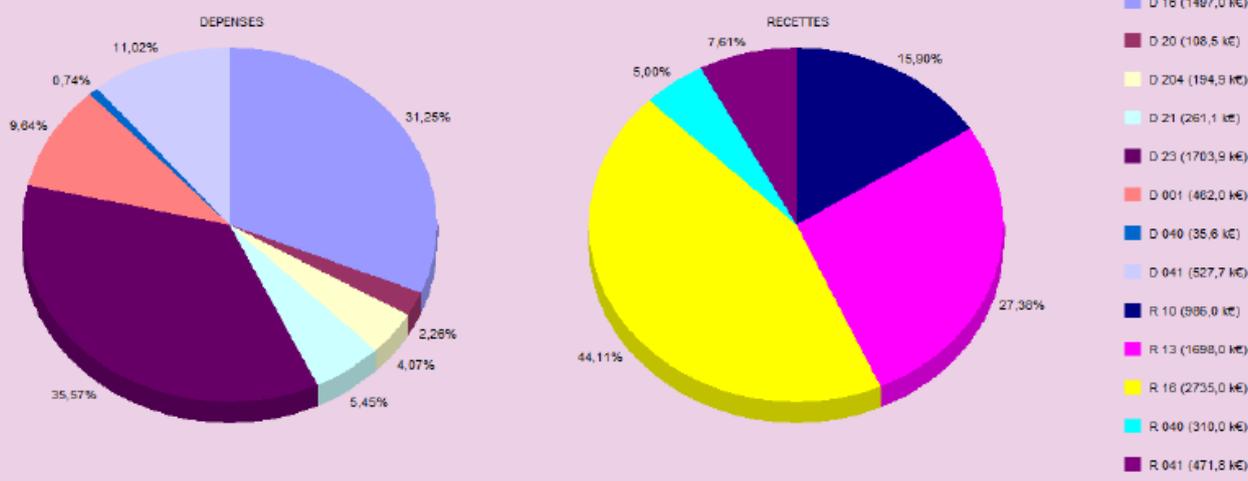
127. Programme Local de l'Habitat – Opération Programmée de l'Habitat – Objectifs et convention avec l'ANAH
128. Centre Aquatique-Délégation de Service Public – Renouvellement – Choix du délégataire
129. Finances-Indemnité de conseil au Trésorier
130. Indemnité de fonctions du 2ème Vice-Président
131. Remboursement de loyers à la société MTCP
132. Décision modificative n° 1 - Budget Méthanéa
133. Création d'un budget annexe Falaise Calvados Sud Putanges Guibray
134. Tarifs-Chenil communautaire à partir du 1er janvier 2016
135. Environnement-Convention avec la DIRNO pour la collecte des déchets des aires de repos de Soulangy
136. Règlement de la Redevance Spéciale d'élimination des déchets professionnels
137. Tarifs Redevance Spéciale pour 2016
138. Renouvellement de la mise à disposition d'un agent pour la collecte des OM auprès de SNN
139. Affaires culturelles-Renouvellement de la licence d'entrepreneur pour le Festival Musique en Pays de Falaise
140. Soutien aux bibliothèques – Renouvellement de la convention avec Epaney

iii **Annexe 3 : Organigramme du personnel au 31/12/2015**



iv **Annexe 4 : Compte administratif 2015**

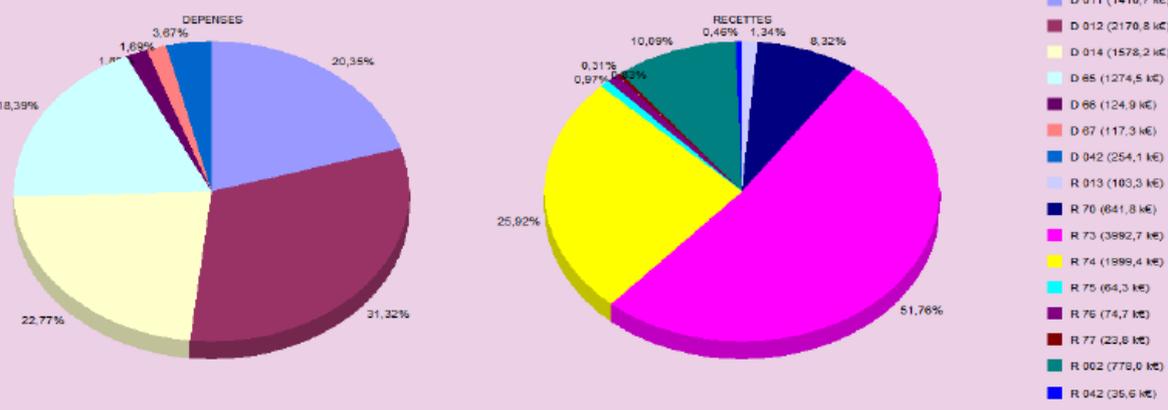
Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépense et recette - Cté Communes du Pays de Falaise - 2015



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	1 497 046,08
20	Immobilisations incorporelles	108 465,02
204	Subventions d'équipement versées	194 881,00
21	Immobilisations corporelles	261 090,37
23	Immobilisations en cours	1 703 876,37
001	Déficit d'investissement reporté	462 021,63
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 638,41
041	Opérations patrimoniales	527 723,94
	TOTAL DEPENSES	4 790 742,82

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	985 997,63
13	Subventions d'investissement reçues	1 698 033,32
16	Emprunts et dettes assimilés	2 735 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	309 979,20
041	Opérations patrimoniales	471 804,13
	TOTAL RECETTES	6 200 814,28

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - Cté Communes du Pays de Falaise - 2015



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	1 410 670,04
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 170 761,90
014	Atténuations de produits	1 578 157,24
65	Autres charges de gestion courante	1 274 503,47
66	Charges financières	124 938,38
67	Charges exceptionnelles	117 300,64
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	254 059,39
	TOTAL DEPENSES	6 930 391,06

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	103 277,19
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	641 804,13
73	Impôts et taxes	3 992 738,03
74	Dotations, subventions et participations	1 999 445,00
75	Autres produits de gestion courante	64 289,63
76	Produits financiers	74 655,00
77	Produits exceptionnels	23 796,30
002	Excédent de fonctionnement reporté	778 029,19
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 638,41
	TOTAL RECETTES	7 713 672,88

v Annexe 5 : Marchés publics conclus en 2015

Numéro	Objet	Type	Date notification	Montant HT	Nom de l'attributaire / code postal
2015-01	Fourniture et pose de mobilier intérieur et accessoire OTPF	Fournitures et Services	25/02/2015	22 529,17 €	SERAM (14170)
2015-02	Aménagement numérique intérieur et extérieur OTPF	Fournitures et Services		23 726,00 €	CARTEL MATIC (35135)
2015-03	Transformation de l'ancien tribunal	Travaux			
2015-03-01	Désamiantage	Travaux	12/02/2015	17 000,00 €	VALGO (31128)
2015-03-02	Gros œuvre - Démolition - Terrassement - VRD - Espaces Verts - Ravalement ITE	Travaux	22/04/2015	599 787,21 €	RONCO CONSTRUCTION (14700)
2015-03-03	Revêtement de façade - Pierre Agrafée	Travaux	22/04/2015	66 973,40 €	RPL Normandie (14700)
2015-03-04	Charpente - Couverture	Travaux	22/04/2015	27 000,00 €	Charpente Loret(61220)
2015-03-05	Etanchéité	Travaux	22/04/2015	37 785,20 €	SMAC (12123)
2015-03-06	Menuiseries extérieures aluminium	Travaux	22/04/2015	194 750,00 €	Saint-Gobain Glass (14651)
2015-03-07	Serrurerie	Travaux	22/04/2015	39 000,00 €	Lebailly et Fils(61104)
2015-03-08	Plâtrerie sèche	Travaux	22/04/2015	54 000,00 €	SPN (14123)
2015-03-09	Menuiseries intérieures	Travaux	22/04/2015	97 500,00 €	MBHN (14760)
2015-03-10	Carrrelage - Faïence	Travaux	22/04/2015	34 335,52 €	Schmitt (61430)
2015-03-11	Sols souples	Travaux	22/04/2015	75 500,00 €	Pierre SAS (50203)
2015-03-12	Peintures	Travaux	22/04/2015	90 000,00 €	Pierre SAS (50203)
2015-03-13	Ascenseur	Travaux	22/04/2015	31 202,00 €	Sarl ESPASS (50015)
2015-03-14	Plomberie Sanitaire Chauffage - Traitement d'Air	Travaux	22/04/2015	224 051,70 €	Fouchard SAS (50203)
2015-03-15	Electricité	Travaux	22/04/2015	297 500,00 €	Sarl DBEG/Destais (14700/14540)
2015-03-16	Agencement	Travaux	16/07/2015	472 287,05 €	COLLIN (14120)
2015-03-17	Graphisme	Travaux	16/07/2015	83 533,50 €	Media Visuel (14000)
2015-03-18	Multimédia	Travaux	16/07/2015	149 773,00 €	Auvisys (14840)
2015-03-19	Décor	Travaux	16/07/2015	165 000,00 €	Plastic Studio (93170)
2015-03-20	Soclage	Travaux	16/07/2015	19 018,00 €	Soclage et Patrimoine (75922)
2015-04	Fourniture, installation et maintenance du parc d'extincteurs	Fournitures et Services	01/04/2015	470 €/an	SICLI (95865)
2015-05	Contrat de maintenance de l'ascenseur des Grands Bureaux	Fournitures et Services			
2015-06	Mobilier pour nouveau siège social de la CdC	Fournitures et Services	11/03/2015	5 700,00 €	DUPUIS et OMB Vassard (14700/14000)
2015-07	DSP Centre Aquatique Candidatures	Presta Intellectuelles			
2015-08	Réalisation de fouilles archéologiques	Travaux	avr-15	91 686,80 €	INRAP (35577)
2015-09	Maintenance ascenseur de la médiathèque	Fournitures et Services	mai-15	750,00 €/an	OTIS (14000)
2015-10	Construction de 4 Ateliers-Relais Expansia	Travaux			
2015-10-01	V.R.D	Travaux	03/09/2015	127 766,65 €	EIFPAGE (14270)
2015-10-02	Gros-œuvre - Maçonnerie - Carréage	Travaux	03/09/2015	129 822,50 €	SNBR (61100)
2015-10-03	Charpente bois	Travaux	03/09/2015	174 000,00 €	JAMES (50370)
2015-10-04	Couverture - Bardage - Etanchéité	Travaux	03/09/2015	152 542,41 €	MICARD (61200)

Numéro	Objet	Type	Date notification	Montant HT	Nom de l'attributaire / code postal
2015-10-05	Menuiserie extérieures - Serrurerie	Travaux	03/09/2015	52 427,00 €	STAB (14460)
2015-10-06	Menuiserie intérieures	Travaux	03/09/2015	6 396,64 €	CHANU (14500)
2015-10-07	Cloisons - Doublages - Isolation	Travaux	03/09/2015	13 000,00 €	IPS (14940)
2015-10-08	Faux-Plafonds	Travaux	03/09/2015	7 400,00 €	DESBONT (14760)
2015-10-09	Plomberie - Chauffage gaz	Travaux	03/09/2015	38 890,17 €	POTTIER (14100)
2015-10-10	Electricité - VMC	Travaux	03/09/2015	39 960,04 €	COFELY INEO (14790)
2015-10-11	Peinture - Revêtement mural	Travaux	03/09/2015	20 316,00 €	GILSON (14460)
2015-10-12	Porte sectionnelle	Travaux	03/09/2015	8 854,76 €	BFI (29490)
2015-10-13	Portails - Clotures	Travaux	03/09/2015	20 768,64 €	VAUTIER (14700)
2015-11	Assurance Dommages-Ouvrage du Mémorial	Fournitures et Services			
2015-12	SPANC Contrôle de bon fonctionnement	Presta Intellectuelles	18/01/2016	256 620,00 €	STGS (50307)
2015-13	Fourniture de carburants	Fournitures et Services			
2015-13-01	Essence Sans Plomb 98	Fournitures et Services	05/05/2015	2 513, 40 €	EFR France BV (95806)
2015-13-02	Gasoil	Fournitures et Services	18/05/2015	33 524, 00 €	Boloré Energie (14700)
2015-14	Fourniture de repas	Fournitures et services	01/08/2015		Cuisine Evolutive (14210)
2015-15	fouilles archéologiques - Zone Martinia	Travaux			
2015-15-01	Site antique		08/12/2015	109 636,82 €	INRAP (35577)
2015-15-02	Enclos		08/12/2015	54 706,54 €	INRAP (35577)
2015-16	Travaux de ventilation maison de la musique	Travaux	15/06/2015	17 045,00 €	SCF (14790)
2015-17	Etude Camping	Presta Intellectuelles	30/11/2015	21 594,00 €	MLV Conseil (92000)
2015-18	Fourniture d'un logiciel de télé-déclaration pour la taxe de séjour	Fournitures et Services	15/12/2015	4 560,00 €	3D Ouest (22300)
2015-19	Assurance Dommages-Ouvrage Ateliers Relais	Fournitures et Services	07/03/2016	5 420,64 €	SFS (75008)

vi **Annexe 6 : Modification statutaire suite à l'extension de la compétence Economique et Touristique**

ANCIENNE REDACTION	NOUVELLE REDACTION (1 ^{er} janvier 2016)
<p>I- B – Actions de développement économique Création et gestion de zones industrielles commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques d'intérêt communautaire. Pour la mise en œuvre de la compétence, la communauté de communes pourra prendre en charge des zones existantes ou en cours de réalisation. A ce titre, elle conduit les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation et cession des acquisitions foncières sous toutes les formes juridiques possibles ; • Acquisition, construction et cession immobilière avec éventuellement mise à disposition (bâtiments relais par exemple) ; • Aménagement, gestion et entretien des zones ; • Etudes relatives au développement économique du secteur communautaire ; • Aménagement, entretien et gestion des zones industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • à Falaise et Aubigny : zone Expansia • à Soumont-Saint-Quentin : zone Ariana • à Saint-Martin-de-Mieux et Saint-Pierre-du-Bû : zone Martinia • à Potigny zone Ariana 2 • à Morteaux-Couliboeuf: zone « ... » (en cours d'appellation) • à Pont d'Ouille zone « ... » (en cours d'appellation) • Autoriser la communauté de communes du Pays de Falaise, par décision du conseil communautaire, à créer des zones d'activités où cela lui semble pertinent. • Création et gestion de zones industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques d'intérêt communautaire. 	<p>I – COMPETENCES OBLIGATOIRES B - Conduite des actions de développement économique (agricole, industrielle, commerciale, artisanale, et touristique) ainsi qu'il suit :</p> <p>1/ Création, extension, aménagement, entretien, et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique. A ce jour, les zones d'activités sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à Falaise: zone Expansia • à Falaise : zone Méthanéa • à Falaise: zone Calvados Sud • à Falaise : zone de Guibray et route de Putanges • à Soumont-Saint-Quentin : zone Ariana 1 et 2 • à Saint-Martin-de-Mieux: zone Martinia • à Potigny : zone d'activité de Potigny <p>Sont exclus de la gestion communautaire l'entretien des voiries, des espaces verts, des entrées de zone, des réseaux des zones d'activités communautaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à Falaise : zone Calvados sud • à Falaise : zone de Guibray et route de Putanges • à Potigny : zone d'activité de Potigny • à Soumont Saint-Quentin : zone Ariana 1 <p>2/ Création et gestion d'immobilier d'entreprises sur les zones d'activités y compris l'existant.</p> <p>3/ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire</p> <p>4 /Promotion du tourisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation des missions obligatoires des offices de tourisme selon les dispositions du Code du Tourisme qui sont à ce jour : <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et information des touristes - Promotion touristique du groupement de communes en coordination avec le comité départemental et le comité régional du tourisme - Contribution à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local
<p>II – C - Protection et mise en valeur de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien du sentier de grande randonnée « Tour du Pays de Falaise », par convention avec le Conseil Général (à disparaître) • Balisage, promotion et entretien des itinéraires de randonnées dont la liste figure en annexe des statuts joints à l'arrêté préfectoral du 18/08/2006 <p>II – F : Tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion d'un Pays d'Accueil Touristique • Gestion d'un office de tourisme intercommunal et création et gestion d'antennes de l'Office de Tourisme • Gestion d'un Pays d'Art et d'Histoire • Réalisation et gestion d'un Mémorial dédié aux victimes civiles dans la guerre 	<ul style="list-style-type: none"> • gestion d'un office de tourisme <p>Au titre de la compétence générale développement économique, elle conduit les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil, information, conseil, orientation, suivi des porteurs de projets (y compris touristiques) et animation du réseau local des acteurs du développement économique du territoire (y compris touristiques); • Cessions et acquisitions foncières ; • Acquisition, construction et cession immobilière avec éventuellement mise à disposition • Réalisation d'études ; • Observatoire ; • La signalétique des entreprises du territoire situées sur les zones d'activités ;

II – COMPETENCES OPTIONNELLES

F – Tourisme

Commercialisation : Elaboration et commercialisation de produits et services touristiques en coordination avec les acteurs publics et privés du territoire

Ingénierie :

-Elaboration et mise en œuvre d'une politique de développement touristique communautaire en coordination avec les acteurs publics et privés du territoire et en lien avec les plans de développement touristique régionaux et départementaux ainsi que le pôle métropolitain

-Elaboration d'un schéma de signalisation touristique communautaire

Animation/événementiel :

Mise en place de manifestations à vocation touristique

Equipements/aménagements

- Création et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire : Mémorial des Civils dans la Guerre

- Création, aménagement et entretien de sentiers de randonnées d'intérêt communautaire : Reconnaissance par le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PPIPR)

- Mise en place d'une signalétique touristique directionnelle et d'animation

Patrimoine :

- Gestion d'un Pays d'Art et d'Histoire

- Accompagnement (administratif et technique) aux actions de valorisation du patrimoine local

- Tenue et actualisation d'un inventaire du Patrimoine du Pays de Falaise

- Constitution de collections d'intérêt communautaire (liste)

ANDRÉ DANGOISSE

FALAISE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

1^{er} JUIL

27 SEPT

2015



RETOUR À LA VIE, FALAISE ET SON PAYS

CHÂTEAU DE LA FRESNAYE

TOUS LES JOURS DE 14 h À 18 h / ENTRÉE LIBRE

1945-1959

Photographie: André Dangoisse - Collection: CDMN / Coproduction: JAD / Dard / Photographie - Juin 2015



Ville de
FALAISE

LA FABRIQUE
DE PATRIMOINES
EN NORMANDIE



DEJAY
NORMANDIE
TOUT DE LIBERTÉ

ardi
PHOTOGRAPHES

viii **Annexe 8 : Bilan des Permanences Habitat sur les 57 Communes de la CdC du Pays de Falaise**

Population 2010		COMMUNES	déc-14	avr-15	juil-15	déc-15	total
324	1	AUBIGNY	2		1		3
95	2	BAROU-EN-AUGE					0
174	3	BEAUMAIS	1		3	2	6
258	4	BERNIERES-D'AILLY					0
113	5	BONNOEIL					0
385	6	BONS-TASSILLY	1		1	3	5
138	7	CORDEY			3		3
151	8	COURCY	2		1		3
303	9	CROCY	2		2		4
232	10	DAMBLAINVILLE		1		1	2
474	11	EPANEY			1	2	3
311	12	ERAINES			2		2
297	13	ERNES	1		3		4
8 279	14	FALAISE	15	9	25	6	55
362	15	FONTAINE-LE-PIN	1				1
214	16	FOURCHES				1	1
175	17	FOURNEAUX-LE-VAL			1	1	2
546	18	FRESNE-LA-MERE			3		3
337	19	JORT				1	1
689	20	LA HOGUETTE		1	4	4	9
91	21	LE DETROIT			1	1	2
92	22	LE MARAIS-LA-CHAPELLE	1				1
291	23	LE MESNIL-VILLEMENT			1	1	2
171	24	LEFFARD	1	1	1		3
65	25	LES ISLES-BARDEL					0
172	26	LES LOGES-SAULCES					0
120	27	LES MOUTIERS-EN-AUGE			1		1
67	28	LOUVAGNY				2	2
455	29	MAIZIERES				1	1
333	30	MARTIGNY-SUR-L'ANTE	1			2	3
550	31	MORTEAUX-COULIBOEUF	3	2	1	4	10
339	32	NORON-L'ABBAYE					0
100	33	NORREY-EN-AUGE				1	1
189	34	OLENDON			1	1	2
539	35	OUILLY-LE-TESSON	1	1			2
309	36	PERRIERES	1		1	1	3
250	37	PERTHEVILLE-NERS					0
260	38	PIERREFITTE-EN-CINGLAIS	1	1			2
94	39	PIERREPONT			1	1	2
1 016	40	PONT-D'OUILLY	2		2	3	7
1 783	41	POTIGNY	5	4	13	4	26
44	42	RAPILLY					0
225	43	ROUVRES	1		1		2
311	44	SAINT-GERMAIN-LANGOT		2	3		5
428	45	SAINT-MARTIN-DE-MIEUX		1	1		2
377	46	SAINT-PIERRE-CANIVET			2	1	3
462	47	SAINT-PIERRE-DU-BU			1	1	2
184	48	SASSY					0
258	49	SOULANGY	2		1		3
560	50	SOUMONT-SAINT-QUENTIN	1		3	1	5
109	51	TREPREL			1	1	2
863	52	USSY	3		2	3	8
414	53	VERSAINVILLE					0
55	54	VICQUES				1	1
272	55	VIGNATS	1			1	2
731	56	VILLERS-CANIVET	2	2	4	1	9
256	57	VILLY-LEZ-FALAISE			1		1
26 692		TOTAL	51	25	93	53	222
		TOTAL PAR ANNEE	51	171			222
		TOTAL CUMULE	51	76	169	222	